

"Le Canada est une nation souveraine et ne peut avec docilité accepter de la Grande-Bretagne, ou des Etats-Unis, ou de qui que ce soit d'autre l'attitude qu'il lui faut prendre envers le monde. Le premier devoir de tout Canadien n'est pas envers le Commonwealth britannique des nations, mais envers le Canada et son roi, et ceux qui contestent ceci rendent, à mon avis, un mauvais service au Commonwealth."

"She is a sovereign nation and cannot take her attitude to the world docility from Britain or from the United States or from anybody else. A Canadian's first loyalty is not to the British Commonwealth of Nations but to Canada and to Canada's king and those who deny this are doing, to my mind, a great disservice to the Commonwealth."

(1-X-37)

Lord Tweedsmuir

LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef: Omer HEROUX

Montréal, vendredi 11 janvier 1946

VOLUME XXXVII — No 8

REDACTION ET ADMINISTRATION

430 EST, NOTRE-DAME, MONTREAL

TELEPHONE: 3361

SOIRS, DIMANCHES ET FETES

Administration: 3361

Rédaction: 2984

Gérant: 3361

M. Spaak élu président de l'O.N.U. par un vote de 28 à 23

Le Canada, champ de manoeuvres de la Grande-Bretagne

Les Cinq s'entendent-ils sur le choix du secrétaire général?

Projet qu'expose un journal travailliste de Londres, le "Labor Daily Herald", et dont une dépêche de l'agence Reuter fait part au public canadien — Les futures armées britanniques s'entraîneraient en territoire canadien — Qu'en diraient les Etats-Unis?

Le lord président du conseil des ministres de Grande-Bretagne, le Rt. Hon. Herbert Morrison, est présentement en tournée au Canada. Dans les villes où il passe — après Ottawa, ce fut Montréal et c'est maintenant Toronto —, il multiplie les discours, les conférences, les entrevues de presse, les déclarations de diverses sortes.

Il paraît qu'on lui en a même prêté, et par surcroît de tout à fait inexactes. Ainsi, au lendemain de son arrivée au pays, des journalistes lui ont fait dire qu'il venait établir des relations, au nom du gouvernement socialiste dont il est l'un des ministres et que dirige M. Clement Attlee, avec le parti socialiste canadien de la Cooperative Commonwealth Federation, la C.C.F., pour lui donner le nom en raccourci sous lequel il est surtout connu et désigné. M. Morrison, comme de raison, s'est empressé de nier cela, de la façon la plus catégorique, indiquant lui-même ce qu'il y aurait d'inconvenant de la part d'un ministre britannique d'intervenir dans les affaires de la politique canadienne et de ses partis.

Dans l'un des discours qu'il a prononcés à Montréal, M. Morrison avait en quelques remarques à propos des industries britanniques du charbon, du fer et de l'acier, de l'industrie des transports; il avait dit qu'elles sont à l'heure qu'il est en mauvaise posture (in bad shape). Ce qui a valu au lord président en tournée une rebuffade de la part d'un journal conservateur londonien, le Daily Telegraph: Si M. Morrison se croit obligé, écrit le journal londonien, d'expliquer la politique de son gouvernement quand il voyage de l'autre côté de l'océan, qu'il le fasse mais sans laver en public le linge sale britannique.

A Toronto, mardi, M. Morrison a fait une déclaration du plus haut intérêt pour le Canada, savoir: que les Britanniques n'émigreront pas en aussi grand nombre au Canada qu'ils l'ont fait après la première grande guerre. L'émigration a été dans le passé dit-il, le résultat de l'augmentation naturelle de la population mais notre bienheureux taux de natalité n'est pas ce qu'il devrait être. L'émigration est de bon goût et je crois que c'est en général une bonne affaire mais qui devient moins recommandable quand le taux de la natalité est à la baisse. De toute façon, cela ne nous empêchera pas d'être de la partie (to play ball) et nous aiderons les vétérans qui voudront émigrer au Canada. Ce sont surtout des vétérans qui veulent émigrer pour le présent, ils ont vagabondé un peu, ils ont vu les Dominions et ils ont trouvé de leur goût.

Ce qui paraît signifier que le Canada ne connaît pas, au cours des prochaines années, un flot d'immigration britannique et massive. Souhaitons au Rt. Hon. Herbert Morrison qu'il ne lui vienne pas, quant à son propos torontois, une autre rebuffade de Londres, sous forme de démenti ou autrement.

M. Morrison parle toutefois d'anciens militaires britanniques qui nous viendraient, de leur propre gré, mais avec l'aide et le secours du gouvernement de Grande-Bretagne. Cela coïncide de façon assez étrange avec une dépêche, en provenance de Londres, que la Gazette publiait, mercredi matin, en sa première page, et qui expose que la Grande-Bretagne ambitionne de nous envoyer en grand nombre, non pas des vétérans, d'ex-soldats, mais des soldats en service actif, qui recevraient chez nous leur entraînement. Le Canada deviendrait le champ de manoeuvre des futures armées britanniques. Voici d'ailleurs la traduction du texte même de la dépêche:

Londres, 9 janvier (Mercredi) — (Reuter). — Le major W. E. Sheppard, correspondant du Labor Daily Herald, dans un article qui paraît en première page de ce journal, laisse entendre comme possible que les armées britanniques de l'avenir recevront leur entraînement au Canada. L'article ajoute toutefois qu'aucune décision n'est encore prise.

Le major écrit: "On croit que le gouvernement du Dominion considère favorablement l'établissement au Canada d'une région d'entraînement pour les futures armées britanniques."

"Le gouvernement du Dominion profiterait financièrement du projet auquel, entre plusieurs autres qui concernent des sites possibles, le War Office accorde présentement sa considération la plus immédiate (upmost), et le Canada serait heureux que les Britanniques puissent se servir d'une telle région."

"La Grande-Bretagne est trop petite pour permettre à des forces mécanisées et aériennes de s'exercer en des manoeuvres de grande portée qui constituent une part vitale de la guerre moderne, et pour lesquelles l'armée a atteint à une si haute compétence au cours de la récente guerre."

"Il faut donc trouver d'autres régions plus vastes. "A un certain moment, l'on a pensé à l'Afrique du Nord, mais il y avait des difficultés politiques..."

L'article mentionne en conclusion que le projet d'entraînement au Canada poserait des difficultés d'ordre financier et que, "en se rappelant les demandes présentes et futures à même les ressources monétaires limitées de la Grande-Bretagne, ces difficultés doivent être prises en très sérieuse considération. Toute l'affaire reste encore en discussion au ministère et aucune décision n'a été prise."

A quoi rime au juste ce message qui nous vient de la capitale de l'Empire?

Le Labor Daily Herald, journal ouvrier, si son titre signifie quelque chose d'exact, doit être pour le moins en sympathie avec le gouvernement travailliste de M. Attlee, s'il n'y touche pas de près. Venant de pareille source, l'information a des chances d'être vraie, du moins dans ses grandes lignes.

Mais jusqu'à quel point le signataire de l'article a-t-il raison d'écrire que le gouvernement canadien "considère favorablement l'établissement au Canada d'une région d'entraînement pour les futures armées britanniques"?

Le gouvernement d'Ottawa ne doit-il pas là-dessus des informations très nettes au public canadien?

Dans le cas où cela serait vrai, — et tout est possible au jour d'aujourd'hui, — il y aurait certes lieu de s'inquiéter. La mise en oeuvre et en manoeuvres chez nous des armements de la Grande-Bretagne nous pourrait causer des embarras, voire nous créer des dangers d'ordre atomique. Etant donné ce qu'avait l'aviation et la bombe, devient la guerre, ce que sera la guerre de demain, ne sera-ce pas attirer les pires catastrophes sur le Canada, les provoquer, que de permettre l'établissement sur son territoire de champs de manoeuvres et d'entraînement dans le genre de ceux que mentionne l'article du Major Sheppard?

Et que diraient les Etats-Unis?

Quelle serait leur réaction en présence d'un tel fait?

Ils pourraient certes voir là une politique dirigée contre eux.

Nous nous vantons d'avoir, depuis au delà de cent ans, une frontière non fortifiée entre les deux pays. Trions-nous changer cela et à la seule fin de satisfaire quelque ambition impériale, en nous liant davantage au sort de la Grande-Bretagne et de l'Empire, mettre nos puissants voisins sous l'impression que nous tenons à avoir dorénavant chez nous, pour le compte d'un autre pays qui s'en pourra servir contre un ennemi éventuel et qui pourra être n'importe quel autre pays, une force armée de dimensions imposantes et hautement entraînée?

11-1-46

Emile BENOIST

âmes dans le cas de l'île-du-Prince-Edouard, de 19,000 dans le cas du Nouveau-Brunswick, de 11,000 dans le cas de Québec, de 25,000 dans le cas du Manitoba, de 86,000 dans le cas de la Saskatchewan, et de 15,000 dans le cas de l'Alberta.

Au Manitoba, les départs ont été suffisamment nombreux pour annuler tout l'accroissement naturel qui a été de 25,000 âmes de 1941 à 1944. La minuscule province de l'île-du-Prince-Edouard et la Saskatchewan, la province la plus complètement agricole du pays, ont été encore plus lourdement éprouvées: non seulement les départs ont-ils complètement annulé l'accroissement naturel, mais le chiffre absolu de la population a baissé en trois ans de 4,000 âmes pour la première, et de 52,000 pour la seconde. L'accroissement naturel ayant été de 171,000 dans le Québec et de 108,000 en Ontario, notre province gagne du terrain en dépit du fait qu'elle a perdu 11,000 âmes tandis que l'Ontario en gagnait 56,000 du fait des migrations industrielles du temps de guerre.

Pierre VIGÉANT

11-1-46

L'actualité

Eisenhower

Le général Dwight Eisenhower nous rend visite. M. King lui donne l'accueil. On l'entoure, on le félicite. Mais les journaux, dans leur lyrisme, ne peuvent ajouter au nom du grand soldat que le titre de général. Ses subalternes de la guerre, Alexander et Montgomery, ont tenu pourtant leur patronyme du titre de vicomte. Eisenhower devra se contenter du qualificatif de général. C'est le plus que lui permettent les règles de son pays.

Les gens des Etats-Unis se sont interdits depuis longtemps les titres nobilitaires. Leur constitution est claire et impérative à cet égard:

"Aucun titre de noblesse ne sera octroyé par les Etats-Unis et nulle personne tenant une charge de profit ou de confiance sous eux n'acceptera, sans le consentement du Congrès, aucun présent, émolument, charge ou titre quelconque de quelque nature que ce soit, d'aucun prince, ou Etat étrangers."

De cette façon, tous les Américains seront au même rang par le nom. Une république ne peut se permettre l'établissement d'une noblesse titrée, comme le veulent les pays monarchiques. Ce serait une hérésie démocratique.

La Maison-Blanche ne décerne pas les baronnages, encore moins les vicomtes et les marquisats. Elle ne connaît pas les investitures nobilitaires; aucun million ne peut les acheter. On aime bien cependant les princes des autres et on n'est pas loin d'envier leurs surnoms décoratifs.

Le Président lui-même est satisfait de l'appellation de Monsieur, sans autre ornement dénominal. Tout au plus se laisse-t-il appeler Son Excellence, et le vice-président, Honorable, dans les correspondances diplomatiques. Mais le chef suprême de l'Etat n'emportera aucun titre.

(suite à la page deux)

Le carnet du grincheux

"Nous ne voulons pas de l'Union Jack, qui est le drapeau exclusif de l'Angleterre, mais plus que du drapeau fleurdelisé qui est celui de la France" (Sylvia, dans le Canadian Libéral du 4 janvier).

Le doyen des ministres fédéraux québécois, M. Louis-Stephen Saint-Laurent, a déclaré dans son célèbre discours du 13 novembre qu'il serait "surpris" et "bien désappointé" si le comité parlementaire ne décidait pas d'inclure l'Union Jack dans le nouveau drapeau du Canada.

"Les tenants de l'Union Jack se retrouvent dans les loges orangistes ou dans les officines des ultras nationalistes ou dans les drapillons des ultras-nationalistes et écartant comme eux un tel inacceptable au nom canadien" (Id., ibid.).

M. Saint-Laurent se trouve en excellente compagnie.

"Nous avons pleine confiance que notre chef libéral à Ottawa, l'hon. M. King, saura rallier autour de son auguste personne les meilleurs éléments de la nation canadienne sur un projet acceptable à tous" (Id., ibid.).

M. Saint-Laurent a affirmé le 13 novembre que son chef avait déclaré à des légionnaires qu'il est indiscutable que le drapeau canadien devrait reproduire l'Union Jack.

"Une motion point à l'horizon et doit faire l'objet d'un débat devant l'Assemblée législative; il ne devrait pas être difficile de faire l'unionnisme autour d'elle si seulement on veut en soigner la phraseologie et la rédaction de façon à ne froisser les susceptibilités de personne et de n'exprimer que les désirs légitimes de la population française et catholique de la province de Québec" (Id., ibid.).

Les libéraux provinciaux se préparaient donc à appuyer la motion Chaloult sur le drapeau comme ils ont appuyé la motion Chaloult sur la conscription.

Echec de la Russie sur l'élection du président — L'attitude de Washington — Le coût de la Grande Guerre II — Un sénateur étatsunien veut faire ajourner le prêt à l'Angleterre

L'Assemblée générale de l'O.N.U. a élu hier comme son président M. Paul-Henri Spaak, ministre des Affaires étrangères de Belgique. Dès cette première décision de la nouvelle société internationale, l'Union soviétique a tenté de faire élire un autre candidat et a perdu la partie. Lorsque M. Angel, de Colombie, qui était président de la Commission préparatoire, et qui a été élu président à l'ouverture de la réunion, a annoncé l'élection d'un président, le vice-président de la délégation soviétique, M. Gromyko, ambassadeur russe à Washington, a demandé la parole et a dit que sa délégation attachait une grande importance à cette élection et proposait la candidature de M. Trygve Lie, ministre des Affaires étrangères de Norvège, à cause de sa compétence personnelle et des services rendus par son pays dans la guerre.

Immédiatement après, M. Rzymowski, de Pologne, a secondé la proposition soviétique; puis M. Manuisky, délégué de l'Ukraine, a proposé que M. Lie soit élu par acclamation. Cette proposition venait en conflit avec les règles de procédure de l'Assemblée générale qui stipulent que les élections se font au scrutin secret. Le délégué danois, M. Rasmussen, a ensuite dit quelques mots en faveur de M. Lie, puis le président provisoire a ordonné le vote pour décider si l'élection se ferait ou non au scrutin secret. Mais M. Gromyko est intervenu et a demandé un vote sur la proposition d'élire M. Lie par acclamation. Ce feu croisé de motions a produit quelque confusion, si bien que M. Manuisky a voté à la fois pour le scrutin secret et pour l'élection de M. Lie par acclamation.

Finalement quinze délégations votèrent en faveur du scrutin secret et seulement neuf pour l'élection par acclamation. En proposant la candidature de M. Lie, M. Gromyko avait affirmé qu'il avait l'appui des Etats-Unis, et en effet les délégués avaient appuyé M. Lie dans des conversations avec divers autres délégués. Sur les deux votes de procédure, les Etats-Unis se sont abstenus. Dans le scrutin secret qui a été pris ensuite, M. Spaak, dont la candidature était connue d'avance mais n'avait pas été formulée officiellement devant l'Assemblée, a eu 28 votes, contre 23 pour M. Lie, les Etats-Unis votant cette fois avec la Russie.

Ce premier vote de l'O.N.U. reflète une situation inquiétante, issue de la conférence de Moscou. L'opposition de la délégation soviétique à M. Spaak est attribuée au fait que le ministre belge est un ami de l'Angleterre et un partisan du projet d'union politique entre les démocraties de l'ouest de l'Europe, projet que la Russie a combattu. Or dans cette manœuvre les Etats-Unis se rangent avec l'U.R.S.S. Un correspondant disait ces jours derniers, à propos du mécontentement des Anglais parce que la conférence de Moscou n'a pas résolu les problèmes qui intéressent le plus l'Angleterre, que la délégation de Washington s'efforcerait sans doute de dissiper cette mauvaise impression. Le vote d'hier est plutôt de nature à confirmer les craintes britanniques que Moscou aurait réussi à rendre moins étroite l'association anglo-étatsunienne.

LE CHOIX DU SECRETAIRE GENERAL

Une nouvelle occasion va se présenter tout de suite de vérifier cette indication, s'il se produit une épreuve de force à propos de l'élection du secrétaire général. Des correspondants prévoient une manœuvre soviétique à ce sujet. Comme c'était le cas pour M. Spaak, plusieurs délégués sont sympathiques à la candidature de M. Pearson, l'ambassadeur canadien à Washington. On répète que le poste aurait été offert au général Eisenhower qui aurait refusé. Or la "Press Association" rapporte aujourd'hui que les Russes songent à présenter M. Vladimir Simic, de Yougoslavie, et que certains petits pays songent à faire revivre la candidature de M. Anthony Eden, qui a été un temps le candidat favori mais dont il n'était plus question. Les Etats-Unis et l'Angleterre appuieraient M. Pearson.

Si les Russes ont combattu la candidature de M. Spaak parce qu'il est pro-britannique, on comprend qu'ils veulent faire échec à celle de M. Pearson. Si dans ce cas les Etats-Unis allaient opter pour un candidat de Yougoslavie, le pays qui représente le plus typiquement les régimes terroristes suscités par les Soviets dans leur zone, alors l'Angleterre pourrait grouper autour d'elle un bon nombre de petits Etats qui craignent surtout la Russie. La France qui semblait bien placée pour jouer ce rôle a compromis sa position parce que le président de Gaulle a joué à plusieurs reprises la carte russe afin de forcer la main à Washington et à Londres; et l'Angleterre en hériterait si Washington semble apaiser Moscou au détriment de Londres.

L'Assemblée générale doit compter sept vice-présidents, et on croit que les grandes puissances se sont entendues là-dessus; chacune d'elles prendra une des vice-présidences, et les deux autres iraient à l'Inde et au Venezuela. Il y aurait aussi des accords des Cinq pour la distribution des présidences des divers comités au sein de l'Assemblée générale: questions de politique et de sécurité; l'Ukraine; questions économiques; la Pologne; questions sociales; la Nouvelle-Zélande; trusteeships; l'Uruguay; questions administratives; la Syrie; questions juridiques; Panama. Ces diverses nominations auraient lieu après la lecture du rapport de la Commission préparatoire, et le discours présidentiel du nouveau président de l'O.N.U., M. Spaak.

M. Godbout, fidèle à ses serments, n'a-t-il pas rompu avec le parti libéral fédéral et le parti libéral provincial pour épargner au moins la dure nécessité de renouer la dernière élection? Le Canadian Libéral n'est-il pas l'organe officiel de cette dissidence?

Les libéraux provinciaux, seraient-ils

La séance d'aujourd'hui a commencé à 10 h. 15 ce matin (5 h. 15 ce matin à Montréal). Un des délégués de l'U.R.S.S., celui de l'Ukraine, M. Manuisky, a proposé qu'à l'avenir l'Assemblée ne puisse pas voter pour quelqu'un qui n'aurait pas été mis en candidature et dont le choix n'aurait pas pu être discuté; il a préconisé aussi le vote ouvert au lieu du scrutin secret; hier M. Spaak a été élu président sans avoir été mis en candidature et par un vote secret. D'autres propositions ont surgi alors et le président a fait remarquer qu'on discutait trois choses à la fois; il a suggéré que ces problèmes soient référés au comité juridique, la procédure temporaire demeurant en vigueur en attendant. Le délégué ukrainien a accepté cette suggestion.

Le délégué cubain, M. Cisneros, a demandé une modification du rapport de la commission préparatoire quant au comité directeur de l'Assemblée; ce comité serait composé de 14 membres, dont les Cinq. M. Cisneros a demandé ou bien que ce comité soit composé des 51 membres, ou bien que son autorité soit limitée et que ses membres ne soient pas rééligibles, ce qui diminuerait l'emprise des Cinq. Plusieurs délégués se plaignent de la prépondérance des grandes puissances dans la nouvelle société internationale. Dans son discours inaugural ce matin, M. Spaak a abordé le sujet en disant que la décision prise à San-Francisco accorde aux Cinq un rôle dominant dans l'O.N.U., et que le système adopté alors doit être suivi.

Il est possible que l'Australie demande que l'on s'écarte sur un autre point des recommandations de la commission préparatoire, en renversant sa décision que les quartiers généraux de l'O.N.U. s'installeraient près de New-York ou de Boston. L'Australie voudrait proposer de nouveau le choix de San-Francisco. Le maire de cette ville, M. Lapham, a envoyé un télégramme qui est publié aujourd'hui dans le journal officiel, et où il demande que la décision soit reconsidérée.

Le Conseil de sécurité ne sera probablement pas formé avant demain. Une lutte s'esquisse entre le Canada et l'Australie pour le siège qui doit aller à un dominion britannique; les cinq autres sièges non permanents iraient à la Colombie, pour représenter l'Amérique du Sud; au Mexique, pour l'Amérique centrale; à la Belgique, pour l'Europe occidentale; à la Pologne, pour l'Europe orientale, et à l'Egypte, pour le Proche-Orient. Il est rumeur que les chefs de délégations des Cinq se réuniront ce soir pour tâcher de s'entendre sur le choix du secrétaire général; il est possible cependant que l'on attende l'arrivée de M. Vichinsky, le chef de la délégation soviétique qui n'arrivera pas à Londres avant samedi. En attendant c'est M. Gromyko qui dirige les délégués russes.

M. Vichinsky est à Sofia afin de guider le gouvernement bulgare dans la réforme ministérielle recommandée par les Trois à Moscou. Ce matin un communiqué conjoint de la Russie et de la Bulgarie annonce que les entretiens entre les représentants des deux pays se sont terminés "dans une atmosphère d'entente et de cordialité complète et mutuelle". Ce communiqué dit que les entretiens ont porté sur la collaboration économique et d'autres questions relatives aux relations des deux pays, mais ne donne pas de détails sur les décisions prises.

DEPENSES DE GUERRE

A Bâle, la Banque des règlements internationaux publie aujourd'hui des chiffres propres à rappeler aux délégués de l'O.N.U. que s'ils réussissent à organiser la vie internationale de façon à empêcher le retour de la guerre, ils feront une opération payante. La Banque estime que la Grande Guerre II a coûté près de quatre fois plus que la Grande Guerre I. Les dépenses des diverses trésoreries du monde pendant le conflit qui vient de se terminer sont de l'ordre de \$680,000,000,000. En convertissant le dollar de 1913 en dollar de 1945, c'est-à-dire en tenant compte de l'augmentation des prix, le coût de la Grande Guerre II s'établirait par comparaison à \$180,000,000,000. Si la même progression devait marquer une Grande Guerre III, ce qui n'a rien d'exagéré si l'on considère le "progress" des armements dans la dernière phase du conflit qui vient de finir, la dépense dépasserait \$2,500,000,000,000.

Une autre nouvelle évoque ce matin les dégâts de la guerre. A Washington, le Congrès sera saisi lundi du bill ayant pour objet de ratifier le prêt de prêt à l'Angleterre. Compte tenu des remboursements qu'il comporte ce prêt de \$4,400,000,000 se résume à un nouveau prêt de \$3,750,000,000. Le sénateur McClellan a suggéré aujourd'hui qu'avant de donner suite à ce projet les Etats-Unis attendent d'avoir reçu toutes les demandes de prêt des autres pays, afin de ne pas se trouver dans une situation embarrassante. Ainsi, dit-il, allons-nous risquer d'offenser la Russie en lui refusant un prêt après en avoir accordé un à l'Angleterre? M. McClellan estime que les demandes de prêts des divers pays éprouvés par la guerre pourraient atteindre \$20,000,000,000 ou \$30,000,000,000. Ce serait une addition substantielle à la dette étatsunienne qui dépasse déjà \$260,000,000,000. Et tout cela c'est à part des fonds de la Banque internationale de reconstruction organisée en vertu des accords de Bretton-Woods, et dont le capital destiné à financer les réparations des pays dévastés sera de \$9,100,000,000. Tous ces chiffres prouvent que le monde n'aura pas d'ici assez longtemps les moyens de se payer une nouvelle guerre. — Paul SAURIOL

Choses d'hier et d'aujourd'hui

"C'est en résistant aux passions, et non en leur cédant qu'on trouve la véritable paix du cœur."

Le Grincheux

IMITATION

Bloc-notes

Quatre paroisses

Dans une communication publiée à la fin de 1945 par la Terre de Chez Nous, la Fédération des Sociétés de Colonisation de la province de Québec définit son programme pour l'année 1946. Le premier objectif, c'est de tailler 4 paroisses nouvelles de 250 familles chacune en pleine forêt. Le second, c'est d'établir 20 familles en moyenne dans 50 des 266 paroisses neuves dont le territoire n'est occupé qu'en partie. Le programme des Sociétés diocésaines de colonisation prévoit donc 2,000 nouveaux établissements et 4 nouvelles paroisses.

C'est un langage qui nous paraît beaucoup plus expressif et plus satisfaisant que celui qui a trop longtemps prévalu dans les cercles politiques de Québec et qui consistait à mesurer l'intensité du mouvement de colonisation au nombre de millions votés à cette fin.

Ce n'était là qu'une méthode sommaire et approximative de renseigner la province sur le travail accompli. La valeur de l'argent varie comme chacun a pu s'en rendre compte depuis la guerre et les crédits de colonisation peuvent être plus ou moins heureusement dépensés. Si l'on veut favoriser le travail de défrichement en faisant bénéficier les colons de l'outillage le plus moderne, si l'on veut leur épargner une partie des difficultés et des misères qui furent le lot de leurs devanciers, le coût unitaire d'un établissement sera évidemment beaucoup plus élevé qu'il y a vingt ans. La paroisse nous paraît une unité de mesure idéale en matière de

colonisation. C'est un vocable qui possède une grande puissance d'évocation et qui marque mieux que tout autre les étapes de cette conquête pacifique de notre sol québécois. Quatre paroisses, autant de nouvelles cellules de vie française et catholique qui viennent agrandir la patrie.

La visite du général Eisenhower

Le passage au Canada de l'ancien commandant en chef des armées alliées en Europe, le général Dwight Eisenhower, est sûrement plus qu'un événement social, même si le grand soldat est accompagné de Mme Eisenhower. Ce n'est pas non plus une tournée triomphale en l'honneur du général qui a conduit les armées alliées à la victoire contre l'Allemagne puisque l'on a retenu les manifestations populaires et que le distingué visiteur ne s'est même pas arrêté à Montréal.

Les dépêches ont déjà laissé entendre que le général Eisenhower profiterait de son passage à Ottawa pour discuter avec le général Foulkes et d'autres chefs militaires canadiens les problèmes de la défense conjointe du Canada et des Etats-Unis. Il y a probablement davantage. Les entretiens que le général Eisenhower aura avec les chefs du gouvernement et de l'armée au cours de ce bref voyage en notre pays serviront vraisemblablement de préliminaires aux négociations que le Canada entreprendra prochainement avec le futur conseil de sécurité de l'Organisation des Nations-Unies.

En ratifiant la Charte de San-Francisco, le Canada s'est engagé à fournir sa quote-part des forces armées dont le Conseil de Sécurité devra pouvoir disposer pour main-

tenir la paix dans le monde. Comme les autres membres signataires, il s'est cependant réservé le droit de négocier avec le Conseil le chiffre de cette contribution. C'est pourquoi tous les projets annoncés au cours de la dernière session par les ministres de la Défense nationale, MM. Douglas Abbott et Colin Gibson, n'avaient qu'un caractère provisoire. Il fallait attendre l'issue de ces négociations qui doivent se tenir dès les prochains mois pour établir définitivement la politique militaire du Canada.

Les Etats-Unis ne peuvent rester indifférents à cette politique militaire d'un pays voisin et c'est très probablement l'explication de la visite du général Eisenhower.

Migrations de guerre

On a souvent entendu parler des mouvements de population provoqués par notre participation à la guerre et l'effort industriel qu'il a nécessité. Une récente publication du ministère fédéral de la Reconstruction intitulée "Répartition et effets de l'expansion de l'industrie en temps de guerre au Canada de 1939 à 1944" nous fournit des chiffres intéressants sur ces mouvements de population. Comme on pouvait le prévoir, ces migrations de guerre ont favorisé les centres industriels aux dépens des régions rurales, elles ont même favorisé les provinces en partie industrialisées aux dépens des provinces purement agricoles.

Trois provinces ont bénéficié de ces mouvements de population: ce sont la Nouvelle-Ecosse, l'Ontario et la Colombie, qui ont reçu respectivement 8,000 âmes, 56,000 âmes et 90,000 âmes. Six provinces ont perdu du monde du fait de ces migrations: les pertes sont de 7,000

Vote de confiance pour M. Marquette

Les membres de la Fraternité veulent garder M. Marquette à leur tête — Ils ne veulent pas sa démission comme officier de la Fraternité

"J'ai toujours dit que la journée où la Fraternité n'aurait plus besoin de moi et moi dirait de démissionner de mon poste, je le ferais volontiers. Mais avant de m'en aller, j'ai voulu savoir votre opinion, car la Fraternité vous appartient à vous, c'est à vous à décider et non pas à un groupe de quelques individus."

Ainsi s'exprimait hier au cours d'une assemblée convoquée et pré-

Avis de décès

CHARBONNEAU. — A Montréal, le 11 janvier, à l'âge de 79 ans, 8 mois, est décédé Bruno Charbonneau, ancien échevin du quartier Villiers, demeurant à 7390 St-Denis, époux en premières nocces d'Adèle Villeneuve et en secondes nocces d'Yvonne Lavigne. Les funérailles auront lieu lundi. Le convoi funèbre partira des salons Henri Allard, 7448 St-Denis, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Cécile, où le service sera célébré à 9 heures, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister.

Remerciements

MARCOTTE. — Madame Veuve Alfred Marcotte et ses enfants remercient sincèrement les religieux et les religieuses, les parents et les amis et toutes les personnes qui leur ont offert des condoléances lors du décès de l'abbé Jean-Louis Marcotte, du Collège de Montréal.

Service anniversaire

TESSIER. — Le mardi, 22 janvier, à 10 heures, dans l'église des Cèdres, sera chanté un service anniversaire pour le repos de l'âme de Mlle Angéline Tessier, fille de Laurent Tessier et d'Aurèle Deguis, décédée et sœur de l'abbé Charles Tessier, de Larose, Louisiane. Cordiale invitation aux parents et amis.

Nécrologie

BEAUCHEMIN. — A Montréal, le 9, à 79 ans, Mlle veuve Philibert Beauchemin, née Annade Senécal, 2822 Centre.
BERGON. — A Hull, le 10, à 36 ans, Lucien, fils de feu Adrien Bergeron et de feu Anastasie Lacombe.
CLANCY. — A Montréal, le 9, George-Thomas Clancy, époux de Margaret O'Donnell, 2334 Clancy.
COURVILLE. — A Montréal, le 9, à 66 ans, Raymond Courville, époux de feu Clara Lafite, 1830 Cartier.
DONFRAIS. — A Montréal, le 10, à 78 ans, Nicolas Donfris, époux de feu Constante Sorella.
DUPONT. — A Montréal, le 9, à 53 ans, Joseph Dupont, 7245 St-Denis.
DUSSAULT. — A Montréal, le 9, à 46 ans, Michel Dussault, époux de Gertrude Brien.
ELLISON. — A Montréal, le 9, à 60 ans, Herménégilde Ellison, époux de Gertrude Daoust, 6337 Casgrain.
GAGNON. — A St-Jacques le Mineur, le 10, à 87 ans, Mlle veuve Lucien Gagnon, née Armande Lussier.
LANDER. — A Bowmanville, le 8, à 4 ans, Pierre-John Lander, fils de M. et Mme David J. Lander, 22 est rue King.
LEFEBVRE. — A Montréal, le 9, à 77 ans, Joseph Lefebvre, époux de feu Marie-Louise Leduc.
LESPERANCE. — A Montréal, le 8, à 51 ans, Mme Napoléon Lesperance, née Julie Gauthier, 4291 Ste-Catherine est.
O'CONNOR. — A Montréal, le 9, à 65 ans, Thomas O'Connor, époux d'Assida Lalonde, 6655 Desmarais.
PONTBRIAND. — A Montréal, le 9, à 51 ans, Emilie Pontbriand, épouse de Mlle Marie Chertier.
ROY. — A Montréal, le 9, à 31 ans, Donat Roy, époux de Mira Rondeau.
ROY. — A Montréal, le 10, Irène, fille de feu M. et Mme J.-B. Roy.
ST-PIERRE. — A Montréal, le 9, à 41 ans, Armand St-Pierre, époux de Blanche Meese, 2427 Notre-Dame est.
TABAH. — A Outremont, le 9, à 73 ans, Joseph Tabah, époux de Sarah Lawand, 220 ave Willowdale.

A L'ETRANGER

Boston, 8 janv. — A Boston, à 61 ans, est décédé le Dr Thomas Barbour, directeur du musée de l'Université Harvard et du musée de Zoologie comparative. Il était reconnu comme l'un des plus grands naturalistes du monde actuel. Il était aussi professeur de la zoologie au sein de Harvard, gardien à l'Institut Atkins, de l'arborescent Arnold, et à Soledad, Cuba, conservateur honoraire des livres relatifs au Pacifique à la bibliothèque Harvard et président du musée d'histoire naturelle de la Nouvelle-Angleterre. Les premiers écrits du Dr Barbour sur la zoologie furent publiés alors qu'il était étudiant de première année à Harvard. Depuis, il a organisé plusieurs expéditions dans tous les secteurs du monde et obtenu une renommée internationale dans ce champ d'activités. Ces expéditions l'ont entraîné en Chine, aux Indes, en Birmanie, au Japon, dans l'Amérique centrale et en Amérique du Sud, de sorte que partout, il fut reconnu comme une autorité compétente dans la répartition géographique des reptiles et des amphibiens.
Né à la vigoureuse Martha, fille de William et Julia Sprague Barbour, le Dr Barbour fit ses études primaires à l'école Brownings à New-York et fit son diplôme de Harvard en 1906. Il reçut des doctorats honorifiques de Harvard et de Dartmouth.
Le Dr Barbour était l'auteur de plusieurs livres, dont "That voyage of the Redoubt", de naturaliste sur la Floride "Naturalist at large" et "A Naturalist in Cuba".
Durant la première guerre mondiale, il fut choisi et engagé au Service d'intelligence en Amérique latine pour le gouvernement des Etats-Unis, à cause de sa familiarité avec les conditions, la langue et la politique de la région. Il fut aussi attaché au War Trade and Shipping Board et à la Food and Fuel Administration, en Havane.
Le docteur fut aussi délégué de Harvard au premier congrès des sciences pan-américain à Santiago, au Chili, en 1907, et trois ans plus tard il fut le délégué de l'Université à la fondation de l'Université nationale à Mexico.
Washington, 8 janv. — En Allemagne, à 83 ans, est décédé Carl Henry Goodwin, de New-Hampshire, directeur de la Croix-Rouge américaine en service avec les troupes américaines en Allemagne occupée.
Akron, Ohio, 8 janv. — A Akron, à 80 ans, est décédé Mme Gertrude Penfield Seiberling, nationallement connue comme une amie de la musique. Elle était la femme de Frank A. Seiberling, un pionnier dans l'industrie du caoutchouc. Avec son frère, M. O. W. Seiberling, il était le fondateur de la compagnie Goodyear Tire and Rubber, en 1898.

sidée par lui personnellement, M. Paul-Marquette, officier de la Fraternité des employés de tramways et des autres transports, M. Marquette parlait devant quelque 600 membres de la même Fraternité de Montréal.

Aussitôt après cette déclaration, le confrère Joseph Morin s'est levé pour proposer un vote de confiance en faveur de M. Marquette, vote qui a été secondé unanimement par toute l'assemblée. Tous les employés se sont levés comme un seul homme pour prouver qu'ils tenaient à conserver à leur tête celui qui leur avait tant aidé dans le passé.

Convocation personnelle

M. Marquette a bien spécifié au début de son allocution qu'il avait convoqué cette assemblée de son propre chef, comme individu, et non comme officier de la fraternité.
M. Marquette a dit qu'il avait convoqué les employés de tramways après avoir appris que les officiers de la Fraternité venant de Toronto avaient adressé une lettre aux membres de la Fraternité touchant certaines clauses de leur dernier contrat sans lui en avoir parlé préalablement. "On est venu m'apprendre la nouvelle après que les lettres eurent été adressées et on m'annonça la chose en très bon anglais."

"Je ne voudrais pas, dit M. Marquette, soulever des questions de langage ou de races, mais ici dans la province de Québec, nous avons droit à notre langue. Et de plus, dans le Québec, on a l'habitude d'être consulté avant de se faire assommer (sic). Ici, avant de faire un pique-nique, on avertit les gens qu'il doit y avoir un pique-nique et avant de donner un coup de pied à quelqu'un, on l'avertit d'avance qu'on va lui en donner un."

De la confiance !

M. Marquette a éclairci sa pensée ici en rappelant une vérité élémentaire dans tout syndicalisme ouvrier: "Je n'aime pas qu'on nous consulte après que les coups sont faits. Tout mouvement ouvrier doit être basé sur la compréhension et la confiance. Je considère comme presque une insulte, que l'on ne m'ait pas consulté, comme président national adjoint de la Fraternité des employés de tramways et comme président du local 210, avant d'écrire cette lettre aux membres de l'union. Je veux de la confiance et de la compréhension dans notre mouvement ouvrier. Si vous n'avez pas confiance en moi ou en d'autres, on peut faire du ménage!"

L'autorité: la masse

Et plus loin: "Le mouvement doit vivre et le mouvement va vivre. Je suis prêt à lutter contre des amis pour défendre la masse. La masse passe avant les individus. Si l'on croit que d'autres peuvent mieux faire que moi et si vous le voulez, je m'en irai. Mais je ne soumettrai jamais à l'autorité; et la première autorité que je reconnais, c'est la masse."
"Mais si l'on veut me remplacer, on ne me remplacera pas par quelqu'un qui ne parle pas votre langue ni la mienne. Je ne veux pas qu'on détruise ce que l'on a construit ensemble jusqu'ici. Je n'ai pas l'intention de nuire à votre fraternité. C'est à vous à mener vos destinées. Mais qu'on ne vous fasse pas accepter ce que vous ne voulez pas. Le mouvement appartient à ses membres."

"A ceux qui m'ont demandé si j'avais démissionné de la Fraternité, j'ai répondu que je ne le savais pas, parce que je ne savais pas ce que vous, vous pensiez de moi. Aussi ai-je voulu vous convoquer en assemblée ce soir, pour vous demander votre opinion."

Imprimés de deuil

MEMOIRES — REMERCIEMENTS
Imprimés ou gravés

Prix et spécimens sur demande

L'Imprimerie Populaire, Limitée
120, Notre-Dame est. Montréal
Tél. 251-3381

CALENDRIER

1er mois JANVIER 31 jours
Demain: SAMEDI, 12 JANVIER 1946.
S. FERREOL, évêque et martyr.
Lever du soleil, 7 h. 40.
Coucher du soleil, 4 h. 37.
Lever de la lune, 0 h. 46.
Coucher de la lune, 1 h. 54.
Nouvelle lune, le 3 à 7 h. 30m du matin.
Pleine lune, le 17, à 9 h. 46m du soir.
Dernier Quartier, le 24, à 11 h. 50m du m.

JANVIER 1946						
Dim.	Lun.	Mar.	Mer.	Jeu.	Ven.	Sam.
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Ce journal est imprimé au no 430 rue Notre-Dame est. A Montréal, par l'imprimerie populaire (à responsabilité limitée), éditeur-proprétaire. — Georges Pelletier, directeur-gérant.
La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi pour réimpression, de toutes les nouvelles publiées par la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'Agence Reuters, ainsi que de toutes les informations locales que le "Devoir" publie. Toute réimpression de dépêches ou de nouvelles de "Devoir" sont également réservées.
Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

"Quand j'ai voulu convoquer cette assemblée, on m'a dit: — Ne la convoquez pas, la constitution vous le défend. Je regrette, elle est déjà convoquée."
Contremandez-la!
— Je regrette, mais je n'ai pas envie de me tuer.
— Un mouvement ouvrier est supérieur à un individu.
— Peut-être, mais un homme mort ne peut plus aider les autres. Car j'ai l'intention de vous être utile, de dire M. Marquette, en terminant ce discours.

Je n'ai pas la pensée, continue-t-il, de laisser la fraternité et je ne peux prédire l'avenir. Mais je suis conscient que le chef ouvrier doit laisser le jour où ses efforts ne sont pas appréciés.

"Quand j'ai dit que je ne sais pas si je vais démissionner, c'était parce que je ne connaissais pas le désir des employés. Avant de m'en aller, je voulais savoir votre opinion."
L'opinion des employés de tramways fut claire hier; unanimement ils se sont prononcés en faveur de M. Marquette, par un vote de confiance.

Les insultes

Et M. Marquette poursuit: "Ce que je n'ai pas aimé, c'est qu'on est venu me dire à la face: "Pas un homme ne peut se réclamer d'avoir fait quelque chose dans un mouvement ouvrier. Ceux qui ont dit ça n'ont certainement pas connu les jours difficiles de la Fraternité de tramways. Aujourd'hui que le gros de la tâche est fait on veut enlever le crédit à ceux qui le méritent."

M. Marquette avait déclaré bien clairement au début qu'il n'avait rien contre la fraternité, et tout au cours de son discours aucun nom ne fut mentionné ni aucune personnalité ni faite.

M. Marquette a aussi dit qu'il n'avait pas participé aux dernières négociations entre l'union et la compagnie parce qu'on lui avait dit qu'il était préférable de ne pas le faire. Il a dit savoir que dans le contrat, il y avait certains articles qui ne satisfaisaient pas les employés et que la clause de la "rotation" laissait particulièrement à désirer. Bien que le contrat ait été signé pour un an, M. Marquette a dit qu'il y avait moyen de s'entendre si les parties signataires voyaient les erreurs et s'entendaient pour les régler; ceux qui ont admis n'aurait certainement pas considéré la chose."

Solde augmentée pour les militaires

Programme partiel des forces armées canadiennes en temps de paix

Londres, 11 (C.P.) — Le ministre de l'air Colin Gibson, qui est à conférer avec les autorités du gouvernement anglais, a révélé partiellement hier le programme des forces armées en temps de paix au Canada. Le colonel Gibson a déclaré à une conférence de presse que le gouvernement canadien se proposait d'augmenter le solde des militaires des trois armes au même niveau que ce que les membres de l'armée permanente gagneraient dans la vie civile. Cette politique suit celle mise en œuvre récemment par le gouvernement travailliste anglais et elle prévoit des taux uniformes de solde pour les trois armes.

En passant en revue le programme des forces armées, le colonel Gibson a parlé particulièrement de l'avenir des forces d'occupation canadiennes en Europe. Il a affirmé que neuf escadrons du C.A.R.C. servant à l'occupation seront retirés graduellement en juin, et que l'Angleterre désire que le Canada maintienne une certaine force d'occupation en Europe et que cela sera considéré. L'armée peut préparer un programme pour la réduction des troupes d'occupation, lequel prendra effet au même moment où le C.A.R.C. commencera à se retirer en juin.

Le colonel Gibson a déclaré aux correspondants que le Dominion gardera ses missions aériennes à Londres et à Washington et qu'il y aura probablement échanges d'officiers entre le C.A.R.C. et la R.A.F., ce qui favorisera les échanges d'information. Le ministre de l'air a en fin ajouté que la plus grande partie des terrains d'aviation au Canada appartenant au C.A.R.C., seront remis au ministère du Transport pour usage civil. Toutefois, le Canada ne désire pas que le Canada maintienne une certaine force d'occupation en Europe et que cela sera considéré. L'armée peut préparer un programme pour la réduction des troupes d'occupation, lequel prendra effet au même moment où le C.A.R.C. commencera à se retirer en juin.

Feu M. E. Pontbriand

Nous apprenons le décès de M. Emilie Pontbriand, directeur des loirs à la Marine Industries, de Sorel, survenu mercredi matin au pavillon Le Royer de l'Hôtel-Dieu, à l'âge de 51 ans. Il était le frère de M. Philippe Pontbriand, c.r., recorder de la ville de Sorel, et beau-frère de M. Joseph Simard, président de la Marine Industries. Il laisse dans le deuil, outre sa femme, née Chartier (Elodie), deux fils, Roger et Jean; deux filles, Micheline et Monique; ses frères, MM. Georges, Etienne, industriel, Lucien, de Marine Industries, et Philippe; ses sœurs, Mmes Joseph Simard (Blanche) et Edouard Gauthier (Yolande); ses beaux-frères, MM. Joseph Simard et Edouard Gauthier, directeur-gérant de Provincial Theaters, ainsi que de nombreux neveux et nièces.
Les funérailles auront lieu samedi matin, le 12 courant, à 10h., en l'église paroissiale de Saint-Joseph de Sorel, et l'inhumation se fera au cimetière de l'endroit.
Le Devoir offre ses sympathies.

Assemblées syndicales

Le syndicat des tailleurs de pierre tiendra son assemblée régulière au local habituel, 1231 est, rue De-Montigny, à 8 h. 15.

Ce soir, à 1231 est, rue De-Montigny, aura lieu l'assemblée régulière du syndicat des hôpitaux à 8 heures 15.

Le Dr Vivian au Cercle Universitaire

Hôte de la Commission d'hygiène de la ville de Montréal — Paroles françaises — L'exemple de la province de Québec — Eloge du Dr Groulx — Remerciements aux journaux

La Commission d'hygiène de la ville de Montréal a tenu sa réunion, hier midi, au Cercle Universitaire. L'hôte d'honneur était le docteur Percy Vivian, qui vient de démissionner comme ministre de la Santé et du Bien-Etre social dans le gouvernement Drew pour assumer le poste du département de médecine sociale à l'Université McGill.

M. J.-O. Asselin présidait la réunion. Il avait à ses côtés, outre M. Vivian, le maire Houde, le Dr Adélard Groulx, directeur du Service de santé de la ville de Montréal, et le Dr Meakins, de l'Université McGill. On remarquait également la présence des représentants du département de médecine préventive de McGill et du service d'hygiène de la ville de Montréal. Au cours de la réunion, le Dr Groulx a présenté son rapport préliminaire sur la santé à Montréal en 1945 dont on lira un aperçu dans une autre colonne.

Le Dr Vivian souligne l'importance de la médecine préventive. Il croit que les gouvernements dépensent en général trop d'argent pour les routes et pas assez pour la santé. L'ancien ministre ontarien rend hommage aux initiatives de la province de Québec dans le domaine de la santé et de la prévention des maladies. Il note que la province d'Ontario a inauguré un système d'unités sanitaires sur le modèle des unités sanitaires établies dans nos comtés québécois et cela à la suite d'une visite qu'il a faite dans nos régions rurales avec le sous-ministre provincial de la Santé, le Dr Jean Grégoire.

M. Vivian signale les initiatives prises par l'Université de Montréal dans le domaine de l'hygiène sociale et de la médecine préventive. Il félicite aussi le Dr Groulx pour le beau travail qu'il accomplit dans la métropole et rend hommage à sa compétence.

Le Dr Vivian possède une élocution sympathique, discrète et convaincante. Il nous donne le plaisir de commencer son allocution par des paroles françaises et s'engage à revenir devant la Commission avec un discours français plus élaboré. Le maire Houde n'a pas manqué l'occasion de féliciter M. Vivian de sa délicatesse à l'endroit des convives de langue française.

Le maire Houde appuie sur la nécessité de la médecine préventive et sur son développement. Les deux fleaux qui menacent notre ville, dit-il, sont le cancer et la tuberculose. Il faudrait donc plus de lits dans les hôpitaux afin d'hospitaliser ceux qui souffrent de ces maladies.

Le maire Houde, au nom de la Commission, lit une résolution de remerciements à l'endroit des journaux pour leur collaboration en faveur de la santé montréalaise et leur demande de la continuer.

L'arbitrage pour les pompiers

Les membres de la Fraternité canadienne des employés d'incendie, local 1, à leur assemblée régulière mercredi, le 9 janvier, ont autorisé leur exécutif à faire les démarches nécessaires auprès de la Commission des relations ouvrières de Québec, pour obtenir la conciliation et l'arbitrage, relativement au renouvellement de leurs contrats collectifs avec la ville de Montréal dont la date d'expiration était le 30 novembre 1945. Des propositions d'amendement avaient déjà été faites à la ville, mais celle-ci n'avait répondu que le 20 décembre, après expiration du contrat, et n'avait du reste consenti que des changements mineurs.

M. Bégin reçoit son personnel

Québec, 11 (D.N.C.). — M. J.-G. Bégin, ministre de la Colonisation, a reçu hier après-midi les vœux des employés de son ministère, qui sont allés lui rendre visite à son bureau. Le ministre les a reçus accompagnés de son sous-ministre, M. Stanislas Bégin, de son secrétaire privé, M. Armand Roy, et des principaux chefs de départements du ministère. M. Bégin a donné la main à chacun des membres du personnel et a eu un bon mot pour tous ses collaborateurs.

Nommé représentant

Québec, 11 (D.N.C.). — Le Dr Archambault Désy, récemment élu maire de Montréal-Nord, a été nommé représentant des municipalités de Montréal-Nord, de Montréal-Est, de St-Michel et de Montréal-Est, dans la Commission métropolitaine.

AVIS IMPORTANT

Messieurs J.-A. Groulx, Georges Schaefer et A. Giroux, — employés pendant de nombreuses années à la direction de la Maison Bertrand, Foucher, Bélanger Inc., — annoncent aux Messieurs du Clergé et aux communautés religieuses l'ouverture des Ateliers d'Art Liturgique, et invitent cordialement leurs clients à visiter leur salle d'échantillons située à 29 est, rue St-Jacques, tél. PL. 3365. (Porte voisine des Editions Fides).

La Fédération Française

Par Jean de La Roche et Jean Gottman

Un ouvrage de haute qualité et d'une grande utilité pour les éducateurs, hommes d'affaires professionnels, enfin tous ceux qui s'intéressent aux choses d'actualité. Un livre remarquable, près de 700 pages et 30 photographies, sur la vie et les moeurs des grands peuples de l'Afrique blanche, Afrique noire, Océan Indien, Union Indochinoise, Océan Pacifique Austral, Océan Atlantique de l'Ouest, les Etats-Unis.
Une source de renseignements intéressants: une petite encyclopédie.
Expédié par la poste: \$4.00 franco.

Comptoir Postal du Livre

786 Gifford, Montréal — FR. 9091

La menace de grève dans les salaisons

Elle continue aujourd'hui de peser sur cette industrie

Winnipeg, 11 (C.P.) — La menace d'une grève nationale des douze mille employés de salaisons continue de peser sur cette industrie, aujourd'hui. Les chefs de l'union des employés des salaisons d'Amérique (C.I.O.) se préparent à rencontrer les employés de la compagnie Burns à Edmonton.

L'exécutif de l'union a rencontré les employés de la compagnie Swift Canadien hier, mais on n'a révélé aucun détail sur la nature des entretiens. On se réunit de nouveau le 15 janvier. Les employés de trois grandes salaisons de Winnipeg, Canada Packers, Swift Canadien et Burns, prendront le vote les 16, 17 et 18 janvier respectivement.

Les employés de New Westmins ter, C.C., ont déjà autorisé les chefs de leur union à déclarer la grève si "l'accord de Winnipeg, tel que conclu par l'union, n'est pas accepté".

Un vote de grève sera probablement pris aussi le 13 janvier à Prince-Albert, a rapporté hier M. Roy Rodgers, président du local 234.

Les chefs de l'union, à Toronto et à Regina, n'ont pas encore de plans définis au sujet de la grève, mais à Vancouver, M. William Symington représentant international, a déclaré que l'attitude des employeurs à Winnipeg, au sujet de l'entente, cause un "trouble profond parmi les employés".

Dommages de \$2,900

Le juge Théodule Rhéaume, de la Cour supérieure, vient de rendre jugement dans la cause de M. Hector J. Boyd, de Lachine, contre John William Davis, intente à la suite d'un accident de la route. L'action était au montant de \$28,000 et le juge a accordé \$2,932.77 au demandeur.

L'accident est survenu sur la rue Grace, à Lachine, le 14 novembre 1943. Le demandeur réclamait \$28,000, alléguant que son fils mineur souffrait d'une incapacité permanente d'au moins 60%.

La Cour, dans son arrêt, maintient la responsabilité du défendeur, mais elle souligne que la preuve n'a pas démontré que l'incapacité de l'enfant était permanente.

Une somme de \$2,000 est, dans les circonstances, une compensation raisonnable, note le juge. Une somme supplémentaire de \$932.77 est allouée pour frais médicaux et autres dépenses.

M. Charles Vining devient président

La Newsprint Association of Canada annonce aujourd'hui que M. Charles Vining, président de cette association depuis 1934, devient président du comité exécutif et est remplacé, comme président général, par C. R. M. Fowler, qui est également président de l'Association des papeteries canadiennes (Canadian Pulp and Paper Association). Comme président du comité exécutif de la N.A.C., M. Vining continuera de s'intéresser aux questions relatives à l'industrie du papier, journal, par ailleurs, le fait que M. Fowler sera président des deux associations permettra une représentation complète et unifiée de l'industrie de la pulpe et du papier dans les questions d'intérêt général et les problèmes communs.

Le piquetage est commencé à New-York

New-York, 11 (A.P.) — Le piquetage autour des principaux édifices de la compagnie américaine de téléphone et de télégraphe, par l'association des employés préposés aux communications, a commencé ce matin à 6 h. 30. Il semble bien que la grève affectera tout le système national du téléphone.

Des cordons de piqueteurs ont aussi été postés à la plus grande centrale d'échange téléphonique de la compagnie Bell, du New-Jersey, à Newark, et à deux succursales de la compagnie Bell à Détroit.

M. A. Parent ne sera pas candidat

Le président du Syndicat des fonctionnaires municipaux, M. Amédée Parent, a annoncé hier qu'il ne se portera pas candidat à ce poste pour un nouveau terme. M. Parent a fait cette déclaration pour mettre fin aux rumeurs qui circulent à l'effet de sa candidature à la présidence, à l'Assemblée générale du syndicat des fonctionnaires, qui aura lieu vers la fin du mois de janvier.

PRESCRIPTIONS

5 CHIMISTES À VOTRE DISPOSITION

R service rapide

SERVICE JOUR et NUIT

PHARMACIE MONTREAL
Charles Duquette propriétaire
HA. 7251

"Bloc des fermiers" réclamé

Les cultivateurs albertains veulent sauvegarder les intérêts de l'agriculture et la stabilité générale de l'économie canadienne

Calgary, 11 (C.P.) — Une résolution, adoptée à la séance d'hier matin du congrès d'une durée de quatre jours qui réunit les Fermiers Unis de l'Alberta, aura pour résultat la demande que sera faite à la Fédération canadienne d'agriculture d'organiser à la Chambre des Communes un "bloc des fermiers", afin de "sauvegarder les intérêts de l'agriculture et la stabilité générale de l'économie canadienne".

La résolution a été adoptée par un vote de 74 à 49, après deux heures de discussions. Le parrain de cette résolution était M. George Johnson, orateur de la Chambre du gouvernement provincial qui dirige les Fermiers Unis d'Alberta, et député du comté de Coronation depuis 14 ans.

M. Johnson a défendu le point de vue que la stabilisation des prix des produits agricoles ne pouvait se faire que par une intervention du gouvernement, et par le truchement d'un groupement tel que le bloc des fermiers qui connaissent déjà les Américains.

Ce bloc serait vraisemblablement constitué par des députés venant de régions rurales qui accorderaient leur appui à toute mesure visant à l'amélioration de l'agriculture canadienne. Ce groupement devrait travailler que dans l'intérêt des cultivateurs et n'aurait aucune attache politique.

Cinq jeunes Torontois comparaissent

Cinq jeunes gens comparaissent, hier matin, devant le juge Maurice Tétrault, accusés de possession illégale d'armes offensives. Il s'agit du groupe appréhendé dans une automobile, à la suite d'une chasse à l'homme à une vitesse de 70 milles à l'heure, lundi, entre Beloeil et Chambly.

Des deux jeunes filles, l'une a avoué sa culpabilité et elle recevra sa sentence le 17 du courant. Il s'agit d'Yvonne-D. Massey, âgée de 19 ans, 3 chemin Dundonald, à Toronto. Tous sont d'ailleurs de la ville de Toronto. L'autre, Mary Swanson, sur qui pesait la même accusation, a protesté de son innocence et son procès aura lieu le 17. Quant aux trois jeunes gens, ils se sont tous avoués coupables. Il s'agit de Frank Midghall, 25 ans, 507^e rue Yonge, et Donald Demers, 17 ans. Ils recevront leur sentence le 17, après avoir passé trois jours aux quartiers généraux de la police provinciale.

OUI! MEUBLEZ VOTRE MAISON

CHEZ
A. L. OUPONT
ALUMINIUM COMPLET DE MAISON
4020 EST. STE-CATHERINE — AM 2111
COIN JEANNE D'ARC — PARL. BLVD RUEL

INSTITUT GÉNÉALOGIQUE DROUIN

"Une oeuvre nationale digne de votre encouragement"

1184, rue Saint-Denis (angle Rachel) Montréal
LA. 8151

Immense documentation méthodiquement accumulée, dont 61 millions d'actes de baptême, mariage et sépulture, 32 ans de recherches nationales, Généalogie de tout Canadien français, Franco-Américain ou Acadien. Écrivez-nous pour renseignements et honoraires.

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

3 SOUS LE NUMERO
ABONNEMENTS PAR LA POSTE
EDITION QUOTIDIENNE
CANADA \$6.00
(Scot, Montréal et la banlieue)
Etats-Unis et Empire britannique 8.00
UNION POSTALE 10.00
EDITION HEBDOMADAIRE
CANADA 2.00
Etats-Unis et UNION POSTALE 3.00

Au Japon

Shidehara gardera son poste de premier ministre

Le cabinet nippon tente de sortir de la crise politique — L'ordre de "nettoyage" de MacArthur

Tokyo, 11 (A.P.) — Le vieux premier ministre du Japon Kijuro Shidehara, qui relève de maladie, gardera son poste tandis que son cabinet tentera, en se réorganisant, de sortir de la crise politique où il est présentement. C'est ce qu'ont décidé les ministres aujourd'hui, après une journée pleine de pourparlers.

Quelques ministres ont présenté leur démission au cours de la séance, selon l'ordre de "nettoyage" politique donné par le général MacArthur le 4 janvier, approuvé de sources quasi-officielles. Ils ont cependant refusé de préciser le nombre des démissions possibles.

Ces mêmes informateurs ont aussi laissé entendre que Shidehara avait d'abord désiré la démission en bloc de tous les ministres, mais qu'il avait accepté de demeurer en fonction et de tenter une réorgani-

nisation du cabinet après qu'il eut pris connaissance, à son domicile, des discussions de la séance d'aujourd'hui.

Le chef du secrétariat ministériel, M. Daisaburo Tsugita, a annoncé officiellement cette décision du cabinet. Il a déclaré qu'une autre assemblée se tiendrait pour la désignation des ministres auxquels s'appliquent les directives d'exclusion de MacArthur. Cette réunion ne se tiendra probablement pas avant le 15 janvier, date de la prochaine séance régulière du cabinet. On s'attend à ce que Shidehara puisse être présent à cette séance, après une maladie qui l'a retenu chez lui depuis deux semaines.

Il est possible cependant qu'une réunion spéciale se tienne plus tôt, et l'agence de nouvelles Kyodo annonce que les ministres pourront se réunir demain.

Jean-Paul Decarufel a succombé hier

Armand Turgeon tenu criminellement responsable de cette mort

Les Trois-Rivières, 11 (D.N.C.) — Jean-Paul Decarufel, ce jeune homme de 18 ans, 10 mois, qui a été blessé, dimanche soir dernier, au cours d'une soirée de patinage à l'arena de Shawinigan, par un coup de poing d'Armand Turgeon, a succombé, hier avant-midi, à la fracture du crâne qu'il s'était infligée en tombant à la renverse sous l'effet du coup. Il n'avait pas repris connaissance depuis le moment de l'accident.

Une enquête a été tenue hier après-midi, à la morgue Rousseau et Frère, par le Dr Frank Noël, coroner. Après l'audition d'une douzaine de témoins, les membres du jury ont rendu un verdict accusant Armand Turgeon d'avoir causé la mort de Jean-Paul Decarufel, le tenant criminellement responsable de cette mort, et le coroner a ordonné son arrestation.

Turgeon a été immédiatement arrêté pour être remis entre les mains du gouverneur de la prison des Trois-Rivières. Le procureur général de la province donnera aujourd'hui les instructions nécessaires pour porter une plainte contre lui et Turgeon comparaitra devant la Cour des Sessions de la Paix.

Les témoins entendus sont pour la plupart des jeunes gens qui patinaient dimanche soir à l'arena, en même temps que Decarufel et Turgeon. Le père de la victime a comparu pour fins d'identification. Le Dr Maurice Chénier a déclaré qu'il avait été appelé après l'accident, avait constaté l'état grave de la victime, lui avait donné un stimulant, l'avait fait hospitaliser. Les jours suivants, la victime n'a pas repris connaissance. Il était impossible de transporter le blessé à Montréal, dit-il, et le traitement qu'on lui aurait fait subir n'aurait pas été différent de celui qu'il a reçu ici.

A l'assemblée de l'O.N.U.

(Dernière heure) — Dmitri Manulsky, chef de la délégation de l'Ukraine soviétique à l'Assemblée générale des Nations-Unies, a été nommé président du comité politique et de sécurité pour sa première réunion qui doit se tenir à Londres aujourd'hui.

Ce comité, dans les attributions duquel entre le problème de la surveillance des armements, fera le lien entre l'Assemblée générale et le conseil de sécurité.

Londres, 11 (Reuters). — Le premier ministre Peter Fisher, de la Nouvelle-Zélande, a été élu aujourd'hui président du comité social, humanitaire et culturel de l'Organisation des Nations-Unies. Son nom a été mis de l'avant par la délégation canadienne que dirige le ministre de la Justice, M. Saint-Laurent. Sa nomination a été secondée par Mme Eleanor Roosevelt, des Etats-Unis.

Londres, 11 (C.P.). — L'Assemblée générale des Nations-Unies a accepté aujourd'hui de prendre en considération une proposition des Philippines de convoquer sans délai une conférence internationale de presse afin de promouvoir la liberté de la presse dans le monde entier.

L'hôpital de Lachine fermé aux visiteurs

Les autorités de l'hôpital St-Joseph de Lachine annoncent que les portes de cette institution seront fermées à la grande majorité des visiteurs pour la durée de l'épidémie de grippe qui sévit présentement dans la région. Seuls, le père, la mère, le mari ou la femme seront admis auprès des malades. L'entrée est strictement interdite aux enfants.

"Le Devoir" publiera, outre ses rubriques ordinaires du samedi : chronique de Mlle Germaine Bernier, "Vie musicale" de M. Romain-Octave Pallois, "A travers les livres"... avec un article de M. André Langevin sur la littérature héroïque en France, des notes sur les derniers prix littéraires de France, et plusieurs recensions, la chronique des Jeunes naturalistes, avec un article de M. Roger Gauthier sur la quinisme et les quiniques, chroniques des Missions, une abondante revue de la presse européenne, chronique philatélique, etc., etc., les dernières nouvelles du pays et de l'étranger, et plusieurs articles spéciaux, notamment une étude de M. Pierre Viqueur sur les relations fédérales provinciales.

PRIX : TROIS SOUS — RETENEZ D'AVANCE VOTRE NUMERO.

Les funérailles de M. J.-Georges Langelier

Elles ont eu lieu ce matin à l'église St-Octave, de Montréal-Est

Les funérailles de M. J.-Georges Langelier, président et propriétaire de Living Room Furniture Manufacturing Limited, décédé le 8 janvier 1946, à l'Hôtel-Dieu, à l'âge de 66 ans, après une longue maladie, ont eu lieu ce matin.

Le convoi funéraire est parti de son domicile, au no 2 rue Laurendeau, Montréal-Est, pour se rendre à l'église Saint-Octave de Montréal-Est où le service a été célébré à 10 heures.

A l'église la levée du corps a été faite par M. l'abbé Armand Percier, curé de la paroisse. Le service a été célébré par M. l'abbé Joseph Matte, chapelain de la Grèche d'Youville, assisté du R. P. Norbert, curé de la paroisse, et du R. P. Alfred, sous-diacre. Deux autres ont été dites aux autels latéraux, l'une par M. l'abbé Victor Savaria, et l'autre par M. l'abbé D.-E. Pleau.

Dans le sanctuaire, on remarquait : les RR. FF. Thomas, Oscar, Lawrence, de Plattsburgh, N.-Y., Charles, F.I.C.; Azarias, Jordanus, Claude-Etienne, Juneau, Paul-Victor, Benjamin, Romaris, F.M.

Le choeur, sous la direction de M. Germain Lefebvre, a exécuté la messe de Pèrosi. Mlle Thérèse Allard touchait l'orgue.

Conduisant le deuil : les fils du défunt, MM. Marcel, François, Maurice, Charles, Henri et Jacques Langelier; ses frères, MM. Alphonse, Jean-Baptiste, Napoléon, Arthur, Donat et Auguste; son gendre, M. Jean-Paul Jolicoeur; ses beaux-frères, MM. Joseph Cloutier, Albert Casault, Hector Ménard, Wilfrid Larivière, Herménégilde Goulet, Wilfrid Avon; son oncle, M. Arthur Nault; ses neveux, MM. Marc Désy, Alfred, Jean, le Dr Guy, Pierre, Paul, Michel, René, Gilles Langelier, Pierre Michon, Laurent Brisebois, Roger Casault, Norman Casault, Edwin Elie, Wilfrid Berlinguette, Gérard Casault, Fernand Ménard, Jean Robarge, Raymond et Pierre Larivière, Camille Goulet, Gaston Goulet.

Dans le cortège, on remarquait : une délégation d'employés de la Living Room Furniture Company, composée de MM. J.-O.-A. Monette, H. Guilbault, M. Venne, M. Lamotte, M. Ross, Laporte, Lévis, Francoeur, R. Lord, F. Martin, Fréchette, W. Millaire, Tremblay, Henri Pagé, A.-A. Bédard, J.-N. Jolicoeur, Gérard et Edmond Jolicoeur, Georges Legaré, Gaston Coutu, Armand Sciotte, A. Voisard, Donat Lortie, J.-H. Simon, L.-C. Pelletier, Oscar Landry, Arthur McDuff, Henri Vinet, E. McDuff, J.-A.-E. Michon, Roland Michon, E. Beaudin, Albert Hétu, E. Chénier, R. Rainville, F.-X. Charette, J.-E. Courtemanche, A. Rivet, Henri Leroux, J.-N. Labonté, Raoul Tirmar, Henri Gonthier, I. Gagné, Roland Jetté, R. Lachapelle, J. St-Jean, J. Dubois, O. Lamarche, Jean-Paul et Roland Daunais, Alphonse Bélanger, I. Baril, Jean Guay, A. Oulmet, Armand Hébert, Paul-F. Lacombe, J.-A. Champagne, Joseph Roger, Jean Ouellet, Jean Héroux, E. Fournier, Henri Gauthier, A. Mercier, Paul Larivière, Arthur Berthiaume, Théod. Denault, C. Reeves, Arthur Gémereux, H.-P. Masse, Paul Trudeau, Georges Lamothe, F. B. Décarie, J.-R. Geoffroy, A. Dupère, Roméo McDuff, J. J. McCarthey, le chef de police H. Bonnevill, de Montréal-Nord; A. Dupré, R. St-Jacques, J. Larin, F. R. Williams, J. Roy, R. Provencal, R. Chevalier, L. Thérèse, Jean Rivard, Wilfrid Gagnon, M. Edouard Asselin, C.R., F.-X. Chayer, A. Laferté, W. Patenaude, O. Masson, C. Auger, O. Couture, G. Gauthier, Paul Lalonde, Henri Marleau, J.-R. Jetté, Arthur Gauthier, J. Destroismaisons, A. Beaudry, Roland Pierre, L. Lechasseur, E. Brennan, G. Zanaia, E. Duchrocher, Roméo Grenier, Guy Durocher, Maurice Monette, A. Dubrule, Jean Lonergan, Roland Lord, I. Francoeur, J. Bélanger, E. Boivin, A.-E. Chevrier, R. Décarie, A. Jacques, Henri Metras, E. Gagné, A. Bonin, Ben Globensky, Lionel Baril, René Dupont, A. Hamelin, Paul Poitras, R. Godin, Jean-Pierre Gelin, C. Lachapelle, E. St-Louis, Roland McDuff, Paul Dufresne, G. E. Jolicoeur, Lionel Lafond, E. Desrochers, J.-P. Tétrault, J.-F.-E. Michaud et autres.

On remarquait également le maire Napoléon Courtemanche, de Montréal-Est; M. Armand Désy, maire de Montréal-Nord; M. Roland Langlois, le chef de police L. Barbier, de Montréal-Est; le chef de police Wilfrid Parent, de Ville St-Michel; le chef de police Henri Cyr, de Pointe-aux-Trembles; MM. E. Brisebois, Marcel Favreau, Henri Rodrigue, notaire, Dr L.-O. Geoffroy, de L. Taché, J.-T. Beaudin, J.-A. Langevin, J.-E. Latremouille, G.-H. Harris, R. St-Onge, D. Giroux, B. Lavigne, J. Quevillon, G. Latour, A. Dominique, Eugène Caron, Maurice Gagnon, Louis Lévesque, Roy Malouin, Phil. Lalonde, Jean Dubé, Maurice Tourangeau, André Pauré, André Beaulieu, Louis Lagadee, Raymond Beaulieu, Henri Pagé, A.-A. Bédard, J.-N. Jolicoeur, Gérard et Edmond Jolicoeur, Georges Legaré, Gaston Coutu, Armand Sciotte, A. Voisard, Donat Lortie, J.-H. Simon, L.-C. Pelletier, Oscar Landry, Arthur McDuff, Henri Vinet, E. McDuff, J.-A.-E. Michon, Roland Michon, E. Beaudin, Albert Hétu, E. Chénier, R. Rainville, F.-X. Charette, J.-E. Courtemanche, A. Rivet, Henri Leroux, J.-N. Labonté, Raoul Tirmar, Henri Gonthier, I. Gagné, Roland Jetté, R. Lachapelle, J. St-Jean, J. Dubois, O. Lamarche, Jean-Paul et Roland Daunais, Alphonse Bélanger, I. Baril, Jean Guay, A. Oulmet, Armand Hébert, Paul-F. Lacombe, J.-A. Champagne, Joseph Roger, Jean Ouellet, Jean Héroux, E. Fournier, Henri Gauthier, A. Mercier, Paul Larivière, Arthur Berthiaume, Théod. Denault, C. Reeves, Arthur Gémereux, H.-P. Masse, Paul Trudeau, Georges Lamothe, F. B. Décarie, J.-R. Geoffroy, A. Dupère, Roméo McDuff, J. J. McCarthey, le chef de police H. Bonnevill, de Montréal-Nord; A. Dupré, R. St-Jacques, J. Larin, F. R. Williams, J. Roy, R. Provencal, R. Chevalier, L. Thérèse, Jean Rivard, Wilfrid Gagnon, M. Edouard Asselin, C.R., F.-X. Chayer, A. Laferté, W. Patenaude, O. Masson, C. Auger, O. Couture, G. Gauthier, Paul Lalonde, Henri Marleau, J.-R. Jetté, Arthur Gauthier, J. Destroismaisons, A. Beaudry, Roland Pierre, L. Lechasseur, E. Brennan, G. Zanaia, E. Duchrocher, Roméo Grenier, Guy Durocher, Maurice Monette, A. Dubrule, Jean Lonergan, Roland Lord, I. Francoeur, J. Bélanger, E. Boivin, A.-E. Chevrier, R. Décarie, A. Jacques, Henri Metras, E. Gagné, A. Bonin, Ben Globensky, Lionel Baril, René Dupont, A. Hamelin, Paul Poitras, R. Godin, Jean-Pierre Gelin, C. Lachapelle, E. St-Louis, Roland McDuff, Paul Dufresne, G. E. Jolicoeur, Lionel Lafond, E. Desrochers, J.-P. Tétrault, J.-F.-E. Michaud et autres.

\$500 pour remplacer "O Canada"

L'offre est faite par le ministre ontarien de la santé

Toronto, 11 (C.P.) — M. Russell T. Kelley, qui a été nommé récemment ministre de la Santé de l'Ontario, a dit hier soir qu'il offrirait \$500 à celui qui pourrait écrire un chant pour remplacer "O Canada" comme hymne national.

M. Kelley a insisté, au cours d'un banquet donné par la Fédération d'agriculture de l'Ontario, sur la nécessité pour les Canadiens de ne pas se confiner aux coutumes et aux mœurs de leur patrie mais de faire preuve d'un esprit vraiment national.

L'état financier à Sherbrooke

Sherbrooke, 11. — Les statistiques comparées publiées aujourd'hui par M. Maurice Cormier, trésorier de la ville, montrent une augmentation appréciable du revenu provenant de la consommation commerciale et domestique de l'électricité durant le mois de décembre.

On a perçu pour le mois de décembre la somme de \$46,610 comparativement à \$41,502 pour novembre et \$42,692 pour le mois de décembre de l'an dernier.

Les revenus de la consommation industrielle sont de \$36,930 contre \$34,486 pour le mois de novembre et \$37,195 pour le mois de décembre de l'an dernier.

On a aussi enregistré une bonne augmentation dans la perception des taxes immobilières et scolaires qui ont rapporté \$39,109 pour cette période contre \$34,774 pour la même période de l'an dernier.

Les taxes d'amusement ont rapporté \$1,000 de plus.

Crise du logement au gouvernement

Elle se fait sentir dans tous les services administratifs

Québec, 11 (D.N.C.) — Le problème du logement se pose pour le gouvernement comme pour les particuliers. La crise se fait sentir dans tous les services administratifs. Le département de l'Instruction publique, plusieurs bureaux sont logés à l'extérieur des édifices parlementaires — c'est un peu le cas dans tous les départements, et on nous informe que certains employés sont forcés de s'installer temporairement en des domiciles privés. Récemment, cette crise du logement a fait circuler diverses rumeurs. On disait que le gouvernement songeait à construire un édifice pour décongestionner le département de l'Instruction publique. Il s'agit évidemment d'une simple rumeur.

Ce qu'il y a de vrai, c'est que le gouvernement s'intéresse de façon toute particulière au règlement de la crise du logement.

C'est une tâche que les conditions de guerre et les restrictions sur la construction ont rendue très difficile.

Rappelons qu'au cours de la dernière session, M. Roméo Lorrain, ministre des Travaux publics, a présenté une "loi pour diminuer les dépenses publiques relatives aux bureaux pour les services administratifs du gouvernement."

Cette loi dit que "le lieutenant-gouverneur en conseil peut autoriser le ministre des Travaux publics à acquérir, de gré à gré ou par expropriation, et à aménager pour y loger des services administratifs du gouvernement tous immeubles situés dans la province, avec les constructions et les aménagements nécessaires à ces fins."

Il peut aussi autoriser à acquérir, de gré à gré ou par expropriation, des terrains situés dans la province et à y ériger et à aménager des édifices pour les mêmes fins."

La Chambre a autorisé une dépense de \$1,500,000 pour l'exécution de cette loi.

Rappelons aussi que le gouvernement a un vaste plan d'ensemble pour décongestionner les services administratifs et grouper les bureaux logés dans des maisons avoisinant le Parlement et dans diverses parties de la ville. Déjà, presque toutes les maisons construites du côté sud de la Grande-Allée, en face des édifices parlementaires actuels, entre la Place Georges V et la Croix du Sacrifice, ont été achetées. Il n'en reste plus que deux ou trois à acquérir de gré à gré ou par expropriation. Quand les circonstances le permettront, on construira, du côté du Parc des Champs de Bataille, un vaste édifice dont les lignes architecturales s'harmoniseront avec celles de l'édifice principal du Parlement. Dans cet édifice, on logera tous les bureaux éparpillés et on décongestionnera les édifices actuels. Il s'agit d'un magnifique plan d'ensemble, dont la réalisation constituera un bel actif pour la vieille capitale.

Le lieu se prête à un superbe agrandissement, du côté sud de la Grande-Allée et il ne reste plus qu'à attendre des conditions favorables.

Le meurtre de M. Edmond Boisvert

Des témoins importants ont été entendus, ce matin, à l'enquête préliminaire des cinq jeunes hommes accusés du meurtre de M. Edmond Boisvert, assassiné le 18 décembre dernier dans son domicile même.

Le premier témoin a été la femme de la victime. Elle a dit qu'elle se trouvait chez elle, en compagnie de son mari, lorsque vers 9 h. 30, le 18 décembre, un jeune homme qu'elle a identifié comme étant Edwards, a sonné à la porte. Son mari lui a dit d'ouvrir et l'individu lui a demandé de l'emploi. Boisvert a répondu qu'il n'y avait pas de place vacante.

Dix minutes plus tard, continue Mme Boisvert, la cloche a sonné de nouveau et mon mari s'en fut ouvrir. "J'ai alors aperçu un autre jeune homme, Walsh, qui tenait un revolver à la main. J'ai alors dit à une amie qui était chez moi : "Il s'agit d'un hold-up et, comme j'arrivais près de la porte, un coup de feu retentit."

"Mon mari, continue la femme de la victime, a porté les deux mains à sa poitrine après avoir tenté de remonter quatre marches et avoir gemi. Le sang lui jaillissait par la bouche et il a saigné à blanc."

Mme Boisvert a dit ensuite que quatre individus avaient participé à l'attentat, mais elle ne peut identifier que Edwards et Walsh.

Le Dr Fontaine a témoigné, disant que la mort de la victime avait été causée par la balle qui lui a été tirée dans le dos.

Chatois, l'un des accusés avec Léo Marcell, Edwards et Walsh, vient dans la boîte aux témoins. Il se dit âgé de 26 ans et demeure à 3779, rue Ethel.

Chatois dit être allé dans un restaurant, environ un mois et demi avant le meurtre, en compagnie de Kelly, Edwards, Walsh et Léo Marcell. Ce dernier a dit qu'il travaillait pour le compte de M. Boisvert et qu'il allait souvent porter de l'argent à son domicile situé juste au-dessus de son bureau.

Le soir du meurtre, Edwards est entré le premier, dit le témoin et, lorsque j'ai voulu entrer à mon tour, la porte était presque fermée. J'ai tenté d'ouvrir la porte mais j'ai entendu un coup de feu suivi d'une plainte. Edwards est sorti en coup de vent et nous sommes tous sauvés. A une question de l'avocat de la Couronne, le témoin dit ensuite qu'il croit, mais qu'il ne peut jurer, si Edwards était accompagné de Kelly et de Walsh à l'intérieur de la maison, c'est-à-dire sur le palier inférieur de l'escalier.

Chatois a dit ensuite qu'il a de nouveau pris un taxi et s'est rendu dans un club de nuit. Puis, trois jours après, il a été rencontré à Verdun, où trois d'entre eux demeurent. Là, Kelly dit aux autres que Walsh avait "blanchi" et il a perdu contrôle de lui-même.

L'enquête est ajournée à cet après-midi, alors qu'il y aura contre-interrogatoire de Chatois, Edwards et Walsh.

Les grèves en Grèce

Athènes, 11 (A.P.) — Le premier ministre de Grèce, Themistocle Sophoulis, a annoncé aujourd'hui qu'une grève générale de 24 heures s'est déclarée dans le port de mer macédonien de Salonique, tandis qu'à Athènes un mouvement de retour au travail s'est manifesté parmi les ouvriers en grève.

Sophoulis, dont le gouvernement semble avoir eu à faire face à une crise provoquée par une coalition de chefs dissidents de son propre parti, a déclaré qu'il n'y a pas eu de désordre à Salonique. La situation dans cette ville affectée par les grèves s'est maintenue généralement calme.

Le problème du taxi à Montréal

Le problème du taxi, après celui du vice commercial, semble devoir faire son tour de presse à Montréal.

Depuis des mois déjà que l'on parle de la gravité de ce problème; depuis des mois que les citoyens de Montréal tentent vainement de se véhiculer en taxi, et les autorités municipales, selon certains informateurs, n'ont rien tenté pour résoudre le problème.

M. J.-O. Asselin, a dit un citoyen en vue de Montréal, a bien annoncé qu'il étudierait le problème et le résoudrait à la satisfaction de la population" au début de 1946, mais en attendant les permis de taxi, qui coûtent \$16.80 à l'hôtel de ville, continuent à se vendre \$4,000 et \$5,000 chacun entre particuliers."

Les journaux font écho depuis quelques jours aux plaintes de citoyens de Montréal ou d'anciens propriétaires de taxi. Les premiers n'ont pu se faire conduire à la Pointe St-Charles et les autres, revenus de la guerre, ont tenté sans succès de ravoir le permis qui leur redonnerait leur gagne-pain.

A l'hôtel de ville ce matin, un membre du comité exécutif, M. Edmond Hamelin, a déclaré aux journalistes qu'il avait obtenu la promesse de ses collègues du comité que le problème du taxi sera à l'ordre du jour dès après l'étude du budget, probablement la semaine prochaine. Il a promis que l'on trouverait une solution satisfaisante pour tout le monde.

Au sujet du nombre limité de 700 taxis, on a expliqué qu'il a été déterminé en 1937, d'après une entente entre la ville de Montréal et diverses associations de propriétaires de taxis. A ce moment là les conducteurs de taxi faisaient à peine \$12 par semaine et ils étaient fortement tentés d'augmenter leurs tarifs par des moyens plus ou moins honnêtes. On décida donc de limiter à 700 le nombre des taxis.

Aujourd'hui, la situation est changée du tout au tout, et le nombre des taxis est resté le même: 765. Cela a donné naissance à un trafic lucratif pour ceux qui ont la chance de posséder quelques permis.

Plusieurs conseillers municipaux ont fait des suggestions, entre autres : celles d'augmenter de plusieurs centaines le nombre des permis de taxi et de rendre ces permis non transférables. De cette façon, personne ne pourra plus trafiquer sur les permis de taxis.

Le conseiller Frank Hanley, dit-on, est en train de préparer un dossier contre certains propriétaires de taxis qui ont refusé de conduire des voyageurs à la Pointe St-Charles, sous prétexte que "cela n'est pas dans leur district".

On s'attend à ce que M. Asselin fasse sous peu une déclaration sur le problème du taxi dans son ensemble.

Le meurtre de M. Edmond Boisvert

Des témoins importants ont été entendus, ce matin, à l'enquête préliminaire des cinq jeunes hommes accusés du meurtre de M. Edmond Boisvert, assassiné le 18 décembre dernier dans son domicile même.

Le premier témoin a été la femme de la victime. Elle a dit qu'elle se trouvait chez elle, en compagnie de son mari, lorsque vers 9 h. 30, le 18 décembre, un jeune homme qu'elle a identifié comme étant Edwards, a sonné à la porte. Son mari lui a dit d'ouvrir et l'individu lui a demandé de l'emploi. Boisvert a répondu qu'il n'y avait pas de place vacante.

Dix minutes plus tard, continue Mme Boisvert, la cloche a sonné de nouveau et mon mari s'en fut ouvrir. "J'ai alors aperçu un autre jeune homme, Walsh, qui tenait un revolver à la main. J'ai alors dit à une amie qui était chez moi : "Il s'agit d'un hold-up et, comme j'arrivais près de la porte, un coup de feu retentit."

"Mon mari, continue la femme de la victime, a porté les deux mains à sa poitrine après avoir tenté de remonter quatre marches et avoir gemi. Le sang lui jaillissait par la bouche et il a saigné à blanc."

Mme Boisvert a dit ensuite que quatre individus avaient participé à l'attentat, mais elle ne peut identifier que Edwards et Walsh.

Le Dr Fontaine a témoigné, disant que la mort de la victime avait été causée par la balle qui lui a été tirée dans le dos.

Chatois, l'un des accusés avec Léo Marcell, Edwards et Walsh, vient dans la boîte aux témoins. Il se dit âgé de 26 ans et demeure à 3779, rue Ethel.

Chatois dit être allé dans un restaurant, environ un mois et demi avant le meurtre, en compagnie de Kelly, Edwards, Walsh et Léo Marcell. Ce dernier a dit qu'il travaillait pour le compte de M. Boisvert et qu'il allait souvent porter de l'argent à son domicile situé juste au-dessus de son bureau.

Le soir du meurtre, Edwards est entré le premier, dit le témoin et, lorsque j'ai voulu entrer à mon tour, la porte était presque fermée. J'ai tenté d'ouvrir la porte mais j'ai entendu un coup de feu suivi d'une plainte. Edwards est sorti en coup de vent et nous sommes tous sauvés. A une question de l'avocat de la Couronne, le témoin dit ensuite qu'il croit, mais qu'il ne peut jurer, si Edwards était accompagné de Kelly et de Walsh à l'intérieur de la maison, c'est-à-dire sur le palier inférieur de l'escalier.

Chatois a dit ensuite qu'il a de nouveau pris un taxi et s'est rendu dans un club de nuit. Puis, trois jours après, il a été rencontré à Verdun, où trois d'entre eux demeurent. Là, Kelly dit aux autres que Walsh avait "blanchi" et il a perdu contrôle de lui-même.

L'enquête est ajournée à cet après-midi, alors qu'il y aura contre-interrogatoire de Chatois, Edwards et Walsh.

Prince grec à Montréal lundi

L'on a appris aujourd'hui que le prince Georges de Grèce et la princesse Marie, qui étaient attendus à Montréal pour aujourd'hui, n'arriveront que lundi. Ils doivent arriver à Halifax demain.

M. Armand Brodeur remettra sa démission cet après-midi

Le directeur de la Sûreté municipale quitterait son poste dès lundi

On a appris ce matin, de source officielle, que M. Armand Brodeur, directeur de la Sûreté municipale et assistant-directeur de la police, présentera sa démission au cours de l'après-midi, au directeur de la police, M. Fernand Dufresne. M. Brodeur quitterait son poste dès lundi matin.

On ne sait pas encore qui le remplacera. Il est de plus en plus rarement que ce soit l'inspecteur Cantin, qui remplaçait M. Brodeur, lorsque ce dernier s'absentait. On a déjà mentionné aussi les noms du capitaine-détective Georges Allain, actuellement en charge de l'escouade des homicides, du capitaine O'Neill, également en charge d'une escouade, et du capitaine-détective Poirier.

La nomination du successeur de M. Brodeur ne saurait tarder.

M. Ernest Laforce a gain de cause

La Cour d'appel a maintenu le jugement rendu par le juge Gibsons

Québec, 11 (D.N.C.) — La Cour d'appel par une décision majoritaire de quatre à un a maintenu ce matin le jugement rendu il y a quelques mois par le juge George Gibsons, de la Cour supérieure, dans la cause Keable-Laforce.

Par ce premier jugement, le juge Gibsons avait donné gain de cause à M. Ernest Laforce, de la Commission du service civil contre M. Louis-Marie Keable qui, à la suite de son renvoi comme registraire de Ste-Anne des Monts, avait pris

une poursuite contre le commissaire du service civil, alléguant que son renvoi était illégal. M. Laforce, n'ayant pas le droit de remplir ce poste étant âgé de plus de 65 ans au moment de sa nomination.

Ce matin, en Cour d'appel, les juges Wilfrid Girouard, Bernard Bissonnette, J. C. Walsh et Errol McDougall ont maintenu le jugement de première instance, tandis que le juge J.-A. Gagné était d'avis contraire.

Les employés de tramways

Rumeurs au sujet de M. Marquette — La fraternité des employés de tramways de Montréal pourrait devenir indépendante

A la suite de l'assemblée d'hier soir organisée par M. Paul-Emile Marquette en la salle de l'Assistance publique et au cours de laquelle quelque 600 membres de la Fraternité des employés de tramways de Montréal ont tenu un vote de confiance, certaines rumeurs ont circulé au sujet de l'avenir de ladite Fraternité à Montréal.

Certains employés disaient que M. Marquette allait peut-être former une union indépendante et à amener à sa suite tous ses anciens confrères de la fraternité. D'autres entendaient la possibilité de voir M. Marquette se séparer de la fraternité pour joindre son union aux Syndicats nationaux. D'autres enfin disaient que certains officiers de la fraternité devraient démissionner de leur poste ou reconnaître à M. Marquette ses pouvoirs réels.

M. Marquette a souligné à sa réunion d'hier, en termes voilés, si l'on veut, qu'il existait chez les membres de la fraternité des tendances malaisées d'ordre financier, d'ordre moral, et qu'il faudrait "faire un ménage" dans la direction de l'union si la chose devenait nécessaire.

Par ailleurs, on affirme qu'en ce qui concerne le domaine financier de la fraternité, tous les revenus de l'union de Montréal en cotisations (quelques milliers de dollars par année) iraient aux bureaux d'Ottawa de la fraternité quand la fraternité locale accusait un déficit de \$500 dans ses finances à Montréal.



Vendredi, 11 janvier 1945

Programmes spéciaux

Radio-Canada, 10 h. a.m. — M. Wilfrid Pellerin, docteur en musique, chef d'orchestre au Metropolitan, parlera de l'importance de la musique dans la vie canadienne lors de l'émission qui sera transmise par les postes du réseau anglais de Radio-Canada le vendredi, 11 janvier, à 10 heures du matin.

À Montréal, cette émission sera relayée par le poste CSM.

Pour illustrer sa conférence, M. Pellerin fera entendre deux artistes Montréalais de grande réputation, à savoir Pterrette Alarie, qui a débuté récemment au Metropolitan et Ronald Turini, pianiste.

Cette émission est destinée aux écoles et aux écoles et passe sous la rubrique "Message for Tomorrow".

Radio-Canada, à 10 h. 15 p.m. — M. Robert Elie, docteur en littérature, parlera de la dernière œuvre de J.-V. Orléans, "Mon Dieu en rouge".

Sommaire des postes locaux

CBF-690 kilocycles	10.15 Revue de l'actualité.	1.05 Pin des émissions.
6.00 Yvon l'interprète.	10.30 Hymnes religieux.	1.45 Orchestre.
6.15 Journal.	11.00 Relais de Winnipeg.	1.00 Nouvelles.
6.25 Chronique sportive.	11.30 Théâtre de Vancouver.	6.00 Orchestre.
6.30 Revue de l'actualité.	12.00 Nouvelles.	6.15 Nouvelles.
6.45 Musique légère.	12.00 Nouvelles.	6.25 Ce soir.
6.50 Un homme et son péché.	CRAC-730 kilocycles	6.30 Orchestre.
7.15 Métropole.	6.00 Valse.	6.45 Aventure.
7.30 Soirée canadienne.	6.15 Madeline et Pierre.	6.50 Musique de danse.
7.45 Planète du commandant.	6.25 Chansons.	7.00 Orchestre.
8.00 Orchestre symphonique.	6.30 Chansons françaises.	7.10 Orchestre.
8.15 Studio G-7.	6.35 Variétés musicales.	7.20 Orchestre.
8.30 Heure de la valse.	6.40 Le forum des sports.	7.30 Orchestre.
8.45 Journal.	6.45 La pièce du jour.	7.40 Orchestre.
8.55 L'actualité.	6.50 Les nouvelles de chez nous.	7.50 Orchestre.
9.00 Récital.	7.00 Jos. Ploche.	8.00 Orchestre.
9.10 Musique de l'Amérique du Sud.	7.15 Radio-théâtre miniature.	8.15 Orchestre.
9.20 Musique de jazz.	7.30 Moi t'ai dit ça?	8.25 Orchestre.
9.30 Mélodies.	7.45 Viva America.	8.35 Orchestre.
9.45 Orchestre.	7.50 Le théâtre improvisé.	8.45 Orchestre.
10.00 Nouvelles.	8.00 Tourbillon de la gaité.	8.55 Orchestre.
CBM-840 kilocycles	8.15 Chansons du temps.	9.00 Orchestre.
6.00 CBM ce soir.	9.00 Pterrette Alarie.	9.10 Orchestre.
6.15 Radio-journal.	9.10 Nazaire et Barnabé.	9.20 Orchestre.
6.25 Sports.	9.20 L'actualité.	9.30 Orchestre.
6.30 Orchestre.	9.30 Variétés musicales.	9.40 Orchestre.
6.45 Nouvelles de 8.30.	9.40 Musique romantique.	9.50 Orchestre.
6.50 Vues d'Amérique.	9.50 Mélodies.	10.00 Orchestre.
7.15 Trio.	10.00 Mélodies.	10.10 Orchestre.
7.30 Caroline Gilbert.	10.10 Bonsoir les sports.	10.20 Orchestre.
7.45 Causerie.	10.15 Joan Brooks, chansons.	10.30 Orchestre.
8.00 Concert Pop.	10.20 Vite America.	10.40 Orchestre.
8.15 Orchestre.	10.25 Le bulletin de minuit.	10.50 Orchestre.
8.30 Retour de militaires.	10.30 Frankie Carle.	11.00 Orchestre.
8.45 Heure de la valse.	10.35 Orchestre.	
8.55 Journal.		

Samedi, 12 janvier 1946

Sommaire des postes locaux

CBF-690 kilocycles	7.15 Heure gaélique.	9.00 Levez-vous et souriez.
7.20 Ouverture du poste	7.30 Chronique du samedi	10.00 Nouvelles.
7.30 Nouvelles et musique	7.45 Causerie.	10.15 Quartette.
8.00 Radio-Journal	8.00 Share the wealth.	10.30 Théâtre.
8.15 Elevations matinales.	8.30 Samedi soir.	10.45 Harry Kogen.
8.30 Mélodies	9.00 Nouvelles	11.00 Musique.
9.00 Nouvelles	9.05 Hockey.	11.15 Musique d'orgue.
9.05 Pot-pourri musical.	10.10 Réclat.	11.50 Nouvelles.
9.30 Les chansons que vous aimez.	11.00 Orchestre.	12.00 Piano.
9.45 Programme musical.	11.15 Relais de la BBO.	12.15 Songs to remember.
10.00 Samedi-jeunesse.	12.00 Nouvelles.	12.30 Riding the range.
10.00 Orchestre.	CKAC-730 kilocycles	1.00 Multiten.
10.15 Musique symphonique	7.25 Ouverture	1.15 Swing.
10.30 Piano.	7.30 Réveil provincial.	1.30 Musique.
10.45 Pianistes.	7.40 Pot-pourri.	1.45 Feature.
11.00 Orchestre.	7.40 Internété.	1.50 Orchestre.
11.15 Relais.	7.55 L'Oratoire.	2.00 Orchestre.
11.30 Nouvelles HBC.	8.00 Nouvelles	2.05 Orchestre.
11.35 Réveil rural.	8.05 Déjeuner musical.	2.15 Nouvelles.
11.45 Sports nouveaux	8.30 Ski.	6.25 La radio ce soir.
1.00 Musique.	8.35 Déjeuner musical.	6.30 The people ask.
1.15 Radio-Journal	9.00 Nouvelles.	6.40 Glee Troy.
1.25 Sports nouveaux	9.10 Sand-O.	7.00 Music in march.
1.30 Musique.	9.15 Vétérina.	7.15 Correspondent abroad.
1.45 Musique.	9.25 Tango.	7.20 Music of Manhattan.
2.00 Opéra.	10.30 Caravane du rire	8.00 Herman Show.
2.05 Internété.	10.00 Enregistrements	8.30 Man from G-2.
2.05 Orchestre.	10.30 Concert miniature	8.40 Barn Dance.
2.10 Musique.	10.45 Club de la gaieté.	9.30 Orch. symphonique de Boston.
2.15 Radio-Journal	1.00 Club Juven.	10.30 Nouvelles.
2.25 Croix-Rouge.	1.10 Frère Jacques.	10.45 Parliament Hill.
2.30 Chansonnettes.	1.15 Club de la gaieté.	11.00 Orchestre.
2.40 Musique éérée	1.20 Nouvelles.	11.30 Orchestre.
2.45 Questionnaire de la jeunesse	12.10 Musique d'orgue	12.00 Nouvelles.
7.30 Sports extra.	12.15 Programme rural	12.05 Orchestre.
7.45 L'Heure Dominicaine.	12.30 Musique en dinant.	12.55 Nouvelles.
8.00 Célébré Valentin	12.45 Parade des vedettes.	
8.30 Ma chanson.	1.00 Ecole de musique	
9.00 Radio-Journal	1.30 Amis de l'Art.	
9.05 Orchestre	1.35 "Spouse" melodiques	
10.00 Concert d'orgue	2.15 Samedi musique	
10.10 Musique de danse	2.30 Conservatoire	
10.15 Orchestre de jazz	2.40 Musique légère.	
11.00 Orch de danse	3.40 Radio-famille.	
12.00 Nouvelles	4.00 "vénement" rélais	
12.03 Fin des émissions	4.15 CKAC ce soir	
CRM-B-2 kilocycles	4.30 Nouvelles	
7.20 Ouverture du poste	4.30 Crépuscule.	
7.30 Nouvelles et musique	4.45 Saint-Jean-Baptiste.	
8.00 Nouvelles	5.00 Relais CBS	
8.15 Prières	6.00 Parade du samedi.	
8.30 Marches	6.15 A l'honneur	
9.00 Nouvelles	6.30 Revue de sports	
9.05 Jazz	6.40 Pêche du jour	
9.30 Musique sale	6.45 Nouvelles de chez nous	
9.45 Mixe and male.	7.00 Bonne chanson	
10.00 Théâtre.	7.15 Cours d'anglais.	
10.10 Aventures.	7.30 Chantiers.	
10.15 Maitres de la musique.	7.45 Rétablissement	
11.00 Musique symphonique	7.50 Musique.	
12.00 Nouvelles BBO.	8.00 Dick Haynes.	
12.05 Sports nouveaux	8.30 Vellée.	
12.10 Histoire.	8.55 "House of" temps	
12.15 Samedi-norale	9.00 Docteur Morhanges	
12.20 Radio-Journal	9.30 Ski.	
11.15 La Croix-Rouge	9.45 Musique de danse.	
1.30 On veut savoir	10.00 Danse	
1.45 Internété	10.45 Nouvelles	
2.00 Relais de NBC.	10.55 Orgue	
2.30 Musique.	11.00 Orchestre	
2.60 Orchestre.	11.15 Orch	
2.90 A communiquer.	12.00 Programme spécial pour Navy Day	
3.00 Musique.	1.00 Nouvelles	
3.00 Musique.	CFPC-550 kilocycles	
3.00 Musique des Tropi-ques.	7.00 Nouvelles	
6.15 Radio-Journal	7.45 Musique.	
6.30 Curtain closer	8.00 Nouvelles.	
6.45 Relais de BBO.	8.15 Réclat de piano.	
7.00 Tommy Dohey	8.30 Nouvelles monales	

C'est par la femme, morale et religieuse du genre humain que la Famille sera toujours régénérée et ravivée en idéal.



C'est par l'influence, fruit de sa personnalité morale et intellectuelle, beaucoup plus encore que par l'exercice de pouvoirs définis, que la femme mène le monde.

Rédactrice : Germaine BERNIER

P. P. Rubens, le titan de la peinture

Maurice Palmans

La Belgique est à bon droit glorieuse de compter parmi ses fils ce grand peintre de la lumière, de la couleur et de la forme qui est un maître et un trésor de foi pour toutes les nations civilisées. C'est lui que Maurice Palmans fait revivre en ces pages ardentes. ("Message", Belgian Review, Londres, no 44).

Quelques années avant la guerre de 1914-18, le grand quotidien belge, le *Matin*, d'Anvers, organisa un concours référendum, pour établir quel était, dans tous les domaines de l'activité humaine, le fils le plus glorieux de la Belgique.

A une immense majorité, ce fut le prince des peintres, Pierre Paul Rubens, qui l'emporta, sur toutes les autres gloires — combien nombreuses et éclatantes qui firent rayonner "arbi et orbi" la renommée belge.

Un peu plus tard, une revue artistique scandinave organisa également un concours tendant à désigner le plus grand peintre de tous les temps, et ce fut encore le nom de Paul-Pierre Rubens, qui sortit victorieux d'une compétition internationale cette fois.

Puisque de nos jours tout se traduit par des chiffres et que le génie se mesure par le nombre de zéros que porte un chèque, il n'est peut-être pas inutile de souligner que sur le marché international moderne c'est encore la peinture de Rubens qui fait prime.

Un modeste portrait du chancelier de Brabant, Pieter Pequinus peint par Rubens, mis l'an dernier aux enchères à Londres, fut acquis pour la somme coquette de 16,000 guinées.

A combien de dizaines, voire de centaines de millions, ne faudrait-il pas évaluer alors, une œuvre rubénienne telle la 21e Descente de Croix de la cathédrale d'Anvers? A combien de milliards se chifferrait la valeur de son œuvre complète, si l'on considère que rien moins que trois mille chefs-d'œuvre sortirent de l'atelier de Rubens?

L'enfance

Pierre-Paul Rubens, dont la vie se déroula tel un délicieux poème de bonheur, de travail, d'amour, vit le jour dans une ambiance de drame.

Son père, Jean Rubens, échoué de la Ville d'Anvers, avait épousé Maria Pypelincx, fille de commerçants anversois. Suspecté de calvinisme, recherché par les sbires espagnols du duc d'Albe de sinistre mémoire, il dut s'enfuir et se réfugier à Cologne où il devint l'amant d'Anne de Saxe, femme de Guillaume le Taciturne, prince d'Orange. Anne de Saxe s'établit dans la petite ville de Siegen où la rejoignait régulièrement Jean Rubens jusqu'au jour où le frère du mari trompé, le fit arrêter et jeter en prison. La pauvre Maria Pypelincx allait

connaître de tristes années de misère et de chagrin. Après deux ans de pressantes démarches elle obtint la mise en liberté surveillée de son mari. A eux deux ils durent peiner dur pour gagner leur vie. C'est là à Siegen que Maria Pypelincx donna le jour à deux fils: Philippe, qui naquit en 1575 et Pierre Paul qui naquit le 28 juin 1577. Lorsque son mari mourut, Maria Pypelincx s'empressa de rentrer à Anvers, en 1587. Une partie de ses biens lui fut rendue et la voici, mère admirable, qui se consacre entièrement à l'éducation de ses enfants.

A dix ans Pierre-Paul va à l'école; il apprend vite et facilement le français, le latin, le flamand, l'allemand, et commence à dessiner en copiant les illustrations d'une Bible. A 14 ans, gracieux, bien tourné, il entre au service de la comtesse de Lalain en qualité de page; mais la vie oisive ne lui plaît guère et sa vocation de peintre étant irrésistible, il entre en qualité d'élève chez le paysagiste Tobie Verhaecht, un peu parent de sa famille. Il fréquente ensuite l'atelier d'un des portraitistes flamands les plus réputés de l'époque, Van Noort. Il y reste environ quatre ans, après quoi, ayant déjà donné des preuves de ses dons de peintre, il passe dans l'atelier du fameux romainiste Otto Venius, un artiste fervent admirateur de la Renaissance italienne, homme cultivé et élégant, très bien vu à la cour de l'archiduc Albert, gouverneur des Pays-Bas. Reçu avec honneur dans la gilde de Saint-Luc, Rubens décide qu'il visitera l'Italie.

Rubens en Italie et en Espagne

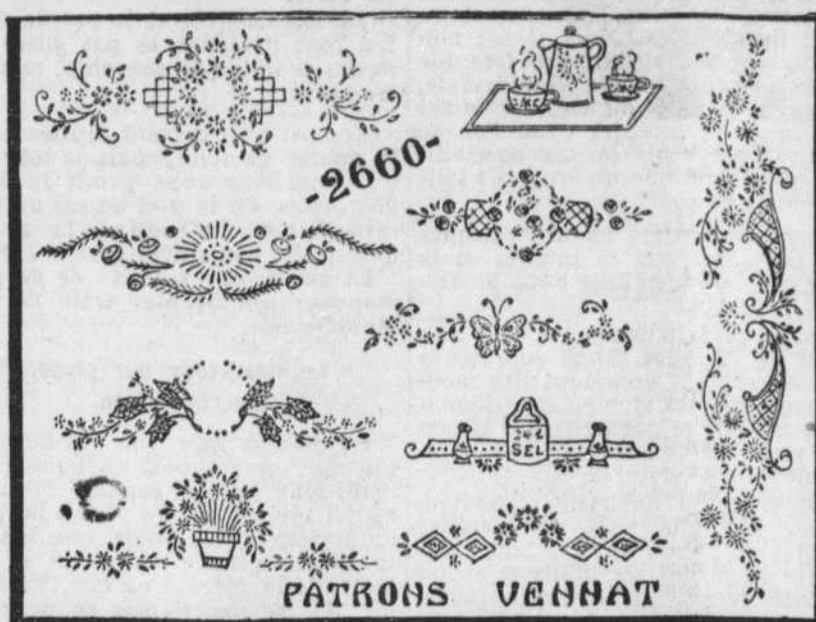
Il part le 10 mai 1600, à cheval, il a 23 ans. Il passe par Venise où il le connaît avec Vincent de Gonzague, duc de Mantoue, qui l'attache à son service. Deux ans assistent à Florence au mariage de Marie de Médicis, belle-sœur du duc. Rubens ne se doutait pas alors qu'il aurait un jour à se rappeler cette cérémonie pour peindre une des scènes de la fameuse galerie Médicis: le mariage de Florence.

Revenu à Mantoue, Rubens se lasse de la vie oisive et dissipée qu'on lui fait mener et obtient finalement l'autorisation de se rendre à Rome pour copier des œuvres illustres. Mis en présence dans la Ville Eternelle de merveilles qu'il accumule Michel-Ange, Raphaël, Mantegna, Le Corrège, une sorte d'ivresse s'empara de Rubens. Michel-Ange surtout l'emplait d'enthousiasme et d'admiration pour ses grandes compositions et leur mouvement tumultueux; aussi est-ce avec un ferveur ardente qu'il copie les peintures du plafond de la Chapelle Sixtine, commentant intimement avec le génie de Michel-Ange dont l'influence se fera sentir dans toute son œuvre. C'est à Rome aussi que le jeune artiste flamand exécute trois tableaux commandés par l'archiduc Albert, une *Sainte-Hélène*, un *Ecce Homo*, une *Erection de la Croix* (hospice de Grasse), mais ces œuvres n'annoncent guère encore le génial talent qu'il éprouvera plus tard.

Sur ce, le duc de Mantoue le rappelle et le charge d'accompagner à la cour de Philippe III roi d'Espagne, une ambassade qui apporte au souverain espagnol de riches présents, notamment quantité de tableaux. A ce moment la cour d'Espagne séjourne à Valladolid. Le voyage est long, pénible, fastidieux. Lorsque l'ambassade arrive à Valladolid et qu'on déballe les présents, on constate que presque tous les tableaux sont fortement abîmés par l'humidité. Rubens les restaure et les retouche si bien qu'on ne remarque rien. Mais deux tableaux ont subi des dommages irréparables: Rubens rapidement en brosse deux autres, un *Héraclite* et un *Démocrite* que l'on trouve admirables.

Rentré à Mantoue, il n'a qu'une pensée: retourner à Rome. Il y continue à copier des œuvres des grands maîtres et son talent se raffermi tandis que son génie s'affirme.

Mais bientôt la nostalgie du terroir le gagne; il y a huit ans qu'il n'a revu les siens; il rentre à Anvers où son frère Philippe est devenu secrétaire de la Ville (municipalité) mais il n'y trouve plus sa chère maman, celle-ci ayant décé-



PATRONS VENNET

No 2660 — Planche groupe de charman motifs destinés plus spécialement à garnir des oreillers fins par un ourlet, des serviettes de toilette et des linges de cuisine. Patron à tracer 50c, perfore \$1.00, au fer chaud 75c. Abonnement à notre revue de musique et broderie, par an 12c.

COUPON DE COMMANDE

N.B. — Nous prions nos clients de ne jamais envoyer de monnaie par la poste et de nous faire la remise par bons de poste ou timbres-poste en même temps que la commande.

VENDREDI, 11 JANVIER 1946

Ci-joint... pour patrons nos...

Nom...

Adresse...

de quelques jours avant son arrivée.

A Anvers — Isabelle Brant

A Anvers, Rubens n'a pas été oublié. Bien au contraire. De puissants et fidèles amis ont fait rayonner sa renommée. A peine rentré, les commandes affluent: le 23 septembre 1609, Albert et Isabelle le nomment "peintre de l'Hôtel des archiducs". Les échevins de la ville lui commandent une *Adoration des Mages*; on lui commande ensuite force tableaux religieux et portraits. Travailleur, épris d'ordre, séduit par le charme et l'intimité de la vie familiale flamande il décide de prendre femme et de créer un foyer. Le 3 octobre 1609, il épouse Isabelle Brant, une nièce de son frère Philippe, âgée de 18 ans. Ce sera une union parfaite, aérée de tendresse et d'estime réciproque jusqu'en 1626, année où la douce Isabelle meurt prématurément à 36 ans. Elle avait donné le jour à trois enfants: Clara, morte jeune, deux garçons, Albert et Nicolas.

Déjà son *Adoration des Mages* (Prado) et un autre tableau religieux, *Dispute du Saint Sacrement*, avaient valu à Rubens les admirations les plus vives, les éloges les plus flatteurs.

Mais voici qu'il exécute son premier chef-d'œuvre, *Erection de la Croix* (Cathédrale d'Anvers) qui révèle son génie et le place d'emblée au premier rang des peintres contemporains. Cette œuvre insigne, pleine de vie et de couleur, de fougue et de puissance, force l'admiration générale. Une foule d'élèves le sollicitent. Il lui faut une installation plus vaste, un atelier à la mesure de son talent et de son succès. Rubens s'installe au centre d'Anvers, dans une grande demeure située sur le Wapper (aujourd'hui rue Rubens), il la transforme en un palais qu'il peuple d'objets d'art notamment d'œuvres du Titoret, du Tintoret, de Raphaël, de Breughel; il y ajoute un beau jardin, un portique, un pavillon, installe un énorme atelier sans fenêtres mais éclairé du plafond. Pendant quinze ans, jusqu'à la mort d'Isabelle Brant, la vie de Rubens va s'écouler dans le bonheur et le calme domestique, dans le faste, dans la joie de créer des chefs-d'œuvre. La renommée universelle l'a consacré le Prince des Peintres. Levé à quatre heures du matin, après la messe, il travaille sans arrêt jusqu'à l'heure du déjeuner frugal à l'issue duquel il reprend ses pinceaux jusqu'à cinq heures, moment où il fait une courte promenade en ville, le plus souvent à cheval. Le soir il lit et fait sa correspondance avec Richelieu, Bucking-

L'imprudence cause plus d'accidents que la guerre

En dépit de la grande campagne qu'elle a entreprise pour réduire de 25% le nombre des accidents en 1945, l'Association du Québec pour la prévention des accidents du travail révèle que les accidents de l'industrie, du foyer et de la route ont augmenté au cours des 12 derniers mois. Les spécialistes en sécurité attribuent cette augmentation au passage de l'industrie de guerre à la production de paix. "Peut-être que nous, officiers de sécurité, n'avons pas assez fait pour convaincre les employeurs", a déclaré le col. Arthur Gaboury, gérant général des associations de sécurité du Québec.

"Au cours de l'année, les industriels ont dû faire face au problème de réadaptation de milliers d'anciens combattants dans des ouvrages qui présentaient beaucoup de risques pour des ouvriers imprudents". M. Gaboury ajoute que beaucoup d'automobiles usées jusqu'à la corde avaient été responsables de certaines d'accidents de la circulation.

Puis, M. Gaboury compare les pertes subies par nos forces armées au cours de la guerre à celles qui ont été causées par les accidents. De septembre 1939 à août 1945, les pertes canadiennes se sont élevées à 103,000 hommes tués, blessés ou portés disparus, et ce, dans les trois armées. Durant la même période, dans notre province, les accidents du travail ont fait 494,856 victimes, dont un grand nombre ont perdu la vie, ou encore un bras, une jambe ou un œil.

M. Gaboury souligne ensuite le fait qu'en 1945 les inspecteurs de l'Association ont fait plus de 17,500 inspections dans l'industrie et les chantiers de construction, qu'ils ont enquêté dans plus de 8,000 cas d'accidents et qu'ils ont fait près de 14,500 recommandations susceptibles d'améliorer les conditions de travail des ouvriers. En outre, ils ont assisté à plus de 350 réunions de comités de sécurité, dans diverses usines.

L'Association a organisé, au cours de l'année, 27 congrès régionaux de sécurité industrielle dans toute la province, pour le bénéfice des patrons et des ouvriers, ainsi que quatre cours d'initiation à la sécurité pour les contremaîtres. En tout, elle a distribué 1,000,000 d'affiches, de bulletins de sécurité et de nouvelles.

ham, Olivares et les plus puissants seigneurs de l'époque.

(La fin demain) (Aujourd'hui)

De son côté, la Ligue de sécurité de la province de Québec a décerné 1017 médailles et certificats aux chauffeurs qui n'ont subi aucun accident en 1945. La Ligue a aussi formé trois nouvelles brigades scolaires de sécurité et elle a organisé une semaine sans accident et une semaine de prévention des incendies. Six personnes ont reçu des décorations de la Ligue pour avoir sauvé la vie de leurs semblables, au cours de l'année.

M. Gaboury a mentionné aussi que près de 12,000 personnes ont subi avec succès les examens de secourisme, et que cette matière a été enseignée dans de nombreux villages et villes de la province.

"Nous avons beaucoup appris au cours de l'année, a enfin déclaré M. Gaboury. Cette expérience nous a servi à tracer notre programme pour 1946. Mais pour réussir, nous avons besoin de la collaboration des employeurs, des ouvriers, des automobilistes, des camionneurs et des piétons. Il n'en coûte rien d'être prudent; au contraire, la sécurité épargne des milliers de vies humaines."

En face du mariage

Grande activité au local de l'Œuvre du Service Familial — Reprise des causeries du R. P. Alfred Laplante et des autres cours spécialisés — Soirée récréative et artistique dimanche

On nous écrivait, jeudi: Les activités au local de l'Œuvre du Service familial reprennent avec plus d'enthousiasme que jamais. Plusieurs jeunes filles reviennent de chez leurs parents où elles ont été passer le temps des fêtes; d'autres nouvellement arrivées à Montréal, viennent plus nombreuses au bureau de placement de l'Œuvre, 3840, chemin Reine-Marie, demandant ou protection pour la nuit, ou emploi dans les maisons privées. La directrice de l'Œuvre, au cours de la journée d'avant-hier, en a accueilli plusieurs.

Interrompues pour le temps des fêtes, les causeries que le R. P. Alfred Laplante donne chaque semaine reprendront. Ces causeries données d'une manière très vivante et pratique s'adressent à toutes les jeunes filles et constituent une excellente préparation au mariage. Les cours d'anglais de Mlle Marie LaSalle, et d'art ménager de Mme Hélène Durand-Laroche, reprendront les 14 et 15 janvier prochains à 8 h. du soir.

Dimanche, le 13, une soirée instructive et intéressante groupera les membres et les amis de l'Œuvre au local. Des récompenses seront offertes en hommage de gratitude à certaines personnes qui se sont le plus particulièrement dévouées pour l'Œuvre au cours de l'année 1945.

Le R. P. Laurent Parent, C.S.C., un ami et collaborateur de l'Œuvre par ses prédications et ses leçons de chant, donnera quelques pièces religieuses de son répertoire. Le R. Frère Severin, C.S.C., directeur de la maîtrise de la paroisse de Saint-Laurent, l'accompagnera au piano. Quelques digitaires et épiépiques et civils escorteront le R. P. Alfred Charron, C.S.C., le nouveau supérieur du local, sous le patronage duquel la soirée est donnée.

L'entrée est libre. Bienvenue à tous les amis de l'Œuvre.

Echos et glanes

L'ILE DE BEAUTE
L'île de Formose ("Ilha Formosa" ou "île de Beauté", comme l'ont baptisée les Portugais) est une possession japonaise depuis cinquante ans. Située à cent milles de la côte chinoise, elle mesure 240 milles de longueur. Population de 6,000,000. Sur le versant est de l'île, il y a la plus haute falaise du monde: 8,000 pieds.

COUTUMES CHINOISES
Dans le nord de la Chine, on donne, aux anniversaires de naissance, un pain chaud en forme de pêche. La pêche y est le symbole de longévité. En certaines régions de la Chine, on brûle, au premier de l'année, la statuette du dieu de la cuisine, celui-ci doit alors aller au ciel pour faire son rapport annuel.

un compte personnel que j'ai maintenant à régler avec lui!

La face brune du Cubain se contracta de façon si menaçante que Nestor, prudent par principe, jugea inutile d'insister. Aussi bien, des braves nourris éclatant dans la foule déjà méridionale et toute soulevée d'acclamations annonçaient l'arrivée du char de la Mer devant le tribunal du jury. Après s'être, en un discret murmure, communiqué leur enthousiasme admiration, les jurés se jetèrent sur leurs blocs-notes et l'on entendit griffonner les crayons.

Le char de la Mer, escorté par la clique du croiseur, passait lentement... Il était passé déjà.

A bord, si l'on ose dire, Denise et Hugues, conscients de leur triomphe, un peu grisés par les applaudissements nourris qui, depuis une heure, battaient comme une houle le rempart fleuri dont les entourait l'enivrante senteur, se souriaient de façon presque tendre. Ou étaient-elles, les farouches résolutions de la jeune orpheline? Mais comment

se mettre moralement en boule, quand on vit de si belles heures près de celui que l'on aime, quand on partage avec lui un succès si flatteur?

— Je crois que la bannière d'honneur est pour nous, annonça Neptune à Amphitrite lorsque le char de la Mer reprit sa route.

— Vous le pensez? sourit Denise. Vous et vos camarades avez, il est vrai, réalisé une merveille avec ce char.

— Par exemple! protesta Hugues. La véritable merveille, c'est le goût exquis de votre toilette, la grâce de votre sourire... enfin, votre charme si personnel!

Pressée de détourner un entretien qui devenait embarrassant, la jeune fille désigna, du bouquet enrubané qu'elle tenait à la main, la foule enthousiasmée.

— Combien il est facile de faire des heureux! remarqua-t-elle; notre passage fait impression.

Il la regarda de façon profonde:

(A suivre)

EATON Heures d'affaires : 9 h. 30 à 5 h. 30. Nous fermons à 1 heure le samedi.



MOCASSINS de CUIR

POUR HOMMES ET JEUNES GENS

Commodes et confortables pour porter après le ski ou comme pantoufles. En cuir brun, modèle lacé à semelles de caoutchouc. Se portent aussi bien à l'extérieur qu'à l'intérieur. 2.50 Pointures : 6 à 11.

Chaussures, au deuxième

THE T. EATON CO. LIMITED OF MONTREAL

Les aliments chinois sont toujours assaisonnés d'avance; se servir de condiments à table serait une insulte grave à celui qui reçoit.

LES DOMAINES PRIVES EN ANGLETERRE

En Angleterre, il n'y a aucun impôt national ou local sur les terres cultivables. Cela explique que certaines familles possèdent depuis des siècles d'immenses domaines. C'est ainsi que le marquis de Bute a vendu en 1939 la moitié de la ville de Cardiff, une partie de la ville de Penarth et plusieurs villages. Il lui en reste assez pour retirer annuellement des rentes énormes. Ce n'est qu'un cas entre beaucoup d'autres. C'est pourquoi il est presque impossible à un vétérinaire, par exemple, d'acquiescer une ferme.

Voilà un pays qui n'est certainement pas mûr pour le régime communiste.

UN APPAREIL QUI ENNUELE-RAIT PAS LES VOISINS

On vient de lancer sur le marché, aux Etats-Unis (et bientôt au Canada) un radio portatif que l'on peut porter dans la poche du veston ou dans le sac à main. Il ne tient pas plus de place qu'un paquet de cigarettes. L'écouteur se fixe dans l'oreille comme celui des appareils pour les sourds. Le fil qui apporte les sons à l'oreille sert également d'antenne.

L'humanité marche sur du cuir depuis 4000 ans.

POURQUOI NE L'AI-JE PAS FAIT PLUS TOT!

Si jamais votre nez est bouché par la congestion nasale, mettez un peu de Vapo-Nol dans chaque narine. Le soulagement est immédiat, la respiration plus facile. Le Vapo-Nol agit à la source du mal et soulage les souffrances du rhume. Essayez-en! C'est merveilleux! Vous serez enchanté!

VICKS VAPOR-NOL

CA ET LA

GALERIE DE PHOTOS

— Mon beau-père... ma belle-mère... mon beau-frère... ma belle-sœur.
— Et vous n'avez pas de cahemars, après avoir contemplé toutes ces beautés?

PRUDENCE

— Prudence à perdu sa place, il faut absolument que je lui en retrouve une...
— C'est un ami intime?
— Non, mais je lui dois de l'argent et, s'il reste sans emploi, il se serait capable de me le réclamer!

Education familiale à St-François-Solano

Mercredi prochain, le 16 janvier, à 8 h. 30, aura lieu la réunion publique du Service d'éducation familiale de la paroisse St-François-Solano. Rosemont, sous la présidence de M. Lucien Viau, en la salle de l'école St-François-Solano, angle Dandurand et 15e avenue.

Le conférencier sera le R. P. E. Martineau, C.S.V. Il traitera du mensonge et du vol chez l'enfant. La partie récréative sera exécutée par Radio-Petit-Monde.

Fourrures DE CHOIX

Mouton de Perse
Rat Musqué
Chat Sauvage

ASSORTIMENT COMPLET

H. PAGEAU

SPECIALISTE EN FOURRURES

1793 AVE DE L'EGLISE

Côte St-Paul Tél. FL. 6800

Feuilleton du "Devoir"

LE TALISMAN DES GUERNIS

ROMAN

PAR JEAN MAUCLERE

21.

(Suite)

— Appartiens-tu au personnel du garage, mon garçon? demanda-t-il.

— Si on vous le demande... commença l'autre, se dandinant et essayant de prendre l'accent d'un métallo bebellevillois, en congé payé sur les rives océanes.

Or, si la marine, corps d'élite entre tous, possède d'immenses qualités, elle n'est pas réputée pour sa patience. Guernis, allongé un bras préemptoire, saisit le grêle protégé de Nestor par le collet et le balança vers la porte en grondant.

— Pas de gênes ici, hein? Dehors!

Gonzalez n'entendait pas s'être dérangé pour rien. Il se débattait avec tant de maladresse — ou tant d'art — qu'il s'accrocha à la chaîne de la montre où luisait le Soleil de Mysore. Alors, l'enseigne le secoua comme une vermine en criant:

— A moi, mes enfants!

Instantanément, deux matelots surgirent entre les fleurs: Roumégas, de Bandoi, et Porstoder, de Binic. L'officier commanda:

— Jetez-moi ce voyou à la rue!

Roumégas était porteur d'une

clé anglaise avec laquelle il resserait les écrous d'une roue arrière. Porstoder n'avait que ses mains, mais chacune était large comme le séant d'un honnête homme. Avec un bel ensemble et grignotant de plaisir, tous deux saisirent le Cubain, qui ne put que se tortiller comme une couleuvre sous leur étreinte. A la porte du garage, ils le lâchèrent, non sans lui avoir prodigué quelques encouragements précis à une fuite devenue, d'ailleurs, le seul objectif de Ricardo. S'étant assurés que l'homme détaillait, les matelots rejoignirent leur officier. Comme il se doit, Yvon Porstoder, le plus ancien, rendit compte, le bonnet à la main:

— C'est éléphant a vidé la cale, lieutenant.

— C'est bon, mes amis. Et maintenant, allons admirer vos guirlandes: elles sont très bien posées.

Dans la fièvre des ultimes préparatifs, et tandis que Freneuse courait chercher une dernière brassée de dahlias, l'incident fut tout oublié.

L'après-midi, sur la digue allongée en bordure de la grève, le cor-

tège fleuri se déroula triomphal. Entrait les parterres dont les mosaïques délicates s'étendaient devant le casino et le barillage des tentes baignées de soleil, les chars, dans la splendeur du jour, présentèrent toute la magnificence que la mer lumineuse apporte aux décors dont elle constitue l'arrière-plan. Encadrés par d'élégantes quêtes dont le sourire persuasif réussissait à faire ouvrir les porte-monnaies à plus rétifs, il y eut des voitures d'enfants qui étaient des bouquets et des automobiles transformées en moissons parfumées. On vit des chars rivaliser d'ingéniosité pour dresser, dans les fleurs, des motifs artistement montés, mandolines, moulins ou gondoles, et l'on remarqua surtout le char de la Mer entouré par une garde d'honneur composée d'officiers blancs et or, au-dessus desquels, près d'un majestueux Neptune, rayonnait la grâce souriante d'une délicieuse Amphitrite.

Devant la tribune papillonnante d'oriflammes qui battaient dans l'air bleu où s'effilocheaient des fan-

fares, chacun des concurrents s'arrêtait deux minutes au passage, afin de permettre aux membres du jury de prendre quelques notes en vue de l'attribution des prix. Se haussant sur ses courtes jambes, derrière les épaules des autorités, afin de ne rien perdre du spectacle, à la vérité charmant, tante Albertine, sanglée à craquer dans une toilette vert-salade, toute scintillante de bijoux en strass, promenait autour d'elle des regards assurés et vainqueurs. La véritable héroïne de la journée n'eût certes pas songé à arborer un front si orgueilleux. Un peu à l'écart, Nestor chuchotait en espagnol, à l'oreille de Gonzales:

— Alors, tu as raté?

— Entouré de ses marins comme il était... rien à faire! Il m'a flanqué deux brutes dans les jambes; je n'avais plus qu'à décamper!

— Dommage!

— Vous n'auriez pas fait mieux, vous qui êtes si malin!

— Crois-tu?

— Vous inquiétez pas, je le ratraperai, le beau miriflore! C'est

un compte personnel que j'ai maintenant à régler avec lui!

La face brune du Cubain se contracta de façon si menaçante que Nestor, prudent par principe, jugea inutile d'insister. Aussi bien, des braves nourris éclatant dans la foule déjà méridionale et toute soulevée d'acclamations annonçaient l'arrivée du char de la Mer devant le tribunal du jury. Après s'être, en un discret murmure, communiqué leur enthousiasme admiration, les jurés se jetèrent sur leurs blocs-notes et l'on entendit griffonner les crayons.

Le char de la Mer, escorté par la clique du croiseur, passait lentement... Il était passé déjà.

A bord, si l'on ose dire, Denise et Hugues, conscients de leur triomphe, un peu grisés par les applaudissements nourris qui, depuis une heure, battaient comme une houle le rempart fleuri dont les entourait l'enivrante senteur, se souriaient de façon presque tendre. Ou étaient-elles, les farouches résolutions de la jeune orpheline? Mais comment

se mettre moralement en boule, quand on vit de si belles heures près de celui que l'on aime, quand on partage avec lui un succès si flatteur?

— Je crois que la bannière d'honneur est pour nous, annonça Neptune à Amphitrite lorsque le char de la Mer reprit sa route.

— Vous le pensez? sourit Denise. Vous et vos camarades avez, il est vrai, réalisé une merveille avec ce char.

— Par exemple! protesta Hugues. La véritable merveille, c'est le goût exquis de votre toilette, la grâce de votre sourire... enfin, votre charme si personnel!

Le service de santé

La santé de la population a été particulièrement bonne en 1945

Le Dr Adéard Groulx présente son rapport annuel — Diminution du taux de la mortalité générale — Les naissances ont augmenté de 273 — Les maladies de cœur font de grands ravages — Le travail général du service de santé

Dans le rapport présenté hier au Cercle universitaire de Montréal par le Dr Adéard Groulx, directeur municipal de la santé, on voit que la santé générale de la population a été très bonne en 1945 et que le «taux de la mortalité générale» a été le plus bas jamais enregistré. Au cours de l'année 1945 on a enregistré une diminution notable de la mortalité maternelle, de la mortalité infantile et de la mortalité attribuable aux maladies contagieuses suivantes: scarlatine, rougeole, diphtérie et syphilis.

Le Dr Groulx a aussi déclaré que le nombre des mortalités dues à des accidents d'automobiles indiquait une baisse appréciable, tant dans le nombre des accidents que dans le taux des décès qu'ils ont occasionnés.

Les maladies de cœur occupent encore le premier rang par le nombre de décès qu'elles ont causés; elles ont causé 173 mortalités par 100,000 de population. Vient ensuite le cancer, avec un taux de 134.7; les néphrites, 119.5. Chez les nouveau-nés le taux des décès a encore diminué. En 1945, il a été de 61.5 par 100,000 de population, comparativement à 71.7 en 1944.

La tuberculose a causé 62 morts par 100,000 de population au cours de la même année.

Les naissances

Au chapitre des naissances les statistiques du Dr Groulx révèlent que le taux des naissances est resté le même qu'en 1944, soit de 21.7 par 1,000 habitants. On a pu enregistrer 273 naissances de plus, soit 21,431 en 1945, comparativement à 21,068 en 1944.

Le travail du Service de santé

Pour assurer le contrôle des maladies contagieuses, dit le rapport de M. Groulx, les médecins du service de santé ont fait 4,015 visites de contrôle et les infirmières, 16,524 visites à domicile; on a placé

1,166 maisons et fait 1,120 désinfections à domicile. Il y a eu 2,265 cas de contagion hospitalisés aux hôpitaux Pasteur et Alexandra.

En 1945, 16,530 personnes ont été vaccinées contre la variole; 12,543 enfants ont été immunisés contre la diphtérie et 22,145 contre la coqueluche.

On a enregistré 2,835 cas déclarés de tuberculose sous toutes ses formes, soit une diminution sur les chiffres de l'année 1944. Au cours de l'année 1945, la Ligue antituberculeuse a fait dans les industries plus de 107,000 radiographies pulmonaires.

A la consultation municipale radiologique (Laurier), 21,741 radiographies pulmonaires ont été prises dont 17,819 à la demande des médecins praticiens, ce qui est une augmentation de 3,704 radiographies sur les chiffres de l'année 1944. Nous devons ajouter ici que tous les suspects ou positifs sur les films "x" sont contrôlés par la prise du grand film, afin d'éviter toute erreur d'interprétation.

Les infirmières de la section de la tuberculose (dont le nombre a été augmenté de 2 au cours de l'année) ont fait 4,837 visites à domicile; 2,535 épreuves à la tuberculine (épreuve de Vollmer) ont été faites chez les enfants, dans les consultations et les écoles.

Les maladies vénériennes

Le problème des maladies vénériennes a de nouveau été l'objet d'une étude spéciale en 1945 par la Commission municipale d'hygiène et le service de santé, qui a soumis au Comité exécutif un rapport approuvé par la Commission d'hygiène de la ville à sa séance tenue le 10 juillet 1945.

Ce rapport contient deux recommandations importantes en ce qui concerne le service de santé:

1. La création d'une division des maladies vénériennes;

2. La réorganisation de la distribution de la carte de santé et sa permutation à la division des maladies contagieuses.

79,428 emplois vacants pour 184,720 ouvriers

Statistiques fournies par le ministère fédéral du Travail

Ottawa, 11 (C.P.). — Le ministère du Travail a rapporté hier soir que le nombre des ouvriers canadiens sans travail enregistrés par les officiers d'embouchage dépassait de 105,292, le 28 décembre, le nombre des emplois vacants.

Les chiffres du ministère indiquent une augmentation de plus de 9,000 sur les derniers chiffres publiés jusqu'au 7 décembre, mais le ministère a déclaré que, comparé à celui du 14 décembre, le nombre des ouvriers en chômage avait été réduit de 4,000, la première réduction enregistrée depuis le jour V-J.

Les chiffres du 28 décembre indiquent 184,720 ouvriers disponibles et 79,428 emplois vacants, en regard de 184,523 ouvriers et 85,845 emplois pour le 7 décembre.

Cette réduction de 4,000 ouvriers sans travail au cours de la semaine précédente est considérée par le ministère comme une preuve de stabilité qu'on attribue à l'augmentation de la production civile et à l'embouchage temporaire durant le temps des fêtes.

Les 79,428 emplois vacants comprennent 23,596 situations dans l'industrie et dans la coupe du bois. Le reste des vacances peut fournir du travail à 29,606 hommes et 26,226 femmes.

On a rapporté que les propriétaires d'industries du bois se préparaient à une plus grande activité s'ils trouvaient une main-d'œuvre suffisante, et le ministère a dit

qu'on s'attendait à ce que de 15,000 à 20,000 ouvriers additionnels se rendront dans les chantiers, en janvier.

Les mines de charbon ont besoin de 1,130 mineurs expérimentés, mais il n'y a que 130 aspirants qualifiés de disponible. Un dégel de mi-hiver a affecté les travaux miniers dans le roc solide, où l'on a besoin de 300 ouvriers avec 270 de disponibles.

Le rapport dit que «dans la quinzaine du 11 au 28 décembre, il n'y a eu que peu de changements dans le nombre des sans-travail et dans celui des emplois offerts par 27 bureaux nationaux de placement du Canada».

«On n'a enregistré dans les Maritimes aucun changement extraordinaire dans la situation du travail, pas plus que dans la province de Québec, le 28 décembre. Par ailleurs, il y eut de nombreuses exceptions à cette situation stationnaire du travail dans l'Ontario et le Québec».

Voici quelle était la situation des emplois vacants et des ouvriers sans travail (nombres entre parenthèses), dans les principaux bureaux de placements de la province de Québec, le 28 décembre: 282 (2681); Montréal, 11,956 (29,518); Québec, 1489 (11,103); Shawinigan, 94 (1589); Sherbrooke, 321 (672); Sorel 24 (2467); Trois-Rivières, 467 (2928).

M. J.-E. Leboeuf élu président

Québec, 11 (D.N.C.). — M. J.-E. Leboeuf succède à M. L.-O. Morency, à la présidence de la Chambre de commerce de Québec. Il a été élu hier soir au cours de la première réunion du nouveau conseil d'administration. Le nouvel exécutif comprendra, en outre, M. Roland Chagnon, premier vice-président, M. J.-L. Drolet, second vice-président, M. Emile Renaud, deuxième secrétaire trésorier de la Chambre de Québec. L'assemblée générale annuelle, au cours de laquelle se fera l'installation des nouveaux officiers, aura lieu le 21 janvier prochain.

Intéressant jugement

Roger Campeau, âgé de 25 ans, sans adresse au dossier, était accusé, hier, d'avoir recélé pour une valeur de \$6,000 d'obligations de la victoire. Mais le juge René Thérberge a libéré l'accusé, disant que les témoignages de personnes présumées complices dans une affaire ne pouvaient faire déclarer un accusé coupable. Le juge a, en outre, déclaré que la preuve de la poursuite avait révélé qu'un médecin, un pharmacien et un couturier avaient retiré chacun \$200 de la transaction.

Me Henri Lafleur conseil du Roi

Québec, 11 (D.N.C.). — M. Henri Lafleur, avocat de Montréal, a été nommé conseil du roi, au cours de la dernière séance du cabinet provincial. M. Lafleur est secrétaire du bureau d'attribution de la bourse Rhodes.

Conférence du R.P. J.-H. Ledit, S.J.

Lettres de remerciements de religieux et laïcs français qui ont reçu des colis

Le R. P. Joseph-H. Ledit, S.J., religieux français qui a la guerre a été obligé de vivre dans notre pays, a lu, hier soir, à la salle de l'Immaculée-Conception, des lettres de remerciements de gratitude et de reconnaissance, des lettres dont la simplicité touche, des lettres qui valent de la façon émouvante le vieux mot français: «Il y a plus de plaisir à donner qu'à recevoir». Ces lettres étaient celles qu'ont envoyées à des religieux et des laïcs français qui ont reçu, grâce au P. Ledit et au mouvement dont il est l'animateur, de nombreux colis contenant vivres, médicaments, savons et tout cela dont la France, appauvrie par la guerre, a un besoin impérieux.

La réunion d'hier avait pour but de permettre au P. Ledit de faire rapport sur l'argent reçu et dépensé et aussi sur le nombre de colis déjà expédiés à des religieux français ou prêts à l'être.

Le P. Ledit a d'abord tenu à signaler l'œuvre magnifique qu'accomplit la Croix-Rouge canadienne auprès des religieux français. Mais la Croix-Rouge, a-t-il dit, ne peut atteindre certaine classe déterminée de Français et c'est pourquoi, en mai dernier, nous faisons appel à votre générosité.

Les résultats de cet appel ont été magnifiques. A venir jusqu'ici, 59 colis de quatre livres chacun et 724 autres de dix livres, soit un total de 883 colis, ont été expédiés à des religieux français. Cinquante autres colis d'un poids total de 12,980 livres, sont actuellement prêts à l'expédition. Je tiens à remercier ici les donateurs de colis d'abord et aussi ceux qui nous ont aidé bénévolement à l'emballage de ces colis, a dit le P. Ledit.

L'argent reçu à date se chiffre à \$3,048.49. Près de \$2,000 ont été dépensés, en grande partie pour l'achat de timbres et de papier. Il reste en caisse la somme de \$1,047. Il est à noter que la plus grande partie des vivres expédiés nous a été généreusement donnée. Le P. Ledit a lu ensuite de nombreuses lettres de remerciement venues de tous les coins de France et même de Corse. Il est impossible de les citer toutes ici, mais on peut en signaler certaines particularités.

Un religieux de la maison de la Colombière de Paray-le-Monial promet dans une lettre de célébrer à l'intention des Canadiens sa première messe libre de 1941. Un autre promet de célébrer à l'intention des Canadiens toujours une messe au sanctuaire de Lourdes.

Fait amusant, la plupart de ces religieux s'efforcent de dire un mot aimable en détournant de vieux souvenirs historiques de leur ville. Celui-ci se vante d'habiter le village où vécut René Goupil, martyr canadien; celui-là de vivre à quelques pas de la légende où fut baptisé le Père Jogues, autre martyr canadien. Un autre signale que ces colis que la France attend aujourd'hui du Canada, c'était il y a trois cents ans le Canada qui les attendait de France. Un autre parle avec envie du sucre d'érable canadien.

Un religieux écrit ces lignes un peu flatteuses pour nous: «Demandez à Dieu pour vos frères de France qu'il leur procure un peu de cette fraîcheur de cœur qui est propre au Canada».

Un religieux âgé de plus de 80 ans remercie à sa façon bien française ses bienfaiteurs. Il envoie un poème amusant, une espèce d'épigramme à l'abondance d'autrefois: «Savon, doux, onctueux, savon coulant, mourez sur le linge et nagez en l'eau».

Vous partez, d'adieu sanglots. Pour pleurer les regrets que votre absence allume».

Comme l'on voit, la France peut encore sourire.

La Société de chirurgie de Montréal

Le dîner annuel et l'assemblée générale de la Société de chirurgie de Montréal auront lieu mardi, le 15 janvier prochain, à 7 h. 30 p.m., au Cercle universitaire, sous la présidence du docteur J.-H. Rivard. Au cours de cette réunion, il y aura lecture des rapports du secrétaire, du trésorier et du secrétaire général. Le conférencier, M. Gustave Prévost, professeur à l'Université de Montréal, parlera sur «la fertilité des eaux de nos lacs». Pour agrémenter cette causerie, il y aura projections lumineuses en couleur. Pour toute demande de renseignements, on est prié de communiquer avec le secrétaire, le Dr Antonio Samson.

Vol et recel

John Reitley, âgé de 24 ans, 529 rue Maisonneuve, a été accusé de vol par effraction au montant de \$188, à 153 est, rue Notre-Dame. Reitley se serait emparé d'un dactylographe ainsi que d'autres articles de bureau. Il était aussi accusé d'avoir recelé dits objets, propriété de John Sicoone. Sa sentence sera prononcée le 17 janvier.

En ski, la marche est une suite de glissades

Souplesse et harmonie de mouvements qui ne peuvent être acquises que par un entraînement approprié

En ski, c'est la descente qui présente le plus d'attrait et procure les sensations les plus agréables et les plus inoubliables. Mais il est moins connu, si l'on ne fait que de la descente, même éblouissante, que ce n'est plus du ski, car le ski est un sport complet et si l'on se limite à une seule de ses possibilités, on ne pratique qu'une pâle imitation de ce sport.

Nous avons déjà acquis quelques connaissances sur la montée et la descente. Aujourd'hui, nous étudions la marche.

Qu'est-ce que la marche en ski? Une suite de glissades. Vous comprenez par conséquent comment des mouvements souples et bien coordonnés dans la marche permettent d'acquiescer plus rapidement et plus sûrement un bon style de descente.

Observez un débutant. Sa tendance naturelle est de marcher comme un piéton dans la rue, c'est-à-dire en levant les pieds et en les posant devant lui avec la jambe presque raide. Comme ses skis sont pour lui des objets lourds et encombrants, il se crispe pour essayer de les contrôler, s'agrippe désespérément à ses bâtons, glisse toujours du côté où il s'y attend le moins, s'enrage, transpire et déclare que le ski est un sport exténuant.

Que fait au contraire le bon skieur? Il glisse, lui, d'un mouvement harmonieux et souple, et ne se sert de ses bâtons que pour pousser vers l'avant, jamais pour soutenir son équilibre. Mais cette souplesse et cette harmonie de mouvements ne peuvent être acquises que par un entraînement approprié.

Si vous avez fait un peu de culture physique préparatoire, il est probable que vos articulations, vos muscles et votre respiration fonctionneront assez bien pour faire vos premiers essais sur la neige.

N'allez cependant pas croire que vous serez nécessairement en forme parce que vous pratiquez d'autres sports plus ou moins violents. Que d'athlètes, brillant au hockey ou à la course ressemblent en ski à des éléphants auxquels on aurait mis des patins à roulettes! Que de femmes, habituées à de longues marches au golf, à la campagne ou même dans les bois, excellent et trébuchent presque à chaque pas en ski, sans parler de la grâce un peu lourde avec laquelle elles s'étalent de tout leur long!

Si le fait d'apprendre à marcher en ski avant de vous lancer dans les descentes vous ennuie, aussi bien renoncer au ski, car vous ne réussirez jamais qu'à créer du danger pour vous-même et pour les autres. Comme nous l'avons dit plus haut, il s'agit donc d'apprendre à glisser sur vos skis. Choisissez pour cela un terrain aussi plat que possible et laissez vos bâtons de côté, jusqu'à ce que votre équilibre soit au point.

Chaque pas consiste en un glissement assez marqué sur chaque ski. Le glissement s'obtient en portant le genou en avant et en chargeant aussitôt la jambe de votre poids. Pendant que vous glissez ainsi en avant, vous relâchez la jambe arrière, puis vous la ramenez énergiquement en avant en la chargeant à son tour de votre poids et vous vous laissez glisser sur elle.

Autrement dit, c'est le mouvement de la jambe en avant qui permet le glissement, et c'est la succession de ces glissements qui constitue la marche en ski. Alors qu'à pied on n'avance jamais que de la longueur de sa foulée, en ski on avance d'une foulée plus d'une certaine distance glissée qui peut être bien plus longue que la foulée elle-même.

Quelques détails importants: l'arrière du ski ne doit pas être soulevé pendant qu'on ramène la jambe et les genoux doivent toujours être maintenus légèrement fléchis. Le genou avant doit être fléchi de manière à ce que le bout du pied ne dépasse pas l'aplomb du genou. Les skis doivent être maintenus serrés, faute de quoi vous perdrez de l'énergie à les ramener ensemble en avant.

Lorsque votre équilibre sera assuré et que vous reprendrez vos bâtons, n'écartez pas vos bras en plantant les bâtons dans la neige, mais gardez-les près de vous pour pouvoir pousser efficacement sur eux. Plantez vos bâtons plus ou moins en avant, selon votre vitesse, et ne ramenez votre bras que lorsqu'il aura été complètement étendu en arrière.

Le pas alternatif consiste à avancer la jambe gauche en même temps que le bâton droit, puis la jambe droite avec le bâton gauche.

Le pas double est le plus rapide pour le plat. Vous faites d'abord un pas ordinaire (sans glisser) et vous continuez par un pas glissé. Pendant le pas glissé, vous plantez vos deux bâtons en avant et vous donnez sur eux une vigoureuse poussée pour augmenter le glissement. Dès que celui-ci ralentit, vous recommencez un autre pas glissé, suivi d'une poussée sur les

bâtons et d'un pas glissé, et ainsi de suite.

Le pas de trois et le pas de quatre sont précédés le pas glissé de deux ou trois pas marchés, respectivement.

Ces pas sont surtout utilisés pour la course de fond, mais le touriste les emploiera avec profit le long des pistes, sur le plat ou sur un terrain faiblement incliné. La pratique de ces pas a déjà permis à plus d'un skieur en retard de ne pas manquer son dernier train du dimanche soir.

Le demi-tour sur place, ou conversion

Supposons que vous voulez retourner sur vos pas, en faisant un demi-tour par la gauche. Prenant appui sur vos bâtons piqués un peu en arrière de vos pieds, vous lancez la jambe gauche en avant et en haut, de manière à ce que l'arrière du ski gauche vienne se poser à côté de la pointe du ski droit. Prenant alors appui sur le ski et le bâton droit, vous faites basculer le ski gauche en dehors et en arrière en le plaçant parallèlement à l'autre, mais en sens inverse. Prenant maintenant appui sur le ski et le bâton gauches, ce dernier piqué à votre gauche, en arrière, vous soulevez le ski droit en le ramenant parallèlement à l'autre. Le bâton droit suit en même temps sans être utilisé.

L'albatros hurleur a une aile d'une envergure de 11½ pieds.

A Nuremberg

Lecture du journal du dictateur de la Pologne

Nuremberg, 11 (A.P.). — On a de nouveau recueilli hier devant le tribunal militaire international la façon dont les nazis espéraient faire des Polonais «des esclaves du plus grand empire allemand». L'un des procureurs a lu le journal de Hans Frank, ancien gouverneur général de Pologne, qui s'était vanté en 1943 d'avoir l'honneur d'être en tête de la liste allée des criminels de guerre.

Frank, qui a essayé d'attenter à sa vie lors de son arrestation, s'est assis très impassible dans la boîte des prisonniers, pendant que le procureur lisait son journal.

D'après ce journal, il appert que très souvent Frank a demandé à

ses subalternes d'être brutaux dans l'exécution du programme d'Hitler, un programme qui voulait un bas niveau de vie pour les Polonais, la disparition du pouvoir de l'Eglise catholique et défendait de former l'intelligence dans les écoles. Nous trouvons dans ce journal des phrases aussi néroniennes que celle-ci: «Quand un Allemand est tué, cent Polonais doivent être tués». Trois ans après l'occupation de la Pologne, Frank écrit que la population juive de 1,500,000 qu'elle était avant la guerre, n'est plus que de 300,000.

Jaloux de toute ingérence dans son autorité, Frank écrit dans son journal qu'il prend la responsabilité de tous les actes de brutalité commis en Pologne.

En grec, le mot géométrie signifie la mesure de la terre.

Bon skieur, skieur prudent!

- * Etudiez les contrôles: c'est profitable
- * ne skiez pas si fatigué: reposez-vous d'abord
- * ne portez pas vos skis avec des pieux dépassant les pointes
- * montez prudemment sur le train et descendez de même
- * ne courez pas d'un wagon à l'autre
- * les pistes ne sont pas à votre usage exclusif
- * ne prenez pas le monte-pente avec des vêtements flottants

Pour les derniers rapports et conditions de ski, écoutez le BULLETIN DU SKI avec Marcel Baulu,

POSTE CKAC

Samedi 8:30 à 9:35 a.m. — 9:30 à 9:45 p.m.

Bulletin du Ski de la BRASSERIE FRONTENAC

Le grand événement du mois dans la fourrure chez Desjardins, les grands spécialistes en fourrures

Vente AVANT-INVENTAIRE

Offrant à des prix d'économie le plus grand choix des plus belles fourrures qui soient...

Venez choisir le manteau de vos rêves au cours de cette vente

Manteaux de SEAL FRANÇAIS

Lapin teint seal. Un groupe spécial à ces prix d'abaissement.

\$109 à \$139

Manteaux de SEAL FRANÇAIS

Lapin teint "Feuille d'Érable". Marque exclusive à Desjardins.

\$169 à \$239

Manteaux de SEAL BRUN CASTOR

Lapin teint d'un brun riche, imitant le castor canadien.

\$199 à \$219

Manteaux de CHAT SAUVAGE

Peaux entières ou descendues. Chat argenté dans le groupe.

\$219 à \$399

Manteaux de SEAL HUDSON

Rat musqué teint Hollander. Choix des styles à la mode.

\$299 à \$649

Manteaux de RAT MUSQUE

Styles les plus nouveaux. Un assortiment intéressant.

\$339 à \$525

Manteaux de MOUTON DE PERSE

Modèles ajustés ou amples, unis ou avec devant tuxedo.

\$479 à \$750

Manteaux de CASTOR CANADIEN

Magnifiques manteaux de très haute qualité.

\$1350 à \$1850

TERMES SI DESIRE

Conditions conformes aux règlements sur les prix et le commerce en temps de guerre.

MAISON ESSENTIELLEMENT CANADIENNE-FRANÇAISE

CHAS DESJARDINS & CIE

FRANÇOIS DESJARDINS, Président

HA. 8191

1170, rue Saint-Denis

Près Dorchester

OUVERT TOUS LES JOURS JUSQU'À 6 HEURES P.M.



Se mélange parfaitement

Un produit de Pepsi-Cola Company of Canada Limited

LA VIE SPORTIVE

McCool est sensationnel et le Canadien perd contre Toronto

Bibeault, très nerveux, commet une couple d'erreurs coûteuses — Une partie enlevante — Toronto a eu recours à ses tactiques déloyales — Reardon se fait le "justicier" du Canadien

(Par Pierre LAPORTE)

Pour la deuxième fois cet hiver les Maple Leafs de Toronto ont battu le Canadien sur sa propre glace, au Forum. La première fois les Montréalais méritaient bien un peu de perdre, car ils avaient été épiques au possible, mais hier soir, ils auraient dû gagner. Pendant deux périodes sur trois, les Canadiens ont tenu la rondelle dans la zone de Toronto; pendant deux périodes sur trois ils ont bombardé les filets de McCool au point que ce gardien de buts a dû penser que l'on avait importé du caoutchouc pour la partie d'hier! Mais il a tenu le coup et le résultat était de 5 à 4 en faveur des Torontois à la fin de la partie.

Pourquoi le Canadien a-t-il perdu? La première réponse c'est celle que donnait un spectateur après la partie: "Le Canadien, dis-ait-il, ne peut pas toujours gagner!" C'est la loi des moyennes.

Quant aux causes plus immédiates de la défaite, elles sont les suivantes: la nervosité évidente de Bibeault, qui a joué une excellente partie, mais qui a fait quelques erreurs coûteuses; la magistrale exhibition de McCool dans les filets de Toronto; la faiblesse occasionnelle de la défense du Canadien, qui n'a pu à certains moments parer aux échappées des adversaires. Hier encore, le Toronto a gagné grâce à ce que l'on nomme communément des "breaks" alors que tous les joueurs du Canadien étaient massés dans la zone offensive.

La partie a été enlevante. D'une rapidité remarquable, les deux équipes ont balayé la glace à une allure vertigineuse, accumulant monnaie sur monnaie. Les élan des Canadiens les ont souvent conduits jusqu'aux filets de McCool, qui a "volé" au moins quatre ou cinq points qui semblaient assurés. Encore une fois, c'est Maurice Ri-chard qui a été la principale victime. Le champion compteur du hockey moderne a vainement tenté de le prendre en défaut.

Tactique peu sportive

Comme c'est leur habitude depuis plusieurs saisons, les joueurs du Toronto ont eu recours à ces tactiques qui en ont fait le club le plus détestable de la ligue. Un de leurs principaux moyens de gagner des parties c'est de retenir les joueurs du club adversaire. Dès qu'un Canadien arrivait derrière les buts du Toronto pour aller chercher la rondelle, un joueur de défense adversaire s'empressait de l'immobiliser en l'entourant de ses bras. L'ach a été particulièrement victime de cette manœuvre et il a fini par bousculer violemment ceux qui ont tenté de le retenir. (King Clancy était arbitre et les joueurs s'en sont donné à cœur joie dans les coups d'épaule, les coups de hockey et autres moyens de même pol, sans qu'il intervienne jamais).

Heureusement que Kenny Reardon était en grande forme hier soir. C'est lui qui s'est chargé d'aller "punir" les Torontois qui malmenaient les avants du Canadien. Le gros Babe Pratt, le vilain du Toronto, a piouleté à lui seul une demi douzaine de fois au moins sous les coups d'épaule de Reardon, qui aurait été l'étoile de la partie s'il n'avait compté un malheureux but dans ses propres filets, assurant ainsi la victoire des adversaires.

Paul Bibeault

Que dire de Paul Bibeault? La

Les étudiants de Montréal contre Varsity

La ligue intercollégiale fera l'ouverture de sa saison, ce soir, au Forum, alors que les Carabins de l'Université de Montréal feront face à l'Université Varsity de Toronto. Cette dernière équipe a affiché une belle tenue depuis le début de la présente saison, car elle a réussi à infliger des défaites à deux clubs de la puissante ligue junior de Toronto.

David Bauer, jeune frère de Bobby, des Bruins de Boston, forme la meilleure ligne d'attaque du club visiteur avec Bill Kosick et Bromley. Ce dernier a déjà joué dans la ligue Senior de l'Ontario.

Les Carabins de Coco Blanchard ont tenu plusieurs pratiques et les joueurs sont en bonne condition. Les frères Pénin, Pinard, Gignac et Dion ont été déjà joués par le Royal Senior, feront l'impossible pour donner une victoire aux Carabins. Vaillancourt, Villeneuve, Hubert et Coco Blanchard sont les joueurs de défense tandis qu'André Mercier est le gardien de buts.

Au Saint-Jacques lundi prochain

Paul Lortie, champion mondial poids lourd junior, défendra son titre contre Stanley Karolyi, lundi prochain, à la salle du Marché St-Jacques. Le lutteur hongrois Karolyi est un solide gaillard et on peut s'attendre à ce qu'il livre une chaude lutte au brutal Paul Lortie. Paul Lortie se promet bien de donner une victoire et les mi-ers de

Le Détroit a eu raison des Bruins

Détroit, 11 (A.P.) — Deux buts comptés dans les 10 dernières minutes de jeu ont permis aux Red Wings de Détroit de vaincre les Bruins de Boston par 2 à 1, ici hier soir. Ils ont ainsi conservé solidement la 3e position dans la Ligue Nationale avec une avance d'une joute et demie sur les Bruins de Boston.

Aucun but ne fut enregistré durant la période initiale. Après trois minutes de jeu dans la 2e période, Jack McGill déjoua Lumley pour l'unique but des visiteurs, tandis que les locaux étaient incapables de prendre Brimsek en défaut. Le joueur de défense Bill Quackenbush plaça son club sur un pied d'égalité au bout de 10 minutes dans la période finale, et Watson assura la victoire aux Red Wings, quand il compta le 2e et dernier but de la partie, avec l'aide de ses coéquipiers Couture et McCaig. Une foule de 13,234 personnes fut témoin de la rencontre.

Composition des équipes:
BOSTON. Buts, Brimsek; défenses: Egan et Henderson; centre, Reardon; ailes, Bauer et Dumart. Subs.: Cain, McMahon, Crawford, Shill, Gallinger, Guidolin, Church, Metcal, Smith.

DÉTROIT. Buts, Lumley; défenses, Quackenbush et Stewart; centre, Armstrong; ailes, E. Brunette et Brown. Subs.: Jackson, Liscombe, Howe, Carveth, Lindsay, McCaig, Rossignol, Watson, Couture. Arbitres: Chadwick, Young et McCabe.

Première période
Aucun point.
Pun.: Jackson, Guidolin.

Deuxième période
1 Boston: McGill 3.06 (Smith, Cain)
Pun.: McCaig.

Troisième période
2 Détroit: Quackenbush . . . 10.45 (Carveth)
3 Détroit: Watson 11.20 (Couture, McCaig)
Aucune punition.

Le pari-double disparaît dans New-York

New-York, 11. — Le pari double, une méthode de pari qui a déjà rapporté jusqu'à date \$4,313.90 pour \$2, dans l'Etat de New-York, a été aboli hier dans cet Etat quand l'Association de courses de New-York a permis aux cinq pistes de cet Etat d'abolir ce mode de pari à l'avenir.

La méthode de pari double ici était la suivante: le parieur tentait de pronostiquer les gagnants de la 1ère et de la 2e courses et le montant total des paris pris en une journée était ensuite divisé entre ceux qui avaient pu choisir la combinaison gagnante.

Robert F. Kelley, porte-parole pour les pistes new-yorkaises, a déclaré que les pistes avaient elles-mêmes demandé l'abolition du double surtout parce qu'on avait reçu des plaintes de toutes sortes de clients qui doutaient de l'honnêteté des paris, surtout aux pistes où ces paris sont acceptés de main à main alors que la loi exige une machinerie spéciale pour enregistrer les paris en question.

La commission a fait remarquer dans sa déclaration qu'elle approuvait la demande des pistes new-yorkaises parce que le pari double a atteint les proportions d'une loterie gigantesque, en ce sens qu'on ne s'occupait généralement pas de la condition des pur sang, mais qu'on tentait tout simplement sa chance comme à un jeu de hasard.

Le pari double avait été créé surtout pour amener les amateurs à se rendre aux pistes aussi à bonne heure que possible. On a connu le succès, sous ce rapport jusqu'à un certain point, puisque la somme fabuleuse de \$21,726,828 fut parée sur les pistes new-yorkaises en paris doubles l'an dernier. Sur ce montant, \$1,400,000 fut versé à l'Etat de New-York en taxes.

Le plus gros montant payé dans l'histoire des pistes new-yorkaises fut celui de \$4,313.90 pour \$2, payé le 27 août dernier quand la combinaison Bonnie Bones et Junction City fut victorieuse. Bonnie Bones rapporta \$136.80 pour \$2 dans la 1ère course tandis que la victoire de Junction City, dans la seconde, valut \$20.40 pour \$2.

Pour ce qui trait à tous les Etats-Unis, le plus gros pari double jamais enregistré fut de \$10,772.40 pour \$2 réussi à Washington Park, le 14 août 1939 quand Joy Bet et Merry Caroline furent vainqueurs dans les deux dernières courses à l'affiche ce jour-là.

La commission a fait remarquer enfin par son président Trimble Cole, qu'à la suite d'une longue enquête tenue à Delaware Park, à Washington, où on a aboli le double depuis un an, on a constaté que l'Etat ne perdrait qu'un très petit montant, en taxes, car les parieurs ont parié beaucoup plus au mutuel depuis qu'ils ne peuvent plus parier sur le double.

La méthode du pari double était pour ainsi dire une très forte attraction à toutes les pistes américaines à l'exception de Delaware Park et Santa Anita. Ici dans l'Etat de New-York, le double sera aboli à compter du début de la saison 1946, à Jamaica, le 6 avril prochain.

POSITION DES CLUBS

Ligue Nationale	J.	G.	P.	N.	P.	C.	P.
Canadien	25	14	8	3	84	66	31
Chicago	25	14	8	3	110	88	31
Détroit	25	12	8	5	76	67	29
Boston	24	10	8	6	82	79	26
Toronto	23	8	17	3	76	104	19
Rangers	25	6	15	4	66	90	16

Un Thé de Choix!

THÉ "SALADA"

Le Shawinigan est vaincu par le Valleyfield

Valleyfield, 11 — Les Braves de Valleyfield sont passés en avant des As de Québec dans la course au championnat de la Ligue Senior du président George Slater et sont maintenant en 3e position. Hier soir, le club de Lucien Leduc a triomphé des Cataractes de Shawinigan par le compte de 3 à 2, dans une joute rapide, intéressante et dénuée de rudesse.

Le trio Plamondon-Campeau-Mageau fut fort en vedette pour les vainqueurs et Campeau obtint deux buts et une assistance, tandis que Plamondon compta un but et obtint deux assistances. Mageau brilla de son côté avec deux magnifiques passes qui permirent à Campeau et à Plamondon de compléter. Plamondon compta lui aussi un second but vers la fin de la joute mais alloua le but, Jim Planché et Marcel Filion furent les compteurs de Cataractes, tandis que Hank Ginor, Florent Lauzon et Gravel réussirent chacun une assistance.

Planché donna une avance de 1 à 0 aux Cataractes dans la 1ère période, mais Campeau et Plamondon complétèrent dans la 2e période pour égaliser et donner une avance de 2 à 1 aux Braves. Campeau compta à nouveau dans la période finale, après seulement 50 secondes de jeu et Filion compta le dernier but de la joute 13 minutes plus tard, le Valleyfield l'emportant par 3 à 2. Le jeune Roland Ménard a affiché une belle tenue dans les filets des Braves.

Composition des équipes:
SHAWINIGAN. — Buts, Côté; défenses, Bergeron, Arcand; centre, Planché; ailes, Gravel, Ginor; subs.: Théberge, Bennett, Carthy, Lauzon, Hayes, Morehouse, Smith, Filion.

VALLEYFIELD. — Buts, Ménard; défenses, Orlando, Merchant; centre, Mageau; ailes, Porteous, Boyer; subs.: Plamondon, Joannette, Vincet, Leduc, Robidas, Terry, Campeau, Cavanagh.

Arbitres: Barrett et Mallinson.

Première période
1 Shawinigan: Planché 1.19
Pun.: Smith, Cavanagh.

Deuxième période
2 Valleyfield: Campeau . . . 10.35
3 Valleyfield: Plamondon . . 16.10
Pun.: Bergeron, Arcand.

Troisième période
4 Valleyfield: Campeau 50
5 Shawinigan: Filion 13.31
Pun.: aucune.

Les activités sportives à la Palestre

Le tournoi de billard, ouvert aux membres du National, commencera dimanche prochain, le 13 janvier, à 2 heures, dans l'après-midi, entre des joueurs des classes B et C.

A 4 heures de l'après-midi, des joueurs de la classe A se rencontreront dans les parties d'exhibition de 200 points. Le directeur de la section, M. Zoël Martel, a organisé ce tournoi et il invite les membres du National et tous les amateurs de billard à assister à ces parties qui se joueront toujours le dimanche après-midi. Des vedettes du tapis vert tels que Noël du Tilly, Delvica Allard et Conrad Allard donneront des exhibitions.

ESCRIME

Robert Desjarlais, maître d'armes à la Palestre Nationale, annonce à ses nombreux membres qu'à partir du 15 janvier prochain les cours d'escrime seront donnés les mardi et vendredi soirs de chaque semaine et le dimanche après-midi.

BALLON AU PANIER

Samedi soir, les équipes de ballon au panier du National, pilotées par Dollard Dubois, recevront les Eastward Panior et le N.D.G.Y.M. C.A. intermédiaire dans des rencontres de la Montreal Basket Ball League.

Ce programme double commencera à 8 h. 15. Les membres du National et leurs amis sont invités à assister à ces joutes où l'action n'est jamais au ralenti.

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance sur la Vie

La Saubegarde

MONTREAL

NARCISSE DUCHARME, PRESIDENT

Une dure tâche pour les Rapides de Lachine

Deux joutes sont inscrites au calendrier de la ligue Provinciale de hockey pour ce soir, car les Rapides de Lachine doivent aller rendre visite au club de Saint-Hyacinthe, tandis que le Drummondville se rendra à Cornwall pour y disputer la victoire au club de l'endroit. Les Rapides de Paul Haynes auront deux autres joutes à disputer d'ici dimanche, car demain soir ils seront les rivaux des Randies, de Sherbrooke, et dimanche, ils devront s'attaquer aux Intrépides, à Drummondville.

Ces trois parties sont d'une grande importance pour les Rapides de Lachine, qui s'efforcent de conserver la première place de la ligue Provinciale. Le Lachine possède maintenant une avance de cinq points sur la Victoriaville, mais ce dernier club a joué quatre parties de moins et le club de Paul Haynes fera l'impossible pour gagner au moins deux de ces trois joutes, afin de conserver leur faible avance en première position.

Les joueurs de Paul Haynes ont tenu une pratique hier soir à l'aréna de Lachine et on rapporte que tous, à l'exception d'André Perron et Jacques Morin, sont en bonne condition.

Il se pourrait que les Rapides de Lachine alignent Joe Wooloch pour la joute de ce soir à Saint-Hyacinthe. Plusieurs clubs tentent actuellement d'obtenir les services de cet habile joueur de défense, mais on croit qu'il jouera pour le Lachine.

L'essai sera dans les filets, tandis qu'Hamel, McCurry et Mann sont assurés de jouer sur la défense. Les joueurs d'avant seront Morin, Champagne, Boileau, Desrochers, Burr, Thériault et Ramsay. Le Lachine jouera sa prochaine partie sur sa glace, mercredi prochain, alors qu'il recevra la visite du Saint-Hyacinthe.

Ce soir également, dans la ligue Provinciale, le Drummondville visitera le Cornwall, tandis que tous les clubs seront à l'oeuvre samedi soir: le Lachine sera l'adversaire du Sherbrooke; le Cornwall visitera la Victoriaville, tandis que le Saint-Hyacinthe visitera le Drummondville.

Trois joutes seront disputées dimanche après-midi: le Cornwall visitera le Saint-Hyacinthe, de Laroche; le Lachine jouera à Drummondville, pendant que le Sherbrooke fera face au Victoriaville.

Toutes ces parties sont d'une grande importance, car les clubs bataillent actuellement dans le but d'améliorer leur position dans le classement et de s'assurer une place dans les séries éliminatoires.

Séance de boxe du National

Armand Rougeau, promoteur de la séance de boxe amateur, qui sera présentée le 15 janvier, au marché Saint-Jacques, a annoncé hier soir, qu'Hubert Gagnier fera face à Earl Aspell. En effet, Pat Madden, qui devait rencontrer Gagnier, est maintenant professionnel et il ne peut livrer de combats comme amateur.

BADMINTON

Germaine Bonnier et Jacques Marchildon ont organisé dernièrement un tournoi de badminton parmi les membres de la classe intermédiaire. Quarante-huit membres ont participé à ce tournoi qui remporta un vif succès. Voici les résultats: simples-dames: Germaine Goudreau remporte la victoire sur Liliane Caron, 11-9, 11-4. Doubles-dames: Simone Labrecque et Liliane Caron gagnent sur Réjeanne Delorme et Thérèse Delorme, 15-7, 13-15, 15-4. Simples-hommes: Claude Gascon gagne sur Philippe Arel, 18-16, 15-11. Doubles-hommes: André Prudhomme et Robert Chiasson gagnent par 15-13, 15-10. Simples-mixte: François Gascon, doubles-mixte: Yolande Baptista et François Gascon gagnent par 10-5, 15-3, 17-14 contre Réjeanne Delorme et Roger Lacoste dans la semi-finale et dans la finale Germaine Goudreau et J.-J. Archambault perdent par défaut.

Les tournois de la classe A et B, qui devaient avoir lieu en janvier, sont remis plus tard à cause des rencontres extérieures de la ligue Murray.

Cartes professionnelles

ASSURANCES

HORACE LABRECQUE
COURTIER EN ASSURANCE
Nous traitons les Communautés Belges et à ce prétexte de nos services particuliers
441 St-François-Xavier Montréal
Tél. MARquette 2383-2384

AVOCATS

Anatole Vanier C.B. Guy Vanier C.B.
VANIER & VANIER
AVOCATS
57 ouest, rue Saint-Jacques
Tél. HARBour 2811

BREVETS D'INVENTION

Le Manuel de l'Inventeur
100 formules de preuve d'invention
Écrivez à **ALBERT FOURNIER**
PROFESSEUR DE BREVETS D'INVENTION
934 5^{te} CATHERINE MONTREAL

BREVETS D'INVENTION

MARQUES DE COMMERCE
DESSINS DE FABRIQUE
en tous pays
MARION & MARION
761 ouest, rue Ste-Catherine
MONTREAL

COMPTABLES

J.-B. Bélanger
L.C.M.I. C.G.A.
Comptable Licencié en Prix de Revient
Comptable Public
Talon 3137 Montréal

CARON & CARON

Comptables Agréés - Chartered Accountants
Edmond Caron, B.A., L.S.C., C.A.
Henri Caron, B.A., L.L.L., L.S.C., C.A.
Barthélemi Masse, L.S.C., C.A.
88, rue St-Jacques MONTREAL
HARBour 3633 425, rue Laviolette, TROIS-RIVIERES

P.-A. GAGNON & CIE

P.-A. GAGNON, C.A. René GAGNON, C.A.
Comptables Agréés Chartered Accountants
IMMEUBLE DES TRAMWAYS
158 OUEST, RUE CRAIG
Tél. HARBour 5990

Retenez le "Devoir" d'avance
chez votre dépositaire — c'est le
SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro.

Téléphones au service du tirage:
Bélair 3361: il vous donnera l'adresse
d'un dépositaire de votre voisinage.

Cartes d'affaires

DACTYLOGRAPHES

Réparations, location,
ventes de dactylographes
Machines à chéques, etc.
Assortiment complet de
papier carbone et rubans
Accessoires de bureau
Canada Dactylographe Enrg.
44 ouest, rue St-Jacques, Montréal
Tél. HARBour 6988 B.-I. Armand

DACTYLOGRAPHES

Royal - Remington - Underwood - L.
C. Smith - Corona
Silencieux, régulier
et portatif Protec-
teurs de chéques,
duplicateurs, calcu-
lateurs et machines
à additionner. Ven-
te et service échan-
ge, location achat.
N. MARTINEAU & FILS
1019 rue BLEURY
(entre Vitré et LaSaguetière) B.E. 2318 B.E. 2319

LAITERIE

CH. 6938-2565 Hôt. ROSEMONT
LAITERIE
Rosemont
Laiterie canadienne-française
B. PATENAUD, propriétaire.

ENCADREURS

WISINTAINER & FILS
90 BOULEVARD ST-LAURENT
LES ENCADREURS
MANUFACTURIERS
Moultures - Cadres - Miroirs
Réparations de cadres et miroirs
Lanc 2264

COMPTABLES

Chartré, Samson, Beauvais, Gauthier & Cie

Comptables Agréés - Chartered Accountants
Maurice Chartré C.A. Maurice Samson C.A.
A.-E. Beauvais C.A. J.-P. Gauthier C.A.
E. Harry Knight C.A. Léon Côté C.A.
Jérard Marceau C.A. Paul-E. Trudel C.A.
Léon-P. Bélair C.A. Louis Bousin C.A.
Jacques Anders C.A. G.-P. Lafferty C.A.
Dolard Huot C.A. Albert Gagneau C.A.
Raymond Fortier C.A. Jean Lacroix C.A.
Guy Bernard C.A. Percy Auer C.A.
B. Boursoult C.A. J.-Paul Talbot C.A.
Royer Roy C.A.

Montréal Québec Rouyn

Hurtubise & Richard

Léon-A. Hurtubise C.P.A.
Gérard Hurtubise C.P.A.
Maurice Richard C.A.
Georges R. Martin C.A. C.P.A.
Comptables-Vérificateurs
51 St-Jacques O. Montréal
Téléphones: B.I. 9562-8739

Marquette 2223
Morency, Labelle & Cie
COMPTABLES LICENCIÉS
Ch.-devant, 6001 Impôt sur le Revenu.
M.-B. Morency. G. Labelle.
C.G.A. C.P.A. C.G.A.
57 ouest, St-Jacques - Montréal

Lucien VIAU, C.G.A. C.P.A.

COMPTABLE PUBLIC LICENCIÉ
Spécialité: Impôt sur le Revenu
159, Craig ouest - Montréal

LUCIEN-D. VIAU, C.A.

COMPTABLE AGRÉÉ
4643 avenue Verdun. VERDUN
YOK 0642

MEDECIN

Clinique médicale Bayona 2
Dr Maxime Brisebois
L.C.M.C. F.R.C.S.C.
De la Faculté de Médecine de Paris
Maladies génitales endocrinologiques,
urinaires digestives circulatoires
FRontenac 5252 816 Sherbrooke est

OPTOMETRISTES-OPTECIENS

J.-A. MESSIER, O.D.
HA. 6544
OPTOMETRISTE
Spécialité: Examen de la vue —
Ajustement des verres de contact.
PHANEUF & MESSIER
1767 Saint-Denis - Montréal

Examen des yeux
Réparation de lunettes
Service postal
Léo-Paul TROTTIER, O.D.
OPTOMETRISTE ET OPTICIEN
1655 est. av. Mont-Royal - PH. 1655

REMBOURSEURS-MATELASSIERS

REMBOURSEURS-MATELASSIERS
BOYER LIMITEE
Spécialités: meubles et matelas sur
commande ainsi que réparations.
Estimés gratuits sur demande.
3886 Hurl-Julien PH. 1112

REPARATIONS ELECTRIQUES

Réparations électriques
sur automobiles
Service vente et ré-
parations de mo-
teurs, générateurs,
transformateurs
4350 PINEAUX
AM 2141
Geo. DAIGNEAULT, Ltée

HOTEL PLAZA

Cuisine recherchée
Vin et Bière
Alex. JULIEN
propriétaire
446 Place Jacques-Cartier
MA. 9331

REtenez le "Devoir" d'avance

chez votre dépositaire — c'est le
SEUL MOYEN de ne jamais le manquer — 3 sous le numéro.

Téléphones au service du tirage:
Bélair 3361: il vous donnera l'adresse
d'un dépositaire de votre voisinage.

Atelier de construction de machines et de réparations — Services d'ingénieurs
et de dessinateurs — Atelier de patrons et de soudure —
Fonderie de fonte et de bronze.

L'atelier le plus considérable et le plus complet du genre au Canada.

970 à 985 rue de Bullion
Montréal Téléphone:
* PLateau 9647

LEFEBVRE FRERES

DESSINATEURS — MACHINISTES — FONDEURS

Discours prononcés à l'assemblée annuelle des actionnaires de la Banque Royale du Canada

Morris W. Wilson, président, ne voit aucune solution rapide et aisée aux problèmes de la reconversion. Il croit que le prochain demi-siècle comptera comme un des plus importants dans l'histoire du Canada. Comme membre du Commonwealth, notre pays forme le lien entre la Grande-Bretagne et le Canada; il se trouve en mesure d'être d'un puissant appui. "Notre esprit de tolérance nous a gagné le respect dans les conseils des Nations."

LE CANADA PROFITE-T-IL DE TOUTES LES OCCASIONS COMMERCIALES QUI S'OFFRENT A LUI?

James Muir, gérant général, étudie le bilan et l'actif qui dépasse les \$2,000,000,000, nouveau sommet dans l'histoire des banques au Canada. La banque est en mesure d'aider à la solution des problèmes de la reconversion. Les succursales étrangères puissantes facteur pour nouer des relations commerciales et culturelles

CHAMP PLUS VASTE POUR LES PRETS BANCAIRES AUX ENTREPRISES ET AUX INDIVIDUS

La soixante-dixième assemblée générale annuelle des actionnaires a eu lieu au siège social à Montréal le jeudi, 10 janvier, à 11 heures du matin, sous la présidence de M. Morris W. Wilson.

M. Wilson, le président, en proposant l'adoption du rapport des administrateurs a dit:

Discours du président

"Le rapport annuel que j'ai le plaisir de vous soumettre aujourd'hui au nom des administrateurs sera, j'en suis sûr, reçu avec satisfaction."

Avant de l'étudier, j'aimerais faire quelques remarques personnelles. Qu'il me soit permis, d'abord, de mentionner le décès de notre collègue, R. V. Lesueur. Bien que M. Lesueur n'ait été que quelques mois dans le conseil d'administration, nous réalisons que nous avons perdu un excellent ami et nous regrettons sincèrement son décès.

Les mois derniers, les administrateurs ont créé le poste de vice-président de l'exécutif et y ont nommé M. Sydney G. Dobson qui depuis 1934 était notre distingué gérant général. A la même date, M. Burnham L. Mitchell a quitté son poste d'assistant-gérant général et a été élu directeur et vice-président avec résidence à Toronto. M. James Muir, un des assistants-gérants généraux depuis 1935 a remplacé M. Dobson au poste de gérant général.

Pour revenir au rapport annuel, vous constaterez qu'on peut en être fier. Une fois de plus notre banque est en mesure de faire histoire dans le domaine bancaire au Canada avec un actif total qui dépasse les \$2 milliards de dollars pour la première fois. La position financière de la banque continue d'être excellente et les recettes, je suis heureux de le dire, reflètent dans une certaine mesure la hausse graduelle de notre actif d'exploitation. Le gérant général, dans ses remarques, discutera en détail le rapport annuel et le bilan.

C'est la première fois depuis janvier 1939 qu'il nous est donné de tenir notre assemblée annuelle dans une atmosphère de paix. Ces six années furent des années cruelles pour nos militaires et pour ceux qui durent vivre sous les bombardements. Elles furent exténuantes pour ceux qui ne pouvant combattre durent travailler dur au pays. Le Canada a aidé de façon splendide les Nations-Unies à défaire nos ennemis sans fautes de notre part. Nous nous préparons maintenant à l'immense tâche de la reconstruction de paix. Dans cette entreprise il ne faudra pas se contenter, comme matériaux de construction, des seules ruines de la guerre, mais il nous faudra des idées nouvelles et du nouveau matériel si nous voulons que notre structure résiste.

Au cours de la dernière guerre, nous avons organisé une marine, une armée et une aviation; nous avons construit des navires, des chars d'assaut et d'autres appareils militaires; nous avons aidé à financer les nécessités militaires de la Grande-Bretagne et nous avons accordé l'aide mutuelle aux Nations-Unies qui en avaient besoin. Aujourd'hui, il nous faut employer notre habileté, nos qualités d'administrateurs, notre détermination et notre énergie à l'établissement de la paix dans le monde et à l'échange international des marchandises dont tous les peuples ont besoin s'ils veulent améliorer leurs conditions de vie et si le Canada veut bénéficier du commerce étranger qui lui est nécessaire.

Problèmes de la reconversion

Chez nous, la tâche la plus importante dans cette période de reconversion de l'après-guerre est la conversion de l'industrie sur une base de production pouvant répondre aux besoins d'un monde civilisé et cela avec le minimum de dislocation, de chômage et de friction. Depuis deux ou trois ans, soit depuis que nous avons passé la crise la plus aiguë de la guerre, nous avons fait des plans pour la reconversion. L'ère des projets est révolue, nous ne sommes plus à l'époque des théories. Nous sommes dans l'ère de la reconstruction. Le problème n'est plus de l'envisager spéculativement mais d'en envisager de façon pratique, qu'elle soit plus ou moins satisfaisante. Si une ou plus des pièces maîtresses de l'œuvre à entreprendre ne sont pas exécutées immédiatement, nous nous inquiétons pas trop mais regardons l'ensemble de l'œuvre et ses perspectives. Nombre de nos gens ne réalisant pas la nature des problèmes de la reconversion et de la reconstruction, veulent une réponse rapide à toutes les questions et la réalisation immédiate de tous les plans. Les choses ne sont pas si faciles que cela; les changements dans la nature, les gens et la vie procèdent par évolutions et non pas par à-coups.

Réalisations au Canada depuis 1900

Les chiffres indiquent de façon tangible les progrès que nous avons réalisés. Maintenant, que devons-nous faire pour que ces progrès du dernier siècle se continuent et voient même s'accroître au cours des 50 prochaines années? Tout ce qui sera fait sera critiqué par ceux qui désirent aller trop vite ou trop lentement ou laisser les choses suivre leur cours naturel. Je n'ai aucun

doute que nous avons fait des erreurs et que nous continuerons à faire des erreurs dans la préparation et la conduite de nos plans économiques mais si nous envisageons l'avenir avec soin, si nous faisons nos plans comme des personnes prudentes, si nous nous envenons avec énergie, si nous sommes certains que le demi-siècle qui s'en vient sera le plus grand de l'histoire du Canada.

Certains gens veulent tout faire d'une fois — crier "Sésame" et voir

Cela pourrait être considéré comme une faiblesse mais nous pouvons y remédier en mettant au point des méthodes efficaces de ventes à l'étranger. Pour cela il nous faut des directives énergiques.

En plus de la faiblesse de quelques-uns qui seraient satisfaits de nous voir rester sur place, nous devons envisager le danger qu'il y aurait pour notre économie de vouloir devenir un pays si suffisant lui-même. Supposons que nous réduisions la production des vivres et des articles manufacturés à la quan-

lité exacte que nous pourrions consommer. Il va de soi que cela réduirait la main-d'œuvre, diminuerait les revenus et abaisserait notre standard de vie. Nous ne pourrions pas acheter autant que nous le faisons lorsqu'une grande partie des revenus exacte que nous pourrions consommer. Il va de soi que cela réduirait la main-d'œuvre, diminuerait les revenus et abaisserait notre standard de vie. Nous ne pourrions pas acheter autant que nous le faisons lorsqu'une grande partie des revenus

Sous l'inspiration du passé

NOUS SOMMES PRETS A ALLER DE L'AVANT

Les progrès réalisés depuis le début du siècle au Canada, dit M. Wilson, sont une inspiration pour l'avenir. "Est-ce que nos gens ont confiance en eux-mêmes?" s'est demandé M. Wilson. "S'ils s'attendent à considérer les progrès accomplis dans le passé dans notre pays, ils n'ont aucune raison d'être pessimistes et toutes les raisons au monde d'avoir foi à l'avenir. Il n'est pas nécessaire pour cela de remonter aux origines du pays mais de seulement jeter un coup d'oeil sur la première moitié du siècle. L'histoire de ces 45 années est une de progrès. Les hommes et les femmes de cette époque allaient d'avant chaque année pendant que leurs horizons s'élargissaient constamment. Le record de ce qui a été accompli tient du merveilleux. Il y a eu quelques arrêts dus à deux guerres et à la dépression, choses dont nous, Canadiens, n'étions pas responsables. De nouveau cependant nous sommes prêts à recommencer notre marche de l'avant. Une comparaison entre nos conditions matérielles de vie en 1900 et en 1945 est intéressante à faire parce qu'on réalise les progrès accomplis par les Canadiens dans le domaine de la production, des vivres, des machines, des divertissements, toutes choses qui, un siècle plus tôt, auraient été considérées comme du grand luxe."

Nombre de fois nous nous sommes entendus parler de cela de façon vague mais ce n'est pas de cette manière qu'on se convainc. Les statistiques, toutefois, sont éloquentes et je crois que le moment est bien choisi pour en donner quelques-unes. Je n'ai pas l'intention de citer de nombreux chiffres mais seulement quelques-uns pour illustrer ce que nous avons fait depuis le début du siècle.

Nombre d'entre nous sont portés à croire que l'agriculture, les mines et les forêts sont des ressources toutes faites, probablement parce que nous ne sommes pas assez en contact avec les centres de la production, pourtant ces ressources constituent en quelque sorte le fondement de notre économie. Nos exportations de produits d'origine minérale en 1945 ont été plus du double des exportations des autres industries primaires et ces ressources semblent loin d'être épuisées. Voici quelques chiffres sur l'industrie agricole et minière qui doivent être étudiés en tenant compte du fait que notre population n'a augmenté que de 123% dans les 45 années en question. Le nombre d'acres occupés comme fermes a augmenté de 176%; la valeur des fermes, en dollars ayant le même pouvoir d'achat, a augmenté de 251% sur ce qu'elle était en 1900; la valeur des produits agricoles exportés a augmenté de 385% et le nombre de boisseaux de blé que nous produisons, de 60%. L'augmentation de notre production minière a été de 2,078% pour le cuivre, de 114 pour l'or, de 377 pour le plomb, de 7,781 pour le nickel, de 204 pour l'argent, de 1,115 pour l'amiante. Notre production de pâte à bois a augmenté de 1,892%. Nos chemins de fer ont augmenté la longueur de leurs voies de 133%, le nombre de leurs voyageurs, de 214% et leur tonnes de fret, de 302%. Les postes de téléphone ont augmenté de 2,585%. Les lampes incandescentes à l'électricité qui sont si nombreuses aujourd'hui qu'on ne peut les compter se totalisaient à 815,000 en 1900. Dans les livres des statistiques de 1900 il n'était même pas question de radios, d'automobiles et d'avions. Le nombre des radios enregistrées est loin d'être complet et pourtant on en fixe le nombre à 1% million. Le nombre des automobiles est de 1 1/2 million."

s'ouvrir magnifiquement une caverne remplie d'argent, de maisons et d'automobiles. Examinons maintenant les contes de fées, les choses ne sont jamais arrivées de cette façon. Il nous faut ouvrir les portes nous-mêmes. En repassant l'histoire depuis 1900 on ne tarde pas à voir ce que l'initiative et l'habileté de nos gens leur ont procuré de confort matériels. Ces gens n'ont pas ruiné leurs chances de progrès en se lançant sur toute affaire nouvelle ni en mettant au rancart les vieilles choses. Petit à petit on faisait de légers progrès et ces progrès ont été incorporés en quelque sorte dans la vie de tous les jours; on ouvrait de nouveaux champs d'action, on mettait au point de nouvelles techniques et on s'adaptait à des idées plus larges. Les Canadiens n'ont jamais eu l'ambition de se contenter de ce qu'ils avaient dans le moment. Dans l'ancienne Rome, c'était une marque de confiance lorsque les citoyens de la ville assiégée échangeaient pour un bon prix la terre sur laquelle l'ennemi campait. C'est la même chose de nos jours lorsque les Canadiens considèrent non pas tant le présent que l'avenir et consacrent leur intelligence à le rendre meilleur.

Confiance en l'avenir

Lorsque nous regardons l'histoire des 45 dernières années et lorsque nous réfléchissons aux choses qui ont été accomplies, nous nous rendons compte que le Canada et ceux qui l'habitent n'ont pas besoin de craindre l'avenir parce qu'on n'est pas en mesure de répondre immédiatement à toutes les questions qui se posent. En jetant un coup d'oeil sur les statistiques du passé, nous nous arrêtons d'une vigne nouvelle et nous avons une grande inspiration pour le futur. Il est vrai qu'il est arrivé de grandes choses dans le monde et que nos idées ont évolué mais les idées fondamentales qui guidaient nos ancêtres n'ont jamais changé. Nous devons être prêts, tout en nous tenant aux principes fondamentaux de l'esprit d'entreprise et du travail, à les appliquer de façons nouvelles.

Nous ne pouvons rester sur nos succès; nous ne pouvons nous en faire croire au point de nous figurer que, parce que nous avons été brillants, nous avons droit à un avenir encore plus brillant. Cela ne résoudra pas nos problèmes. Le nous faut franchement reconnaître nos faiblesses et notre force. Nos ressources naturelles et notre industrie hautement développées produisent plus de marchandises que nous pouvons en consommer.

lité exacte que nous pourrions consommer. Il va de soi que cela réduirait la main-d'œuvre, diminuerait les revenus et abaisserait notre standard de vie. Nous ne pourrions pas acheter autant que nous le faisons lorsqu'une grande partie des revenus

798 ANCIENS COMBATTANTS DE RETOUR AU TRAVAIL

Exposé d'un dossier de guerre dont nous sommes fiers

M. Muir, en parlant du personnel, a dit qu'il comprend plus de 10,000 personnes à l'exclusion de celles qui sont encore dans les forces armées. Le total des enrôlements au cours de la guerre a été de 2,321 dont 2,171 du Canada. Nombre d'entre nos employés ont atteint des rangs supérieurs et ont eu leur généreuse part d'honneurs et de décorations. J'ai le vif regret de vous dire que 193 de ces valeureux jeunes hommes ont perdu la vie dans cette lutte gigantesque. Je sais être votre interprète lorsque j'offre à leurs familles et à leurs amis nos plus sincères condoléances.

Sept cent quatre-vingt-dix-huit de nos employés qui étaient dans les forces armées sont déjà revenus au service de la banque et nous leur donnons toutes les facilités voulues pour se réadapter à leur travail. Lorsqu'ils reviennent à la banque, chacun est vu par un haut fonctionnaire bien au courant de ses services antérieurs et on fait tout le possible pour qu'il se sente chez lui. Notre politique bien établie est de traiter ces retours du front avec toute l'équité possible et de voir à ce que matériellement ils soient en aussi bonne posture que s'ils n'étaient pas partis. Nous sommes très satisfaits d'eux et nous n'en sommes que plus fiers. Les années qu'ils ont été dans les armées comptent comme des années de service à la banque lorsqu'il s'agit du fonds de pension et si leur soldat était moindre que leur salaire lors de leur enrôlement, ils n'étaient pas obligés de contribuer au Fonds de Pension. L'Assurance-Groupée de la Banque — plus le risque de guerre dans leur cas — a été maintenue en vigueur pour eux par la banque qui a payé leur prime en totalité. En plus de ces mesures de sécurité qu'on accorde au personnel, on maintient des assurances bénéfices pour fins d'hospitalisation et soins de chirurgie et une partie importante est encore payée par la banque. Tout dernièrement un plan de retraite a été inauguré qui permet aux femmes employées et aux hommes qui ne sont pas membres du Fonds de Pension de retirer un revenu annuel lorsque le temps est venu pour eux de discontinuer leurs fonctions. De façon générale, les femmes employées se retireront à l'âge de 55 ans. Le plan n'exige pas de contribution de la part de ces employés.

Je sais que le reste du personnel qui a fait un travail splendide en réussissant, sous des conditions difficiles, à donner le service au public ne manquera pas contre les remarques spéciales faites à l'adresse des hommes en uniforme. Une des raisons principales pour lesquelles la banque a atteint l'enviable position qu'elle est aujourd'hui, c'est le dévouement d'un si grand nombre de ses employés."

L'Allemagne, le Royaume-Uni et les Etats-Unis fournissent 73 pour cent des importations de produits chimiques au Brésil. Le Brésil, pour ce qui est des importations de produits pharmaceutiques, occupe le quatrième rang au monde. On croit, en y mettant le doigt nécessaire, que le Canada pourrait avoir une part de 842 millions de ventes au détail de produits pharmaceutiques. Le Brésil, dont je parle comme un

marqué typique en Amérique du Sud, pourrait devenir un client important pour le Canada en fait de produits manufacturés, d'outillage industriel, de papier-journal et de certaines denrées alimentaires. Ses importations en 1944 ont été de l'ordre de \$477 millions.

On a annoncé récemment que les exportations du Canada à l'Amérique Latine au cours des 9 premiers mois de l'an dernier se sont totalisées à \$39 millions rapproché de \$20 millions en tout en 1939 et que nos importations de l'Amérique du Sud ont été de 867 millions contre seulement 16 millions. Même en tenant compte de certaine inflation des importations et des exportations due aux conditions de guerre, il semble évident que nous avons la de belles chances d'augmenter nos échanges commerciaux sur les chiffres de l'après-guerre.

Si nous admettons que la prospérité au Canada ne peut être qu'une affaire locale, il nous reste à voir quelles mesures prendre pour augmenter le pouvoir d'achat des autres pays afin qu'ils puissent acheter nos marchandises. Il y a deux ans je disais à l'assemblée annuelle:

"Personnellement je crois que d'importants cadeaux de nourritures, de matière première, de marchandises ouvrées et de machines aux pays dévastés auraient pour effet à la longue et même du simple point de vue personnel, non seulement de faire œuvre humanitaire mais seraient aussi avantageux pour les pays qui feraient ces dons. Si c'est trop demander des humains à un autre comme celui-ci, il resterait l'alternative de prêts à longues échéances et à conditions faciles ou la combinaison des deux modes: cadeaux et prêts. Je crois que des prêts de cette nature devraient être faits aux gouvernements parce que les administrateurs de fonds internationaux peuvent difficilement statuer sur les mérites des emprunts individuels et même s'ils le faisaient ils seraient sans doute accusés de vouloir influencer la politique locale."

Le Fonds Monétaire International et la Banque de Reconstruction Industrielle organisés d'après les arrangements de Bretton Woods ont les preuves d'un excellent esprit. C'est là une contribution à longue échéance au bien-être de toutes les nations qui ont consenti à certains pays pour qu'ils puissent acheter ses produits.

Je crois que nous avons bien fait de conclure ces arrangements et bien que les plans que nous avons élaborés soient sujets à révision, ils n'en indiquent pas moins que les pays se rendent compte de la situation qui existe en dehors de leurs frontières et qu'ils essayent de travailler à leur politique qui engendrait la confusion.

On aura une idée de l'esprit de coopération qui anime notre pays quand on saura que le Canada a eu bien soin d'éviter d'exiger des concessions commerciales des pays à qui il a consenti des crédits. Ces prêts négociés ou en négociations avec la France, la Norvège, les Pays-Bas, les Indes Néerlandaises, la Belgique, la Russie et la Chine ont pour but d'aider la reconstruction économique. En suivant cette politique, nous arriverons plus rapidement à l'époque où d'importantes relations commerciales seront établies entre tous ces pays.

Lorsque nous en venons à parler d'exportations, il est important que les pays étrangers réalisent l'ampleur des achats que nous faisons d'eux et ce sera l'un des objectifs de la nouvelle division des importations de notre ministère du Commerce. Dans le passé, nombre de nos importations sont venues par des "entremetteurs" et même ici nous ne savions pas les pays d'origine de ces marchandises et ces pays de qui nous achetions ne le savaient pas. Les importations directes nous feront reconnaître comme clients, aideront notre commerce marchand, nos ports et nos services de transport sur terre.

Commerce touristique

Un des meilleurs moyens de nous faire mieux connaître sur la scène internationale c'est par l'industrie du tourisme. Il est intéressant de savoir que de 1926 à 1940 dix pour cent de toutes nos recettes internationales nous sont venues des touristes. Le sous-ministre du Commerce a fait remarquer que les revenus des touristes peuvent devenir notre meilleure source de monnaie étrangère. Il y a d'autres avantages à ce que le Canada soit attrayant pour les touristes; le commerce donne du travail; les visiteurs vont par tout le pays et apportent du commerce même dans les plus petits hameaux; les bonnes relations internationales se développent. Nous n'avons que touché à la surface de cette industrie. Nous pouvons, si nous nous en donnons la peine, compter sur des millions de plus de visiteurs chaque année. Mais, comme dans le commerce des marchandises, il ne faut pas compter uniquement sur la publicité du gouvernement et des organisations touristiques. Chaque Canadien peut faire sa part en invitant des amis et en rendant agréable le séjour des touristes chez nous. D'autre part ceux qui sont intéressés directement aux touristes doivent voir à leur fournir les commodités voulues, les divertissements et le service.

Il est évident qu'une politique de production primaire ou d'une économie ayant pour but de se suffire à soi-même ne peut qu'entraîner une baisse des revenus et conséquemment du standard de vie. Nous devons exporter des produits manufacturés comme des produits naturels. Ceux qui espèrent que le Canada continuera à progresser s'auto-alimenteront que les pays suivent la voie du bon sens et qu'il travaillera de concert à l'expansion du commerce international dans lequel nous aurons notre part. Toute notre industrie sera sensiblement affectée par la politique du gouvernement sur les exportations et plus les entreprises d'affaires offriront de suggestions pratiques, plus aussi le gouvernement sera en mesure d'agir judicieusement. L'après-guerre nous aidera à simplifier le commerce étranger. L'aide mutuelle et le prêt-bail ont aboli pour un temps les complications de la monnaie, des tarifs et des prêts qui étrangeaient le commerce international dans les années d'avant la guerre et ont rendu possible le partage

Points saillants

M. Wilson a dit:

"Je n'ai aucun doute que nous avons fait des erreurs et que nous continuerons à en faire dans la préparation et la conduite de nos plans économiques, mais si nous envisageons l'avenir avec soin, si nous faisons nos plans comme des personnes prudentes, si nous nous envenons avec énergie, si nous sommes certains que le demi-siècle qui s'en vient sera le plus grand de l'histoire du Canada."

Il est intéressant de noter que nombre de marchandises dont l'Amérique du Sud a besoin sont produites au Canada, y compris le fer et l'acier, les produits chimiques, le papier, le bois, les abricots, les peintures, le blé et autres vivres, les machines pour les mines, les machines industrielles, les appareils électriques et nombre de minéraux. Le Brésil, marché type de l'Amérique du Sud, peut être très important pour le Canada comme client pour les produits manufacturés, l'outillage industriel, le papier-journal et certaines denrées. Il semble qu'il y a là de belles chances d'augmenter les échanges commerciaux."

Le Fonds Monétaire International et la Banque de Reconstruction Industrielle organisés d'après les arrangements de Bretton Woods ont les preuves d'un excellent esprit. C'est là une contribution à longue échéance au bien-être de toutes les nations qui ont consenti à certains pays pour acheter ses marchandises.

Je crois que nous avons bien fait de conclure ces arrangements. Cela prouve que les pays se rendent compte de la situation qui existe en dehors de leurs frontières."

Pourtant il reste des gens pour dire: "Les temps seront durs". Ce n'est pas le temps d'avoir des idées défectueuses. Le succès en organisation est une nouvelle entreprise ou on réussit à conclure après une grande lutte exige des qualités psychologiques. Nous avons ce qu'il nous faut — la matière première, l'habileté, l'esprit d'organisation et les connaissances scientifiques. Nous avons besoin de toute l'énergie qu'on puisse déployer. Ce n'est pas une question de discours et d'idées sur le papier. Nos gens ont les qualités voulues, car les progrès ne sont dus qu'à leur bonne volonté et à leur travail. Je me refuse à croire qu'après une longue période de progrès lents mais sûrs, le genre humain va se laisser anéantir par les bombes atomiques ou se laisser affaiblir par une longue inactivité ou paralyser par des querelles qui nuisent le commerce international ou nuisent à la coopération. Notre pays n'a pas à douter de lui-même ni de l'aide qu'il peut apporter au monde.

M. Muir a dit:

Ce n'est pas tant la grosseur des chiffres qui compte pour une banque que la responsabilité qu'elle a vis-à-vis de ses déposants et le rôle qu'elle assume, rôle qui consiste à donner au public un service prompt, efficace et utile. Le but de la banque consiste à rendre service non pas à une petite partie de la population, soit du point de vue géographique, mais bien à toutes les classes de la société où nous avons des succursales. Nous essayons de donner du service dans un esprit de coopération amicale et nous portons toujours ouvertes à quiconque a besoin des services bancaires."

Notre banque est en mesure de fournir les crédits nécessaires pour aider ses clients dans cette période de reconversion et de reconstruction et nous devons ajouter que les gérants et les hauts fonctionnaires de la banque s'occupent tout spécialement de cette question des prêts.

Le nombre des prêts pour dépenses de capital est plus élevé et les échéances sont plus longues. Naturellement nous essayons de nous entourer de toutes les précautions en faisant ces prêts. Cette politique est non seulement profitable à nos clients qui peuvent ainsi augmenter et améliorer leurs affaires mais elle constitue un important facteur dans le domaine de l'emploi et de la réhabilitation. Nombre de prêts de cette nature ont été faits par nos succursales dans tout le Canada. On peut aussi mentionner d'autres genres de prêts. Au cours de l'année, par exemple, on a consenti des prêts de \$500 ou moins à 127,000 personnes, en chiffres ronds, qui avaient besoin d'avances temporaires. En mars de l'an dernier, la loi relativement aux prêts pour améliorations aux fermes est entrée en vigueur — pour une période de trois ans. Dans le langage officiel il s'agit d'une loi pour instituer du crédit aux fermes pour l'amélioration de leurs fermes et des conditions d'existence. Compte tenu de certains règlements et de certaines limites, le gouvernement consent à garantir le placement contre la perte jusqu'à concurrence de 10 p. c. du montant prêté d'après la loi. Les chiffres publiés par le gouvernement révèlent que jusqu'à la fin d'octobre, toutes les banques à charte au Canada ont consenti 3,669 prêts d'après cette loi pour un montant de \$2,911,224. Vous pouvez vous imaginer que ces chiffres sont largement dépassés si on tient compte des prêts que nous avons faits pendant cette période dans le cours ordinaire des affaires et pour exactement les mêmes fins.

Au cours de l'année, par exemple, on a consenti des prêts de \$500 ou moins à 127,000 personnes, en chiffres ronds, qui avaient besoin d'avances temporaires. A la date du mois d'octobre dernier, toutes les banques à charte ont consenti 3,669 prêts d'après la loi de "prêts pour l'amélioration des fermes" pour un montant de \$2,911,224. Vous pouvez vous imaginer que ces chiffres sont largement dépassés si on tient compte des prêts que nous avons faits pendant cette période dans le cours ordinaire des affaires et pour exactement les mêmes fins.

Si nous ajoutons à ces leçons le désir mondial d'un développement pacifique et les progrès techniques qui nous ont amenés à un haut degré d'interdépendance dans les affaires humaines, nous en arrivons à une situation où nous voyons une grande famille mondiale travaillant pour le bien de tous. Le Canada est en mesure de prêter une grande aide mais plus on étudie la position du Canada et plus on se rend compte que de tous les pays le Canada est celui qui peut le moins se permettre de conduire seul sa propre barque. Notre position géographique fait de nous le lien qui réunit deux grands pays industrialisés, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis; nous sommes le membre dans le monde donne dans le monde des peuples libres place plus élevée que si nous étions seuls; notre grande habileté technique dans l'industrie nous permet de répondre aux besoins des divers marchés; nos vastes ressources

naturelles nous assurent des matières premières illimitées; et notre esprit de tolérance dans le passé commande le respect dans les conseils des Nations."

Pourtant il reste des gens pour dire: "Les temps seront durs". Ce n'est pas le temps d'avoir des idées défectueuses. Le succès en organisation est une nouvelle entreprise ou on réussit à conclure après une grande lutte exige des qualités psychologiques. Nous avons ce qu'il nous faut — la matière première, l'habileté, l'esprit d'organisation et les connaissances scientifiques. Nous avons besoin de toute l'énergie qu'on puisse déployer. Ce n'est pas une question de discours et d'idées sur le papier. Nos gens ont les qualités voulues, car les progrès ne sont dus qu'à leur bonne volonté et à leur travail.

Je me refuse à croire qu'après une longue période de progrès lents mais sûrs, le genre humain va se laisser anéantir par les bombes atomiques ou se laisser affaiblir par une longue inactivité ou paralyser par des querelles qui nuisent le commerce international ou nuisent à la coopération. Notre pays n'a pas à douter de lui-même ni de l'aide qu'il peut apporter au monde. Avec une éducation à plus larges horizons, avec de grands progrès réalisés dans les sciences et une application intelligente des découvertes scientifiques à la production et au commerce international, tout ce qu'il faut c'est d'avoir foi au Canada et confiance en nos propres entreprises et l'énergie nécessaire pour faire cette seconde moitié du siècle plus grande et plus prospère que la première qui, comme je l'ai indiqué, fut, au point de vue matériel, de grande envergure.

Discours du gérant général

M. James Muir, gérant général, traitant du rapport financier, a dit ce qui suit:

"Mes remarques se limiteront à la discussion du 76ème rapport annuel et du bilan de la banque qui vous ont été soumis aujourd'hui. Il arrive assez rarement qu'un nouveau gérant général en fonctions depuis moins de deux mois ait la chance d'étudier avec vous un document aussi encourageant."

L'actif se totalise à \$2,007,546,978, ce qui représente une augmentation de \$217,295,176 sur l'an dernier. C'est le total le plus élevé jamais atteint dans toute l'histoire de la banque et celle-ci s'enorgueillit d'avoir réussi à s'attirer des affaires aussi considérables. Il le faudrait pas oublier, d'un autre côté, que les chiffres bancaires ont subi l'influence des importantes opérations financières que le gouvernement a effectuées au cours des six dernières années. Mais, de toute façon, ce n'est pas tant la grosseur des chiffres qui compte pour une banque que la responsabilité qu'elle a vis-à-vis de ses déposants et le rôle qu'elle assume, rôle qui consiste à donner au public un service prompt, efficace et utile.

Les disponibilités se totalisant à \$1,558,477,086 n'englobent pas moins de 82.14% du passif au public et comprennent \$321,149,296 d'espèces et de soldes dus par les banques; \$882,039,866 de titres fédéraux et provinciaux et \$355,149,296 d'autres titres, chèques sur les banques et prêts à vue.

Les prêts commerciaux et les prêts à vue au Canada ont augmenté de \$76,079,151 pour atteindre le total de \$362,988,425. Les prêts commerciaux sont en hausse de \$22,702,280. C'est là une augmentation légère mais elle est l'indice que notre économie s'éloigne graduellement de l'influence du temps de guerre et que nos clients orientent leurs affaires vers les affaires de la normale. Votre banque est en mesure de fournir les crédits nécessaires pour les aider dans cette période de reconversion et de reconstruction et nous devons ajouter que les gérants et les hauts fonctionnaires de la banque s'occupent tout spécialement de cette question des prêts. Le nombre des prêts pour dépenses de capital est plus élevé et les échéances sont plus longues. Naturellement nous essayons de nous entourer de toutes les précautions en faisant ces prêts. Cette politique est non seulement profitable à nos clients qui peuvent ainsi augmenter et améliorer leurs affaires mais elle constitue un important facteur dans le domaine de l'emploi et de la réhabilitation. Nombre de prêts de cette nature ont été faits par nos succursales dans tout le Canada. On peut aussi mentionner d'autres genres de prêts. Au cours de l'année, par exemple, on a consenti des prêts de \$500 ou moins à 127,000 personnes, en chiffres ronds, qui avaient besoin d'avances temporaires. En mars de l'an dernier, la loi relativement aux prêts pour améliorations aux fermes est entrée en vigueur — pour une période de trois ans. Dans le langage officiel il s'agit d'une loi pour instituer du crédit aux fermes pour l'amélioration de leurs fermes et des conditions d'existence. Compte tenu de certains règlements et de certaines limites, le gouvernement consent à garantir le placement contre la perte jusqu'à concurrence de 10 p. c. du montant prêté d'après la loi. Les chiffres publiés par le gouvernement révèlent que jusqu'à la fin d'octobre, toutes les banques à charte au Canada ont consenti 3,669 prêts d'après cette loi pour un montant de \$2,911,224. Vous pouvez vous imaginer que ces chiffres sont largement dépassés si on tient compte des prêts que nous avons faits pendant cette période dans le cours ordinaire des affaires et pour exactement les mêmes fins.

Si nous ajoutons à ces leçons le désir mondial d'un développement pacifique et les progrès techniques qui nous ont amenés à un haut degré d'interdépendance dans les affaires humaines, nous en arrivons à une situation où nous voyons une grande famille mondiale travaillant pour le bien de tous. Le Canada est en mesure de prêter une grande aide mais plus on étudie la position du Canada et plus on se rend compte que de tous les pays le Canada est celui qui peut le moins se permettre de conduire seul sa propre barque. Notre position géographique fait de nous le lien qui réunit deux grands pays industrialisés, la Grande-Bretagne et les Etats-Unis; nous sommes le membre dans le monde donne dans le monde des peuples libres place plus élevée que si nous étions seuls; notre grande habileté technique dans l'industrie nous permet de répondre aux besoins des divers marchés; nos vastes ressources

naturelles nous assurent des matières premières illimitées; et notre esprit de tolérance dans le passé commande le respect dans les conseils des Nations."

Maintenant si on étudie l'autre côté du bilan on constate que les dépôts atteignent le total de \$1,888,757,074, soit une augmentation de \$11,872,377 d'après la loi pour un montant de \$2,911,224. Vous pouvez vous imaginer que ces chiffres sont largement dépassés si on tient compte des prêts que nous avons faits pendant cette période dans le cours ordinaire des affaires et pour exactement les mêmes fins.

Le nombre de nos comptes en activité a encore augmenté pour atteindre plus de \$1,550,000.

Au cours de la guerre, toute l'organisation de la banque au Canada a été secondée vigoureusement le gouvernement par ses efforts de guerre et emprunts de la Victoire. Vous serez intéressés de savoir que des sources

Faits divers

Concierger recherché dans le meurtre de Mme Cavanagh

L'incendie de la rue Saint-Paul a été causé par un court-circuit — Présumé vol de \$40,000 — Concierges relâchés à Chicago

Les membres de l'escouade des homicides, de la Sûreté municipale, dirigée par le capitaine-détective Georges Allain, recherchent actuellement un concierger pour l'interroger dans l'affaire du meurtre de Mme Cavanagh, âgée de 58 ans, trouvée morte dans une ruelle de la rue Bernard, au cours de la nuit de la veille du Jour de l'An.

Le capitaine Allain demande toujours à ceux qui possèdent des renseignements au sujet de cette affaire de les communiquer en téléphonant à Harbord 7171.

L'incendie de la rue Saint-Paul

L'incendie survenu le 2 janvier dernier, dans une maison de chambres de la rue St-Paul, au coin de la rue Bonsecours, a été causé par un court-circuit dans le système d'éclairage. C'est le verdict rendu hier après-midi par le commissaire des incendies, M. Conrad Pelletier, à la suite d'une enquête.

Quatre hommes ont perdu la vie au cours de cet incendie et l'un des cadavres n'a pas encore été identifié.

Décision de la ville

Le Police Department Boys' Club n'a pu ouvrir ses portes hier. Le sergent-détective Ovide Pelletier, qui est à la tête de l'escouade des jeunes délinquants, a dit que plusieurs de ses hommes et officiers ont passé plusieurs heures dans la maison Campbell, située au coin des rues Notre-Dame et Maisonneuve afin de la rendre prête pour occupation.

Encouragés par un don de \$1,000 de l'Association athlétique de la police, les policiers ont donné beaucoup de leur temps à monter des jeux les plus divers afin d'amuser les jeunes. Mais soudainement, vendredi dernier, à la demande de M. Georges Mantha, surintendant des terrains de jeu et sous la résolution du comité exécutif de la cité de Montréal, l'éviction du groupe a été ordonnée.

Hier, le directeur de la police, M. Fernand Dufresne, a dit qu'il s'agissait d'un acte des gouverneurs de la ville. Il n'avait aucun commentaire à faire.

La situation s'améliore

La situation en ce qui a trait à la grippe s'améliore grandement, a dit le Dr Adélaïde Groulx, directeur du département de la Santé de la cité de Montréal. On a enregistré deux morts causées par la grippe et deux causées par la pneumonie hier, soit le même total qui avait été rapporté le jour précédent.

Les hôpitaux commencent également à admettre les visiteurs auprès des patients.

Présumé vol de \$40,000

Un coffre-fort contenant une somme d'environ \$40,000 a été volé ces jours derniers dans une maison de l'avenue Pagnolo, à Outremont, près des deux cottages où les gaudlards ont déjà exécuté deux de leurs exploits, il y a quelques mois.

Les rapports reçus sont incomplets, mais il semble que le voleur, apparement solitaire, se soit introduit entre 11 heures du matin et une heure du matin, dans la maison d'un Israélite où il a volé le coffre-fort, alors que le propriétaire était allé aux noces de sa fille. Le coffre-fort, éventré et vidé, aurait été trouvé quelque temps plus tard dans un quartier pauvre du bas de la ville.

On invoque l'affaire Savard et Lizotte

Le juge Charles-Edouard Guérin a invoqué hier, le jugement de la Cour suprême rendu dans la cause Savard et Lizotte, pour renvoyer une motion de non-lieu présentée par la défense dans une affaire de vol d'automobile.

"Savard et Lizotte, dit le juge Guérin, étaient solidaires dans leur acte, mais allaient opérer une arrestation légale. Or, dans la présente cause, il y a visiblement une conspiration pour commettre le vol, c'est-à-dire un acte illégal et tous les participants doivent assumer leur part de responsabilité comme complices. Trois faits sont mis devant la Cour: les jeunes gens partent ensemble dans une voiture pour aller dévaliser un autre véhicule. L'un fracture la porte, un autre s'empare de la serviette qui se trouvait sur un siège et les deux autres assistent au délit sans faire mine de se désolidariser.

"Il y a sûrement un ensemble de faits qui concourent à établir la conspiration en vue de la perpétration d'un acte illégal". D'où la motion a été rejetée.

Maisons de jeu

82 personnes ont été appréhendées, au cours de la journée d'hier, par les membres de l'escouade de la moralité, de la Sûreté municipale. Ces personnes ont été arrêtées au cours de quatre descentes dans des maisons de preneurs aux livres. Deux de ces maisons avaient déjà été visitées par la police au cours de la semaine en cours.

Adoptes

Les CAFES, THES et CONFITURES de

J. A. DÉSY,

(Limitée)

Qualité supérieure

Montréal

Important discours de M. Morrison

Tableau d'ensemble du programme de propriété socialisée au gouvernement travailliste britannique

Toronto, 11 (C.P.)—Le vice-premier ministre du gouvernement travailliste de Grande-Bretagne, M. Herbert Morrison, a brossé hier soir un tableau d'ensemble du programme de propriété socialisée de son gouvernement, disant à son auditoire, composé des chefs d'entreprises privées de la Chambre de commerce de Toronto, qu'ils n'avaient pas lieu de se scandaliser et que la politique qu'il décrivait n'avait "absolument rien de nouveau".

Cette pièce capitale de la tournée de conférences de dix jours que fait M. Morrison, a été radiodiffusée sur un réseau national de Radio-Canada.

Il a déclaré en substance que les industries nationalisées en Grande-Bretagne ne seraient pas dirigées par des départements de l'Etat ou par des fonctionnaires civils. La direction des sociétés publiques sera confiée à un bureau de directeurs composé d'hommes choisis pour leur compétence technique, l'efficacité de leur travail, leur imagination et leur esprit d'entreprise au service du public.

Les critères généraux du choix seront ceux qui ont servi dans un récent projet de nationalisation d'une industrie minière, présentée soumise à l'examen des Communes britanniques, soit: l'expérience et la compétence reconnue en matière industrielle, commerciale et financière, en science, en administration ou en organisation du travail.

"Il reste, à poursuivre le conférencier, que la plus grande part de notre industrie demeurera industrie privée, et nous ne ferons à l'entreprise privée de tracasseries aussi longtemps qu'elle demeurera "entrepreneuse", et non la négation de l'entreprise."

"En définitive, nous tâcherons d'obtenir une meilleure vue de notre vie économique nationale, afin de faire entrer en jeu tant l'entreprise privée que l'entreprise publique, dans un vaste programme de développement industriel s'étendant sur une période de plusieurs années."

Une action de \$32,758

Le juge Louis Lorranger a commencé hier l'audition d'une cause d'un M. Louis di Lallo, intentée à la suite d'un accident survenu à son fils pendant une kermesse dans la salle paroissiale Saint-Jean de Matha. L'action est au montant de \$32,758.50, soit \$17,000.50 contre le comité d'organisation de la kermesse et \$15,757 contre la fabrique.

Le demandeur allègue que la responsabilité des défendeurs est engagée par le fait que l'on avait permis l'entrée du garçonnet dans la salle, alors que des hommes forts accomplissaient des prouesses devant le public.

Le truc qu'il fallait exécuter consistait à entrer d'un seul coup un clou dans une planche de quatre pouces. L'un des concurrents, en frappant du marteau, fit dévier le clou de la planche qui alla frapper le petit bonhomme dans l'oeil. La défense doit être tenue responsable de l'accident parce qu'elle n'avait pas adéquatement assuré la sécurité des spectateurs.

La fabrique répond qu'elle n'est pas responsable de l'organisation et qu'on ne saurait la tenir responsable de l'accident, puisque la salle avait été louée au comité d'organisation ce soir-là (16 novembre 1942).

Le comité, de son côté, estime que le demandeur n'a pas droit de prendre action, car l'enfant pénétra subrepticement sur les lieux et le père le laissa aller autour de la salle.

En conséquence, disent les défendeurs, l'action devrait être rejetée comme non fondée.

Me A.J. Rosenstein agissait pour la poursuite de Me W.A. Durand, assisté de Me A. Lachapelle, C.R., comme conseil, pour la défense.

Ligottés et volés

M. Jacob Jacobs, 3717, rue Saint-Dominique, s'est plaint à la police municipale, hier matin, disant que vers 12h. 30 deux individus âgés respectivement d'environ 25 et 30 ans se sont présentés chez lui et lui ont volé une somme de \$230.

Les voleurs, dit le plaignant, ont sonné chez moi et, lorsque je suis allé répondre, ils m'ont appliqué chacun un revolver sur la tête, puis ils m'ont ligotté avec ma femme sur un lit. Après avoir mis tout en désordre dans la maison, ils ont trouvé la somme mentionnée et s'en sont emparés. La Sûreté enquête.

Amicale de La Mennois

Les anciens élèves sont invités à une soirée récréative, mercredi, le 16 janvier, à 8 h. 30 p.m., 6510 rue St-Denis. Un programme intéressant a été préparé à cette occasion. Entrée gratuite. Salle ouverte de 7 h. 30 et jeux à la disposition des anciens.

Il les voulait enveloppés

François Bluteau, qui possède une volumineuse "feuille de route", était accusé hier du vol à l'étalage d'une paire de souliers d'une valeur de \$1.50. Après avoir avoué sa culpabilité, il a été condamné à 3 mois de prison. Bluteau, qui a déjà été condamné à une quarantaine de reprises et qui est un familier des tribunaux, avait volé les souliers dans un magasin dont il était ensuite sorti pour entrer dans le magasin voisin où il emprunta un sac pour mettre sa marchandise.

aujourd'hui après avoir été soupçonné du crime de la jeune Suzanne Degnan, âgée de six ans et tuée en fin de semaine dernière après qu'on eut exigé \$20,000 de rançon pour sa remise à ses parents.

La femme de Verburgh et un nommé Desere Smet, un autre concierger, qui étaient détenus depuis deux jours, ont également été libérés. Durant ce temps, la police continue toujours ses recherches en vue de trouver le coupable.

ACHÈTE BIEN QUI ACHÈTE CHEZ DUPUIS

AU SERVICE DE LA JEUNESSE

SOLDES de vêtements d'hiver

LE PALETOT DE SKI "PARKA"
pour 8 à 16 ans
Prix ord. 9.95 à 15.50
1/3 DE RABAIS SAMEDI:
5.97 à 10.34

Tous les jeunes garçons doivent pouvoir compter sur un PARKA aussi pratique et aussi chaud en cravette de coton hydrofuge, doublée de flanelle épaisse. Devant à fermeture éclair, taille extensible ou à cordelette coulissante. 2 ou 4 poches. Choix de beige, kaki, marine. Le capuchon est bordé de fourrure et amovible.

PALETOTS 3/4 MACKINAW
pour garçons de 8 à 18 ans
Prix ord. 6.95 à 12.95
1/3 DE RABAIS SAMEDI:
4.64 à 8.64

Ces paletots 3/4 sont en frise, en drap molleton ou en drap couverture... nuances marine, brun, rouge, gris vert. Texture unie, aussi deux étoffes combinées. Devant à fermeture éclair, genre cosaque et à 2 poches de biais. Taille s'ajustant de courroies.

COUPE-VENT EN ETOFFE DE LAINE
pour garçons de 6 à 18 ans
Prix ord. 3.79 à 6.75
1/3 DE RABAIS SAMEDI:
2.53 à 4.50

Choix d'étoffes épaisses et chaudes: frise, drap couverture, molleton, velours à côtes marine, brun, rouge, gris vert. Texture unie, aussi deux étoffes combinées. Devant à fermeture éclair, genre cosaque et à 2 poches de biais. Taille s'ajustant de courroies.

Pas de commande postales ni téléphoniques s.v.p.
DUPUIS — rez-de-chaussée (De Montigny)

OCCASIONS POUR LES BAMBINS

COUVRE-TOUT EN LAINE pour bambins et fillettes

Tailles 22 à 28 **1.89**
Taille 30 **2.25**
Taille 32 **2.45**

Le couvre-tout illustré est en tricot de laine renforcé de coton et par côtes extensibles. Choix de brun, beige, rouge, gris, marine, vin. Collet boutonnant sur le devant.

DORMEUSES EN FINETTE
pour bambins
2, 4, 6 ans
Prix ord. .98
SPECIAL **.78**

Finette blanche de belle qualité et résistante au lavage. Dormeuse ou pyjama d'une seule pièce mais sans pieds. Un panneau se boutonne à l'arrière.

DUPUIS — rez-de-chaussée (De Montigny)

MITAINES DE SKI

pour les enfants et pour dames

Mitaines pour enfants... Modèle tout en peau de mouton avec doublure ouatée. Choix de rouge, vert, marine, brun. **LA PAIRE 1.49**

MITAINES DE SKI POUR DAMES
Aussi en peau de mouton et à doublure ouatée. **LA PAIRE 1.69**

DUPUIS — rez-de-chaussée (centre)

Un divan formé de 3 meubles

En plus du style moderne et pratique de ce divan... il est également recouvert d'un reps rose épais et durable. La boiserie au fini vernis naturel ajoute un contraste de bon goût. Vous pouvez former un joli mobilier de boudoir en faisant une causeuse des meubles avec un appui-coude et en plaçant celui du centre séparément... D'autre part, ce divan moderne trouvera place dans un grand salon où il y a déjà un mobilier Chester-Field... dans un salon d'antichambre.

59.00

DUPUIS — quatrième étage

Messieurs... voici des suggestions pour la fin de l'hiver et la mi-saison



Elégants chapeaux d'hiver

et de mi-saison pour hommes

Souple qualité de feutre duvet

Royal Stetson Cream Imperial Nassau
10.00 7.50 6.50

Nous avons LA FORME QUE VOUS CHERCHEZ dans ces chapeaux de haute qualité qui se portent en toute saison... Modèle avec bord droit ou relevé, tout uni ou bordé de ruban brodé.

GRIS, BLEU, BEIGE, BRUN, NOIR

DUPUIS — rez-de-chaussée (Ste-Catherine)

Légers vestons de laine

... à porter sous le veston du complet ou sous le coupe-vent de cravette...

Tour de poitrine: 36 à 44, pour hommes et jeunes gens
3.95

Il nous a été possible de pouvoir enfin obtenir cette fine qualité de tricot TOUT LAINE, d'une épaisseur moyenne... convenant aux hommes d'affaires, à ceux qui circulent dans les couloirs d'entrepôt... qui travaillent dans un magasin... Modèle à manches longues, genre Cardigan. Avec poches. Choix de gris ou bruyère.

DUPUIS — rez-de-chaussée (Ste-Catherine)

Nouveaux souliers

de qualité supérieure pour hommes et jeunes gens
6.00

Chaussez-vous confortablement pour terminer l'hiver et pour la mi-saison... Ces souliers sont de belle fabrication en chevreau noir, en veau brun, dans les formes à bout de pied moyen ou large. Genre Blucher ou Balmoral. Pointures: 6 à 12.

APPAREIL RAYONS X installé dans le rayon et gracieusement à la disposition des clients.

DUPUIS — rez-de-chaussée (centre)

Dupuis Frères

RAYMOND DUPUIS, président A.-J. DUGAL, v.-p. et gér. gée.